RAPPORT FIN DE TRAVAUX (RFT)

Valant DOE (dossier ouvrage exécuté)

Valant PV de réception

1. IDENTIFICATION DU BATIMENT

1.1 Adresse de l'établissement :

1 rue Henri Mazet

67000 METZ

1.2 Locaux concernés :

Ancienne gare

2. TRAVAUX DE RETRAIT DE MCA (matériaux contenant amiante)

Le Ministère des Finances et des comptes publics agissant en tant que Maître d'ouvrage, nous a missionné pour le retrait des MCA de cet ouvrage selon le(s) diagnostic(s) référencé(s) ci-dessous.

Nom	Date / ref	Type
Bureau Veritas	30/03/2017 réf 6290000/1/1/1 REV 1 RDC façades et abords extérieurs + ensemble du niveau 1er étage + ensemble du niveau 2ème étage	Avant travaux
Bureau Veritas	30/03/2017 réf 6290000/1 REV 0 ensemble du niveau entresol entre le RDC et le R+1	Avant travaux
GEODEM	01/03/2012 réf 02_1561REV 01 bâtiment Pailleron	Avant Travaux
Bureau Veritas	09/09/2016 réf 6382553/S2.1.2.R	Avant Travaux

Ces travaux ont fait l'objet d'autocontrôles par l'entreprise EUROPAMIANTE, et d'analyses au cours du chantier.

Les analyses libératoires réalisées avant de replier attestent une présence résiduelle de fibres d'amiante inférieure à 5 fibres/Litre dans les zones traitées.

3. MATERIAUX (MCA) TRAITES ET NON TRAITÉS

Nous certifions que l'ensemble des matériaux repérés dans le(s) rapport(s) de repérage fourni par le maitre d'ouvrage (répertorié ci-dessus), ont bien été traités par EUROPAMIANTE sauf la toiture Aile Nord en ardoise fibre-ciment et les joues des chiens assis toiture Aile Nord diagnostiqués dans le rapport 6290000/1/1/1/ REV 1 établi le 30 mars 2017 : façades et abords du bâtiment.

4. LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS

- Le(s) analyse(s) libératoire(s) et fin de chantier amiante.
- Le croquis ou schéma issu du diagnostic amiante avec la localisation des matériaux amiantés que nous avons traité. Si nécessaire, localisation des matériaux amiantés NON traités.
- Les CAP et BSDA relatifs au chantier, signés par l'ensemble des parties.

5. DESTINATION

Ce document délivré en un seul original, est destiné au Maitre d'Ouvrage uniquement ;

Il doit être conservé sans limitation de durée dans les archives du bâtiment concerné et intégré au dossier des interventions ultérieures sur l'ouvrage. Il doit être présenté lors de la mise à jour du DTA (dossier technique amiante) du bâtiment. Ce dernier étant consultable dans les conditions prévues à l'article R. 4412-134.

Sans contestation dans un délai d'un mois à réception de ce dossier par lettre recommandée avec accusé de réception, celui-ci vaut PV de livraison définitif et engage son destinataire au complet paiement des prestations et acceptation du dossier définitif.

Le bureau d'études EUROPAMIANTE

Mme BAUBIGNY Alexandra

Signature



EuropAmiante SAS
16 rue Louis Fournier-77100 Meaux
Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€
Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

ANALYSES LIBERATOIRES

EUROPAMIANTE - ZAC les platanes - 16 Rue Louis Fournier - 77100 MEAUX
SAS au Capital 250.000€ Siret 51087243500027 APE 3900Z
☎ 01.60.01.25.25 – 🖹 01.55.04.94.22 info@europamiante.com
visitez notre site *www.Europamiante.com*

QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENC

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000577-01 Version du : 06/02/2017 16:25

Date de réception : 06/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000388-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1343064 - Zone XI a - Ancienne gare - RDC - droite - Dalle de sol - Colle bitumineuse - Ragréage - T-1343064

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM181	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	03/02/2017 10:00	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	04/02/2017 10:00	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	6.95	l/minute
* Débit final	6.98	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10117	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

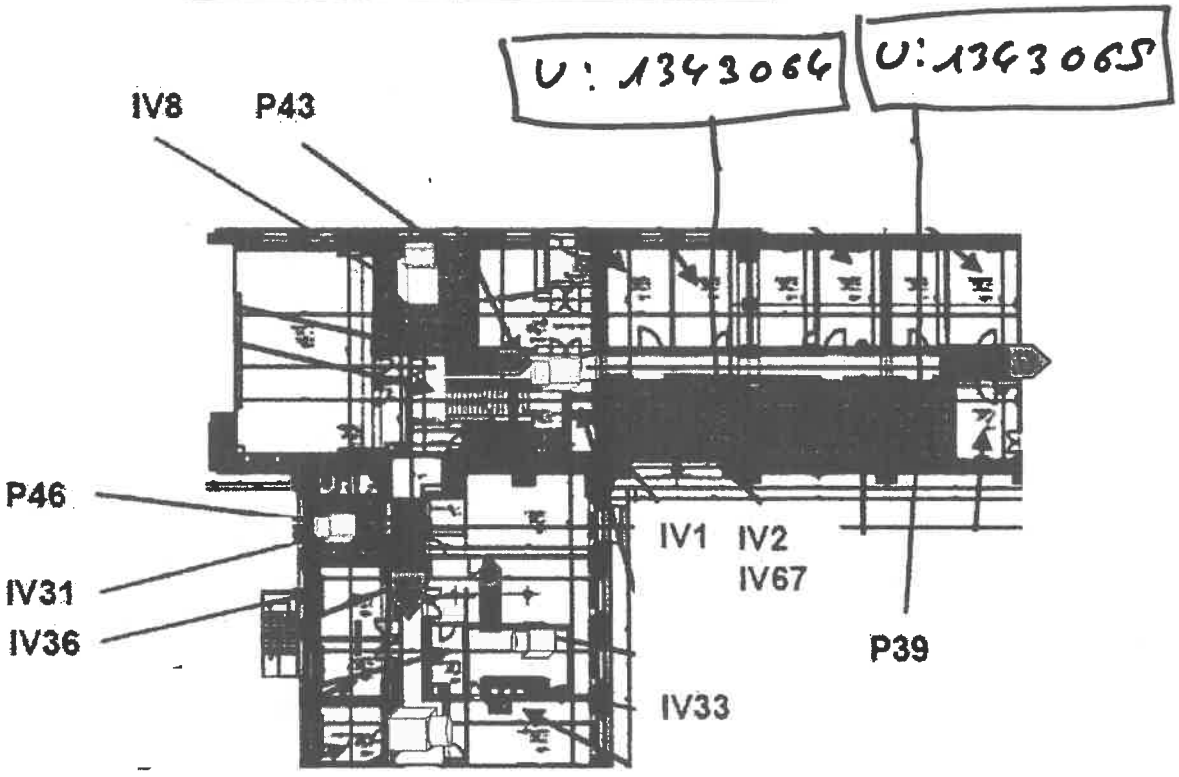
Annexe Rapport : Dossier
17HF000398
00016853

Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE. Il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans c

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :

Calorifugeage + enveloppe (Calorifugeage mousse orange + enveloppe bitumineuse grise)	P 67	Principal - RDC - Pièce 043 - Conduit de fluide
Garnitures de freins (Garnitures de freins)	IV 1	Principal - Combles - Machinerie ascenseur - .
Dalle plastique +colle + ragréage (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 39	Principal - RDC - Pièce 032 - Revêtement de sol
Lé collé + colle + ragréage (Lé collé + colle + ragréage)	IV 2	Principal - RDC - Pièce 036 - Revêtement de sol
Dalle plastique + colle + ragrénge (Dalle dur beige et colle noire gris)	IV 8	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de sol
Faience + colle (Faience + colle)	P 43	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de mur
Dalle plastique (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 46	Principal - RDC - RP 002 - Revêtement de sol
Conduits en fibres-ciment (Conduits en fibres-ciment)	IV 31	Principal - RDC - RP 002 - Conduit de fluide
Revêtement dur (plaque plane en fibres-ciment) (Plaques d'habillage en fibro-ciment)	IV 33	Principal - RDC - REPRO 001 - Mur et cloison
Mastic vitrier (Mastic vitrier)	IV 36	Principal - RDC - Pièce 008 - .

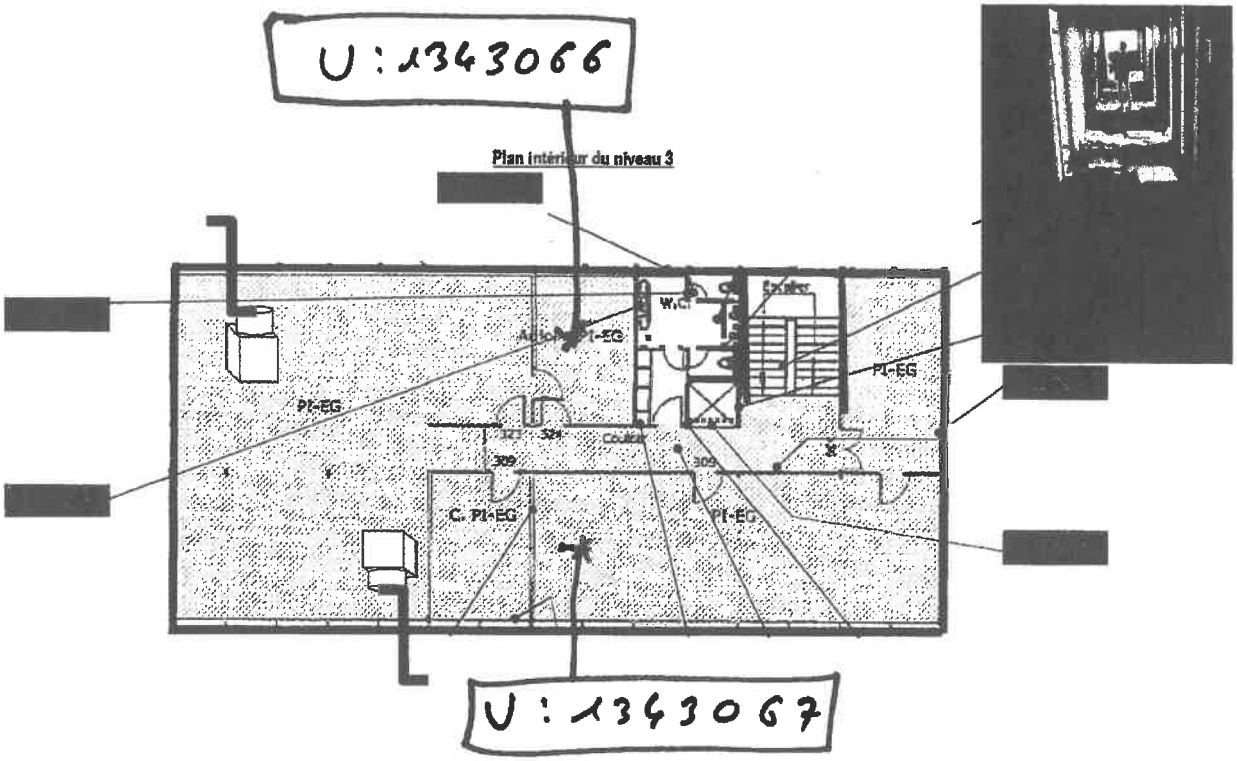


Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accor

Référence de l'affaire : **2016-468**

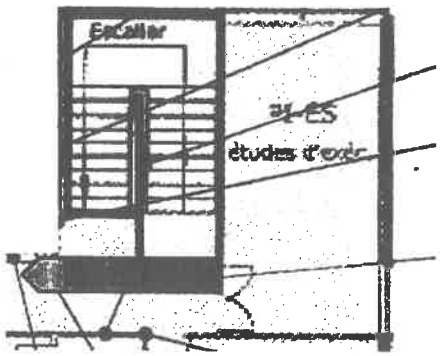
Etape 1 : Plan d'installation du R+3 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au niveau 2.
Confinement des murs périphériques et plafond du R+3 en totalité ainsi que l'escalier.



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragrèages
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur



Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accord

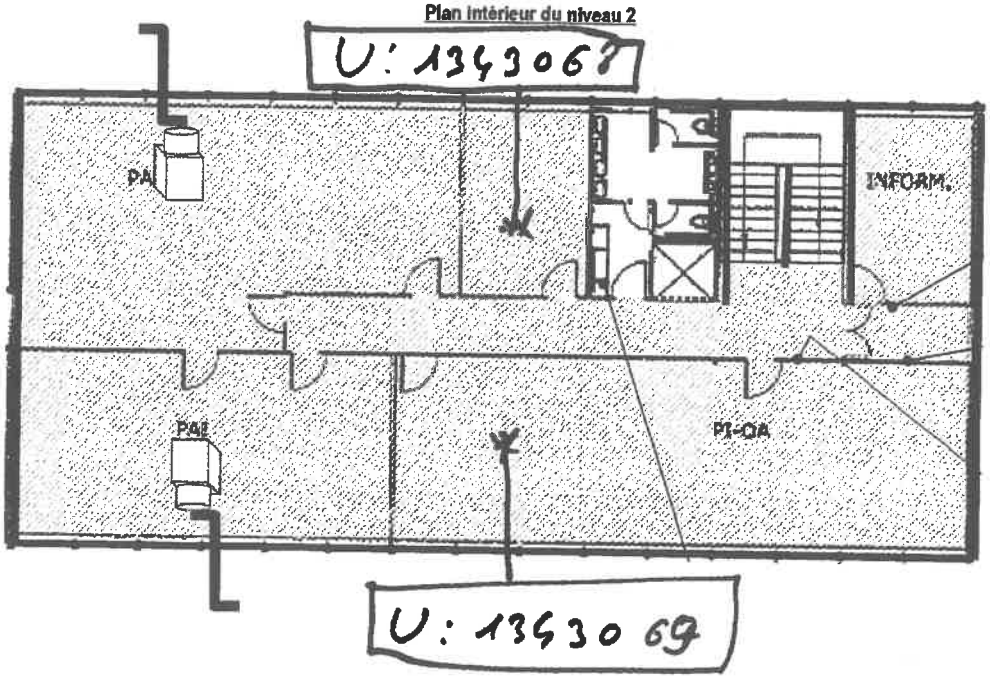
EuropAmiante	Plan de retrait - PPSPS	02 Bureau d'étude
		201 Bureau d'études

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :Plan d'installation du R+2 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au R+1. Confinement des murs périphériques et plafond du niveau 2 en totalité ainsi que l'escalier.

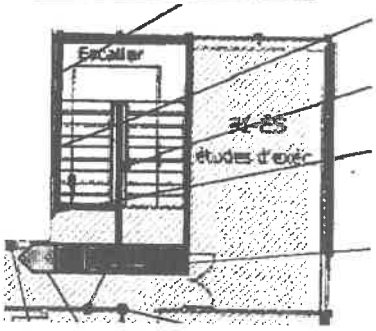
Plan intérieur du niveau 2



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur

Plan intérieur du niveau 1



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000578-01 | Version du : 06/02/2017 16:29 |

Date de réception : 06/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000388-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1343065 - Zone XI a - Ancienne gare - RDC - gauche - Dalle de sol - Colle bitumineuse - Ragréage - T-1343064

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM193	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	03/02/2017 10:00	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	04/02/2017 10:00	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	6.95	l/minute
* Débit final	6.96	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10095	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: – - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

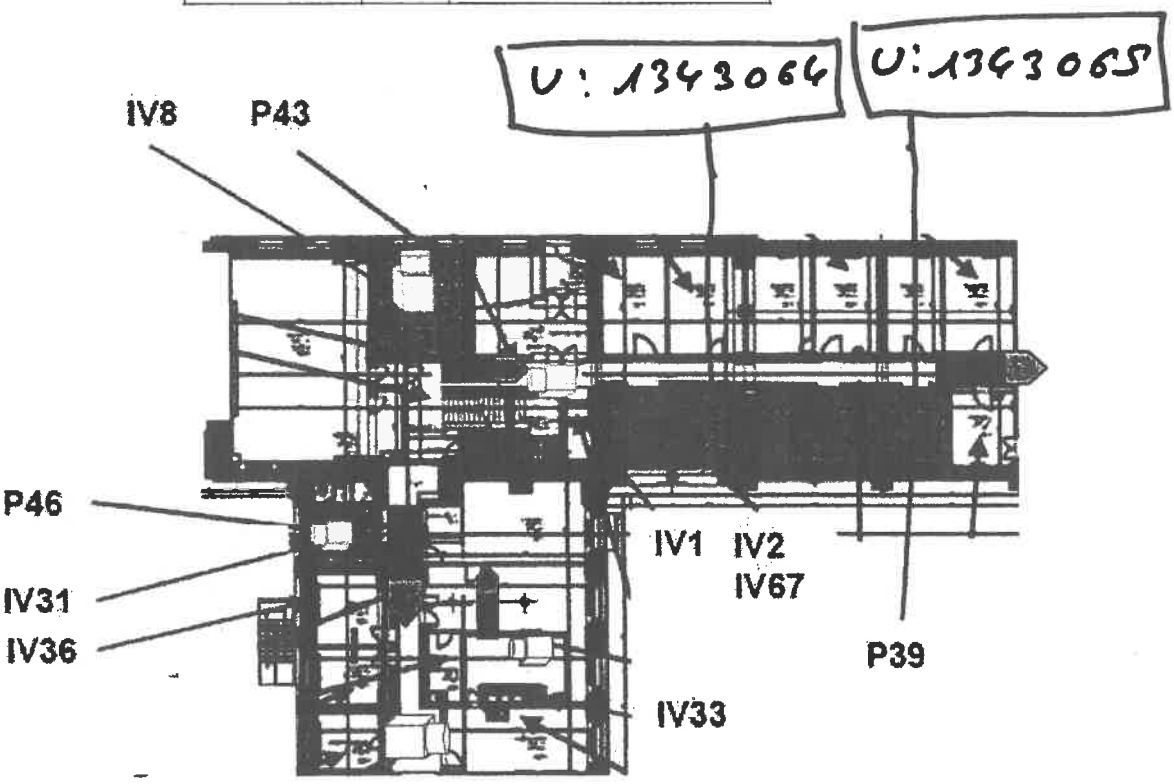
Annexe Rapport: Dossier
17HF000388
00016853

Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE. Il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans c

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :

Calorifugeage + enveloppe (Calorifugeage mousse orange + enveloppe bitumineuse grise)	P 67	Principal - RDC - Pièce 043 - Conduit de fluide
Garnitures de freins (Garnitures de freins)	IV 1	Principal - Combles - Machinerie ascenseur - .
Dalle plastique +colle + ragréage (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 39	Principal - RDC - Pièce 032 - Revêtement de sol
Lé collé + colle + ragréage (Lé collé + colle + ragréage)	IV 2	Principal - RDC - Pièce 036 - Revêtement de sol
Dalle plastique + colle + ragréage (Dalle dur beige et colle noire gris)	IV 8	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de sol
Faience + colle (Faience + colle)	P 43	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de mur
Dalle plastique (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 46	Principal - RDC - RP 002 - Revêtement de sol
Conduits en fibres-ciment (Conduits en fibres-ciment)	IV 31	Principal - RDC - RP 002 - Conduit de fluide
Revêtement dur (plaque plane en fibres-ciment) (Plaques d'habillage en fibro-ciment)	IV 33	Principal - RDC - REPRO 001 - Mur et cloison
Mastic vitrier (Mastic vitrier)	IV 36	Principal - RDC - Pièce 098 - .

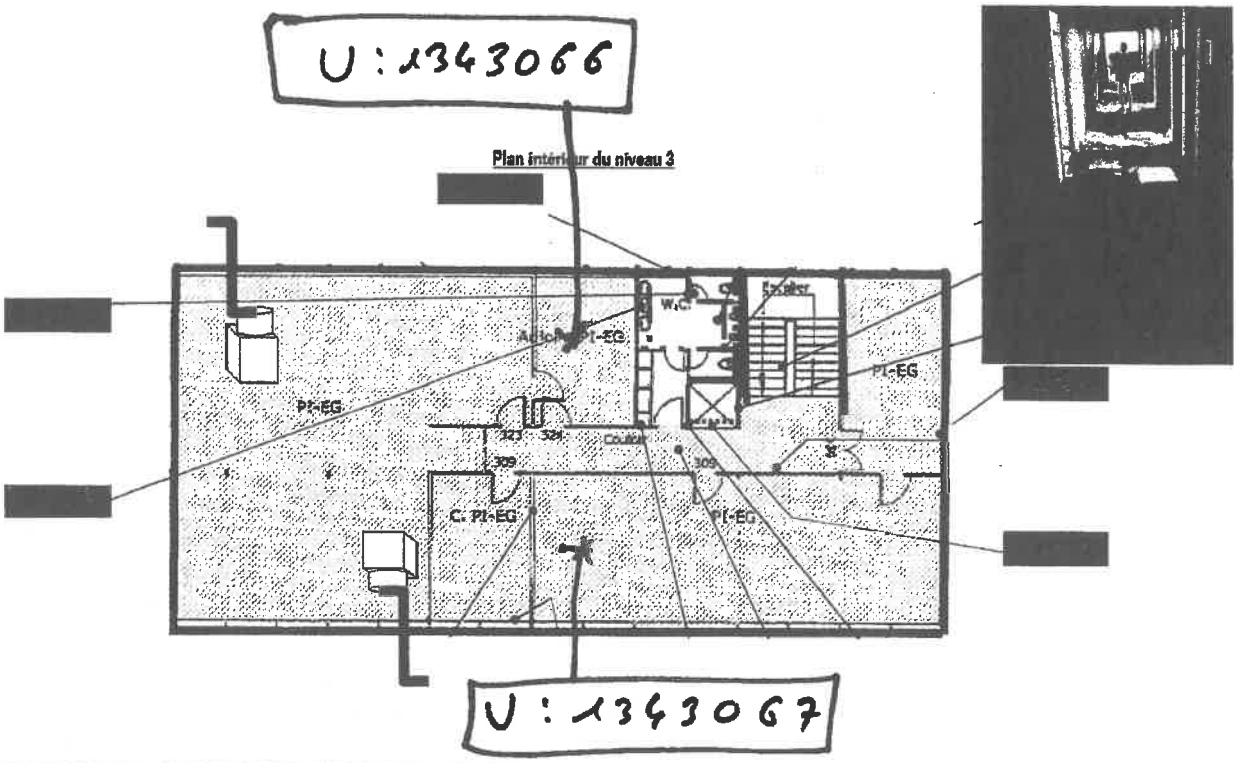


Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accor

Référence de l'affaire : **2016-468**

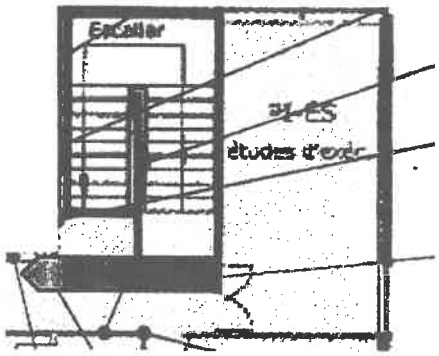
Etape 1 : Plan d'installation du R+3 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au niveau 2.
Confinement des murs périphériques et plafond du R+3 en totalité ainsi que l'escalier.



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragrèpges
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'asceuseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur



Annexe Rapport : Dossier
17HF000388
00016855

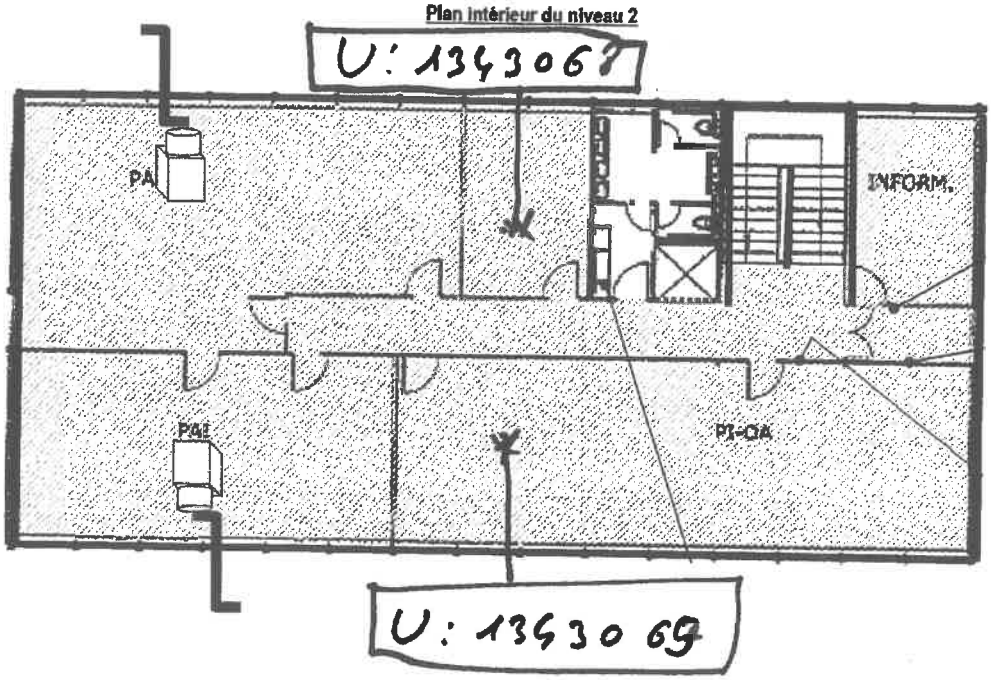
Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accord

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :Plan d'installation du R+2 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au R+1. Confinement des murs périphériques et plafond du niveau 2 en totalité ainsi que l'escalier.

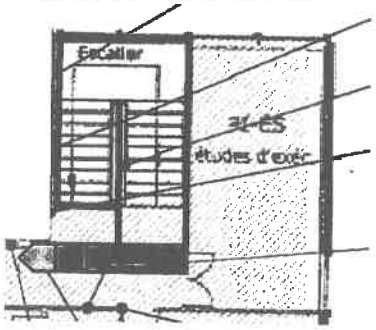
Plan intérieur du niveau 2



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur

Plan intérieur du niveau 1



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000579-01 | Version du : 06/02/2017 16:29 |

Date de réception : 06/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000388-003**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1343066 - Zone I - Pailleron - R+3 - WC - Dalle de sol - Colle bitumineuse - Ragréage - Colle de carrelage - Etanchéité bitumineuse - T-1343064

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	Mesure d'empoussièrement après travaux	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM177	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	03/02/2017 10:00	-
Date et heure de la fin du prélèvement	04/02/2017 10:00	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	6.99	l/minute
Débit final	7.00	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10104	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	4	-
Informations relatives à l'analyse Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Observations

- Prélèvement : Mise en place par chef de chantier

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

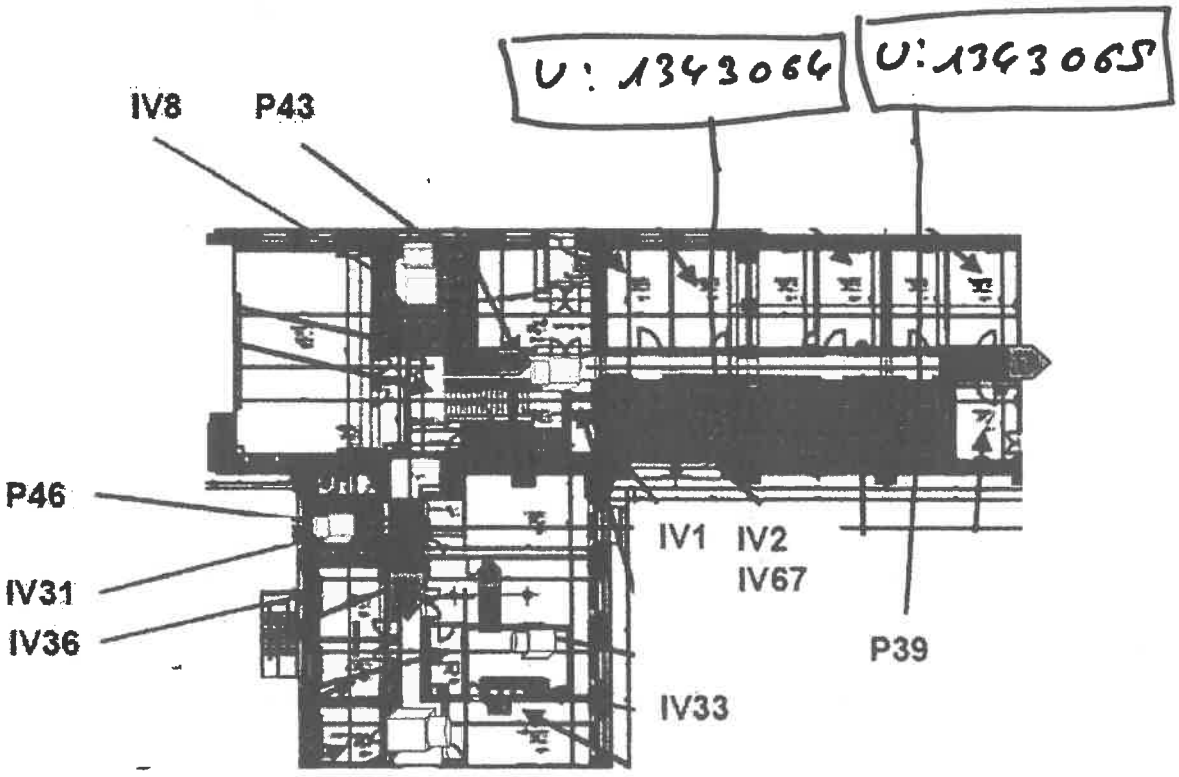
Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: – - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

Annexe Rapport : Dossier
17HF000388
00016853
Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans c

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :

Calorifugeage + enveloppe (Calorifugeage mousse orange + enveloppe bitumineuse grise)	P 67	Principal - RDC - Pièce 043 - Conduit de fluide
Garnitures de freins (Garnitures de freins)	IV 1	Principal - Combles - Machinerie ascenseur - .
Dalle plastique +colle + ragréage (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 39	Principal - RDC - Pièce 032 - Revêtement de sol
Lé collé + colle + ragréage (Lé collé + colle + ragréage)	IV 2	Principal - RDC - Pièce 036 - Revêtement de sol
Dalle plastique + colle + ragréage (Dalle dur beige et colle noire gris)	IV 8	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de sol
Faience + colle (Faïence + colle)	P 43	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de mur
Dalle plastique (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 46	Principal - RDC - RP 002 - Revêtement de sol
Conduits en fibres-ciment (Conduits en fibres-ciment)	IV 31	Principal - RDC - RP 002 - Conduit de fluide
Revêtement dur (plaque plane en fibres-ciment) (Plaques d'habillage en fibro-ciment)	IV 33	Principal - RDC - REPRO 001 - Mur et cloison
Mastic vitrier (Mastic vitrier)	IV 36	Principal - RDC - Pièce 098 - .

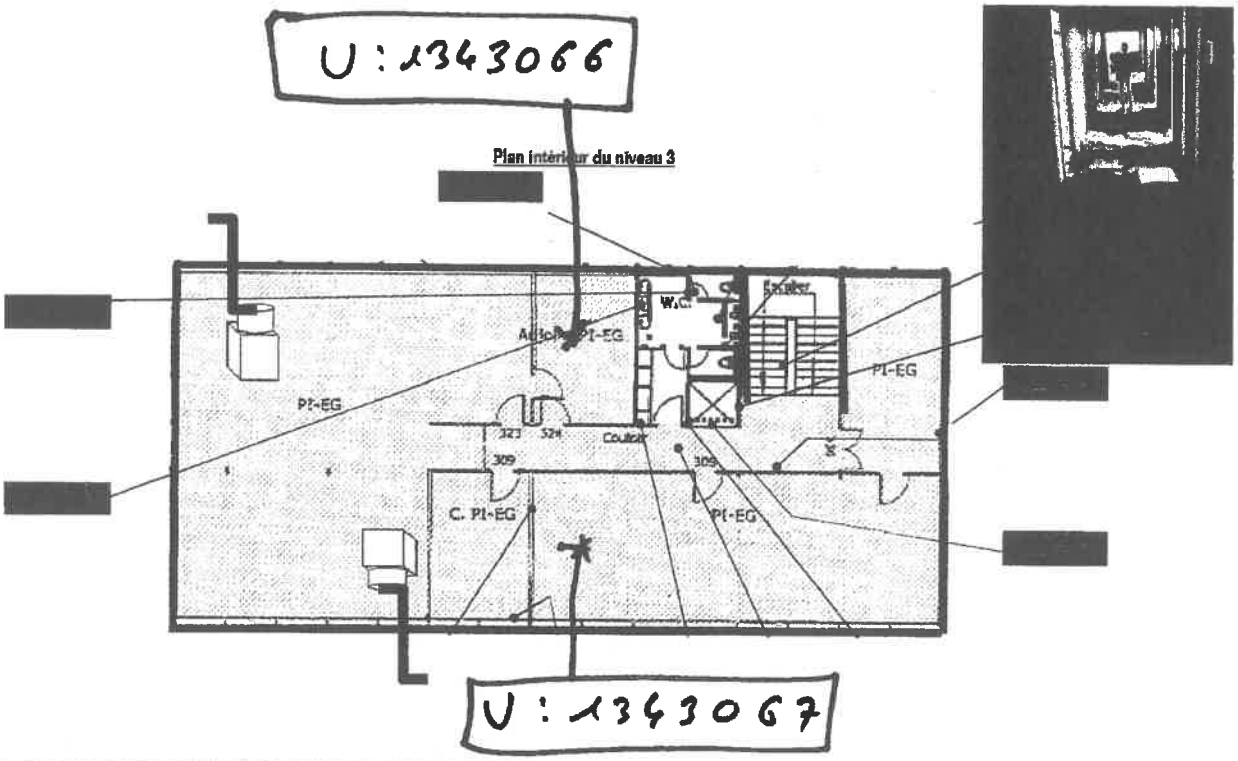


Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accor

Référence de l'affaire : **2016-468**

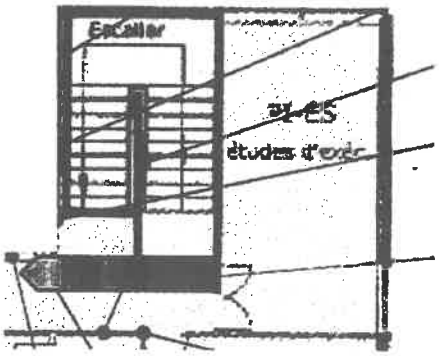
Etape 1 : Plan d'installation du R+3 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au niveau 2.
Confinement des murs périphériques et plafond du R+3 en totalité ainsi que l'escalier.



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matérian goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur



Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accord

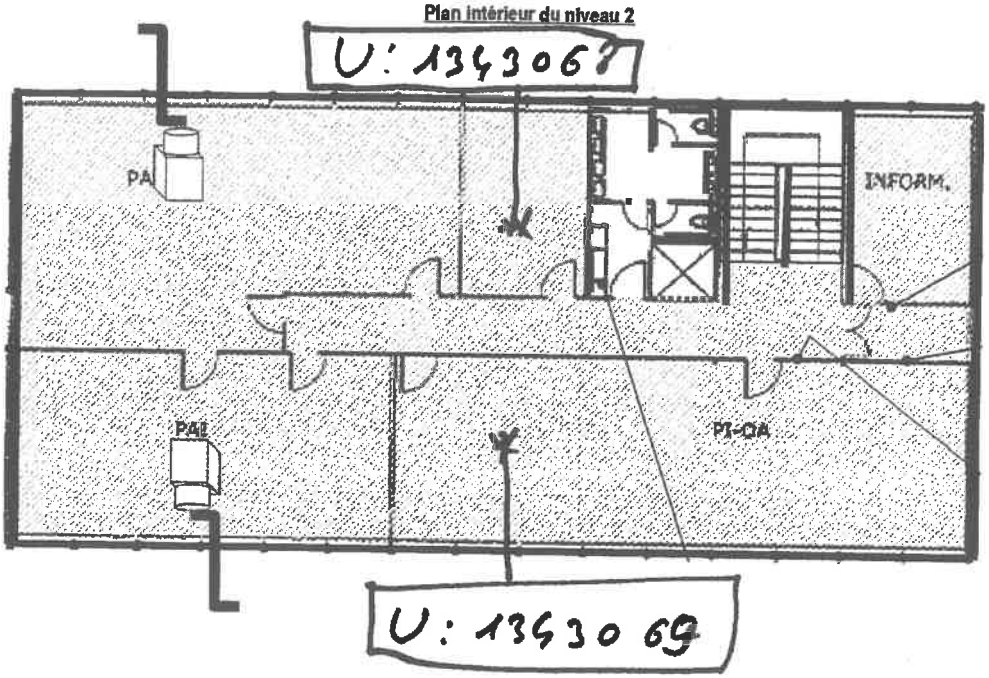
EuropAmiante	Plan de retrait - PPSPS	02 Bureau d'étude
		201 Bureau d'études

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :Plan d'installation du R+2 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au R+1. Confinement des murs périphériques et plafond du niveau 2 en totalité ainsi que l'escalier.

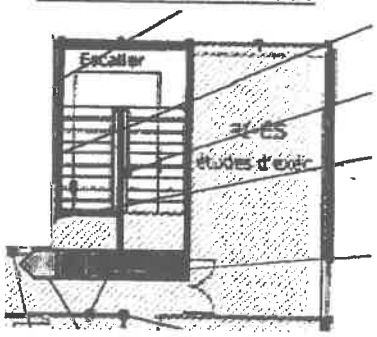
Plan intérieur du niveau 2



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur

Plan intérieur du niveau 1



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000580-01 | Version du : 06/02/2017 16:29 |

Date de réception : 06/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000388-004**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1343067 - Zone I - Pailleron - R+3 - grande pièce 3 - Grande pièce - Dalle de sol - Colle bitumineuse - Ragréage - Colle de carrelage - Etanchéité bitumineuse -T-1343064

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	Mesure d'empoussièrement après travaux	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM174	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	03/02/2017 10:00	-
Date et heure de la fin du prélèvement	04/02/2017 10:00	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.02	l/minute
Débit final	6.84	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10087	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	4	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

Observations

- Prélèvement : Mise en place par chef de chantier

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

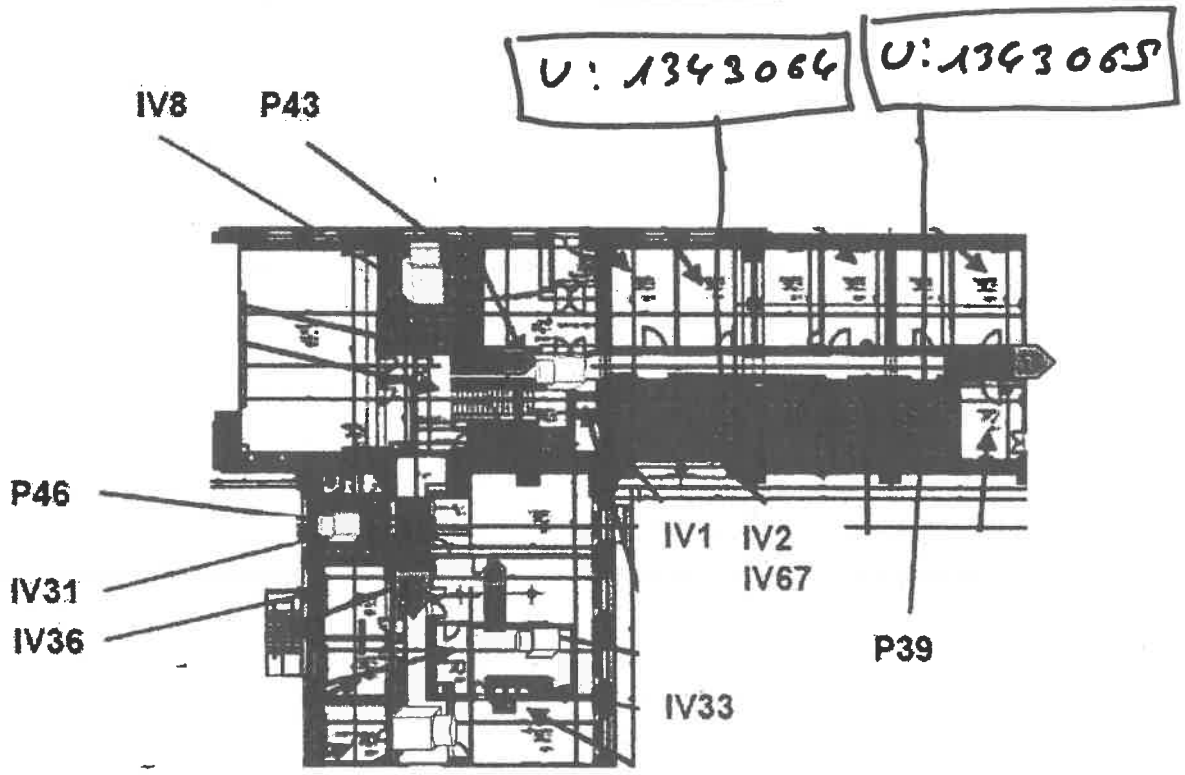
Annexe Rapport : Dossier
17HF000388
00016853

Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans c

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :

Calorifugeage + enveloppe (Calorifugeage mousse orange + enveloppe bitumineuse grise)	P 67	Principal - RDC - Pièce 043 - Conduit de fluide
Garnitures de freins (Garnitures de freins)	IV 1	Principal - Combles - Machinerie ascenseur - .
Dalle plastique +colle + ragréage (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 39	Principal - RDC - Pièce 032 - Revêtement de sol
Lé collé + colle + ragréage (Lé collé + colle + ragréage)	IV 2	Principal - RDC - Pièce 036 - Revêtement de sol
Dalle plastique + colle + ragréage (Dalle dur beige et colle noire gris)	IV 8	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de sol
Faience + colle (Faience + colle)	P 43	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de mur
Dalle plastique (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 46	Principal - RDC - RP 002 - Revêtement de sol
Conduits en fibres-ciment (Conduits en fibres-ciment)	IV 31	Principal - RDC - RP 002 - Conduit de fluide
Revêtement dur (plaque plane en fibres-ciment) (Plaques d'habillage en fibro-ciment)	IV 33	Principal - RDC - REPRO 001 - Mur et cloison
Mastic vitrier (Mastic vitrier)	IV 36	Principal - RDC - Pièce 008 - .

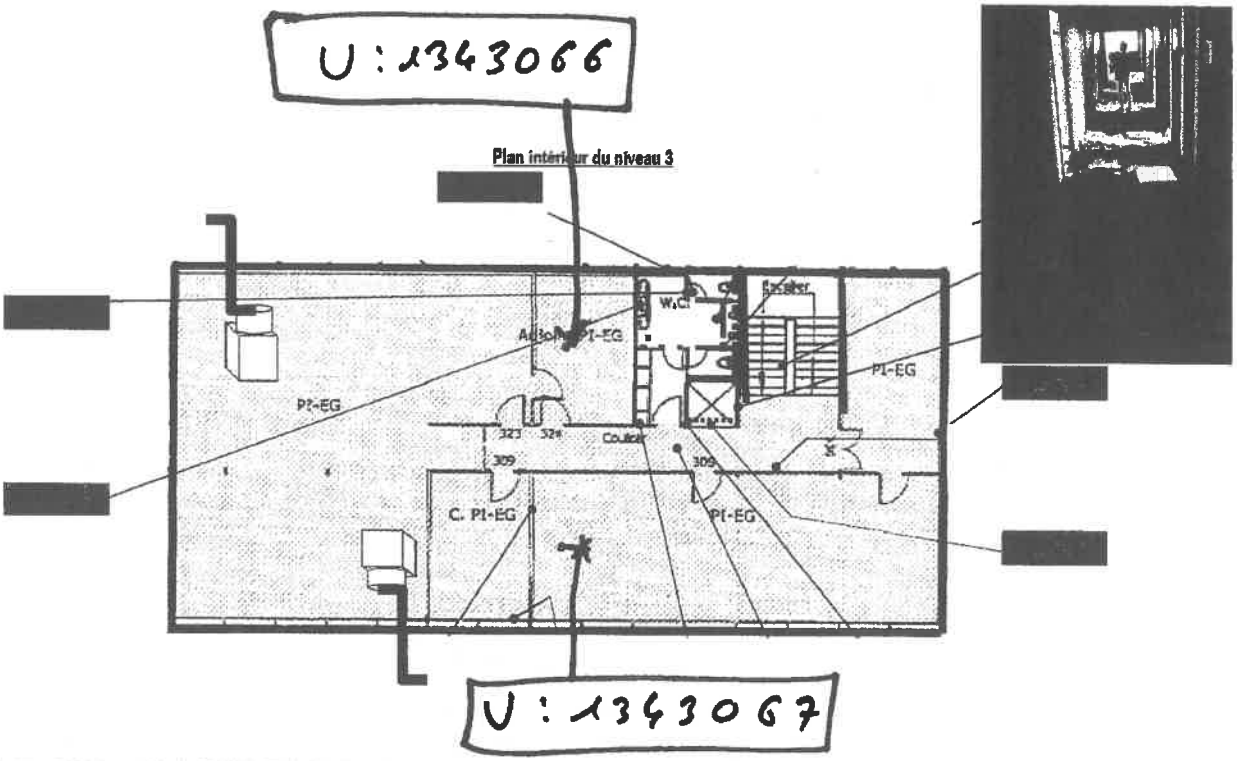


Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE. Il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accor

Référence de l'affaire : **2016-468**

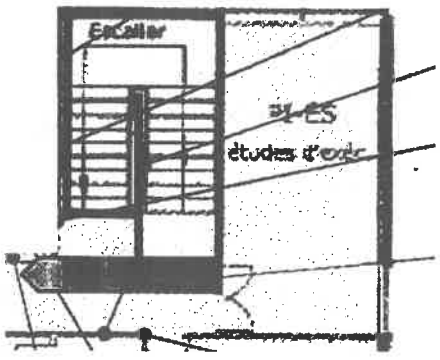
Etape 1 : Plan d'installation du R+3 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au niveau 2.
Confinement des murs périphériques et plafond du R+3 en totalité ainsi que l'escalier.



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matérian goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur



Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accor

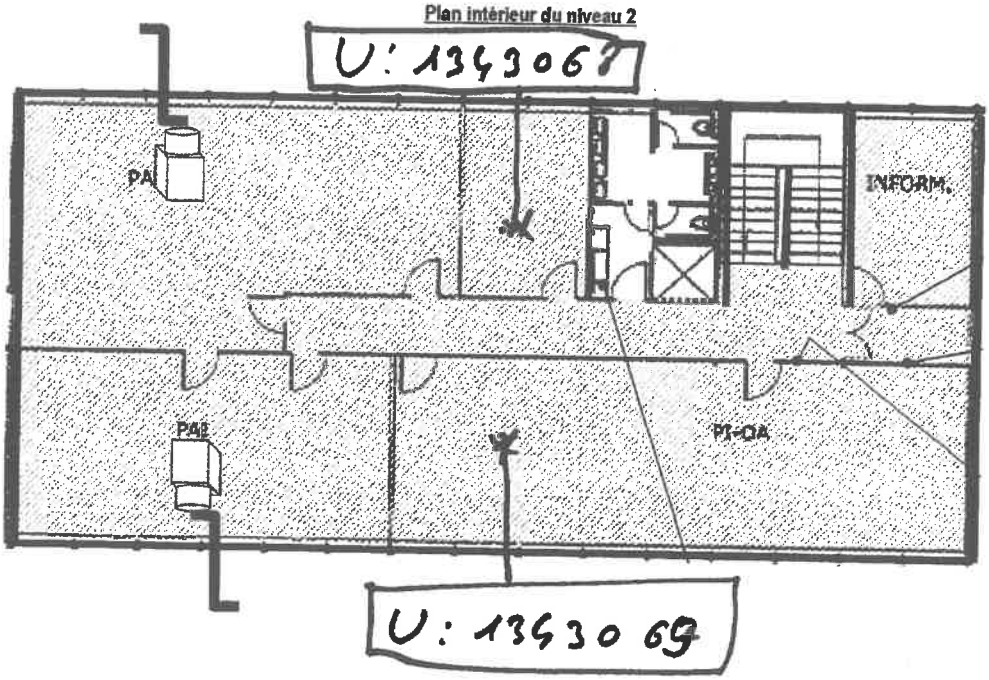
EuropAmiante	Plan de retrait - PPSPS	02 Bureau d'étude
		201 Bureau d'études

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :Plan d'installation du R+2 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au R+1. Confinement des murs périphériques et plafond du niveau 2 en totalité ainsi que l'escalier.

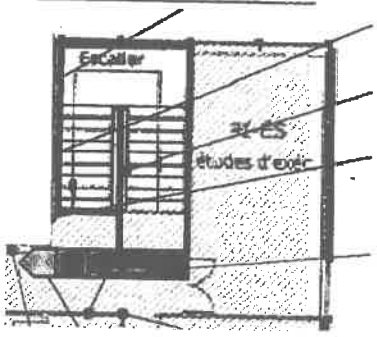
Plan intérieur du niveau 2



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur

Plan intérieur du niveau 1



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000581-01 Version du : 06/02/2017 16:29

Date de réception : 06/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000388-005**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1343068 - Zone I - Pailleron - R+2 - WC - Dalle de sol - Colle bitumineuse - Ragréage - Colle de carrelage - Etanchéité bitumineuse - T-1343064

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	Mesure d'empoussièrement après travaux	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM178	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	03/02/2017 10:00	-
Date et heure de la fin du prélèvement	04/02/2017 10:00	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.00	l/minute
Débit final	6.99	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10141	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	4	-
Informations relatives à l'analyse Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Observations

- Prélèvement : Mise en zone par chef de chantier

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

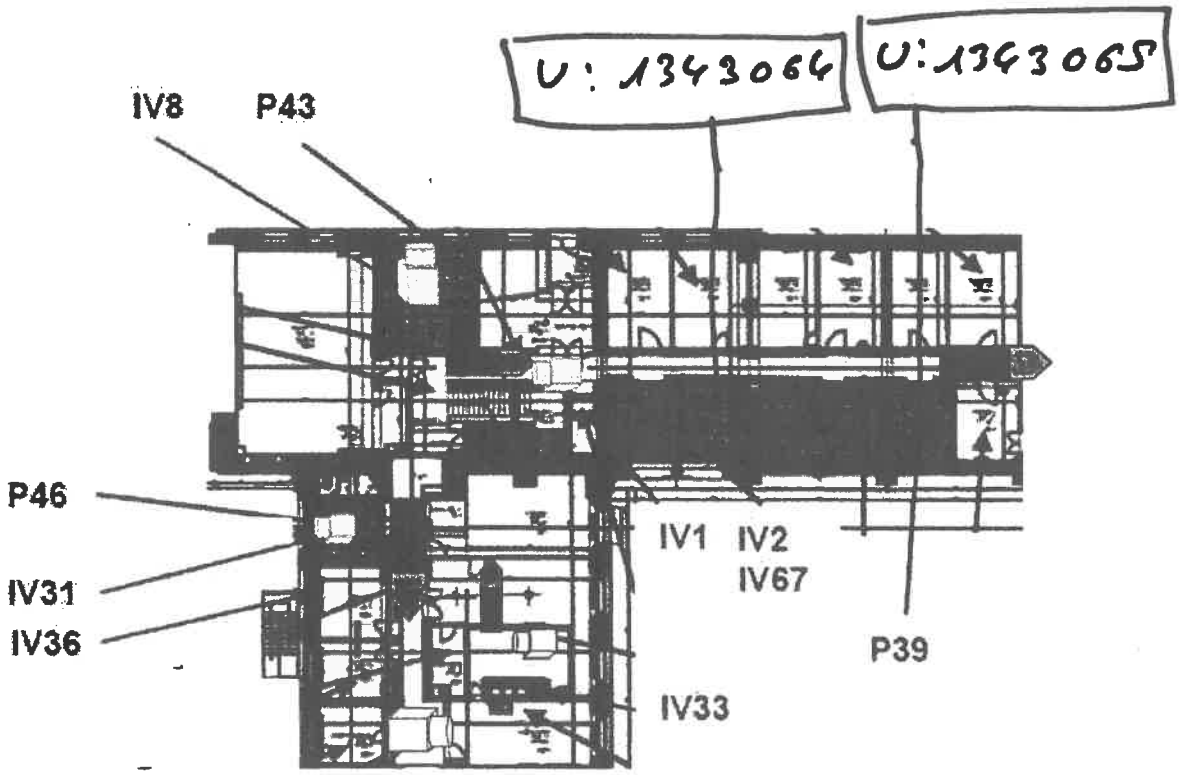
Annexe Rapport: Dossier
17HF000388
00016853

Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE. Il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans c

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :

Calorifugeage + enveloppe (Calorifugeage mousse orange + enveloppe bitumineuse grise)	P 87	Principal - RDC - Pièce 043 - Conduit de fluide
Garnitures de freins (Garnitures de freins)	IV 1	Principal - Combles - Machinerie ascenseur -.
Dalle plastique +colle + ragréage (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 39	Principal - RDC - Pièce 032 - Revêtement de sol
Lé collé + colle + ragréage (Lé collé + colle + ragréage)	IV 2	Principal - RDC - Pièce 036 - Revêtement de sol
Dalle plastique + colle + ragréage (Dalle dur beige et colle noire gris)	IV 8	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de sol
Faience + colle (Faience + colle)	P 43	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de mur
Dalle plastique (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 46	Principal - RDC - RP 002 - Revêtement de sol
Conduits en fibres-ciment (Conduits en fibres-ciment)	IV 31	Principal - RDC - RP 002 - Conduit de fluide
Revêtement dur (plaque plane en fibres-ciment) (Plaques d'habillage en fibro-ciment)	IV 33	Principal - RDC - REPRO 001 - Mur et cloison
Mastic vitrier (Mastic vitrier)	IV 36	Principal - RDC - Pièce 096 -.

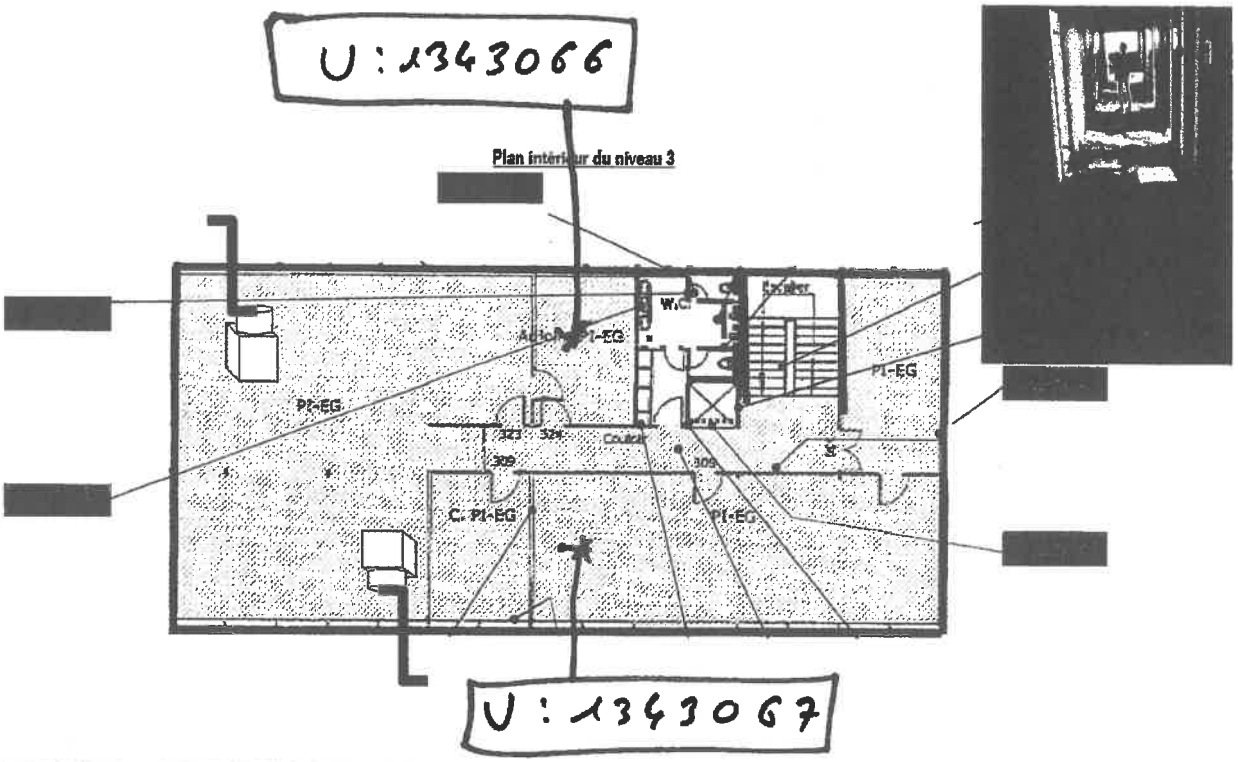


Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accor

Référence de l'affaire : **2016-468**

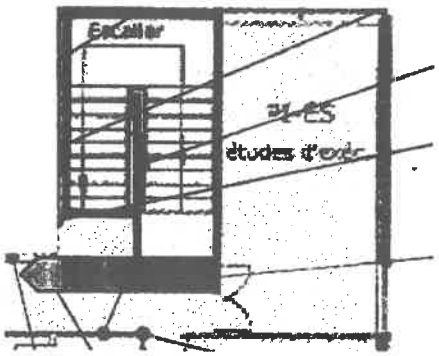
Etape 1 : Plan d'installation du R+3 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au niveau 2.
Confinement des murs périphériques et plafond du R+3 en totalité ainsi que l'escalier.



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur



Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE. Il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accord

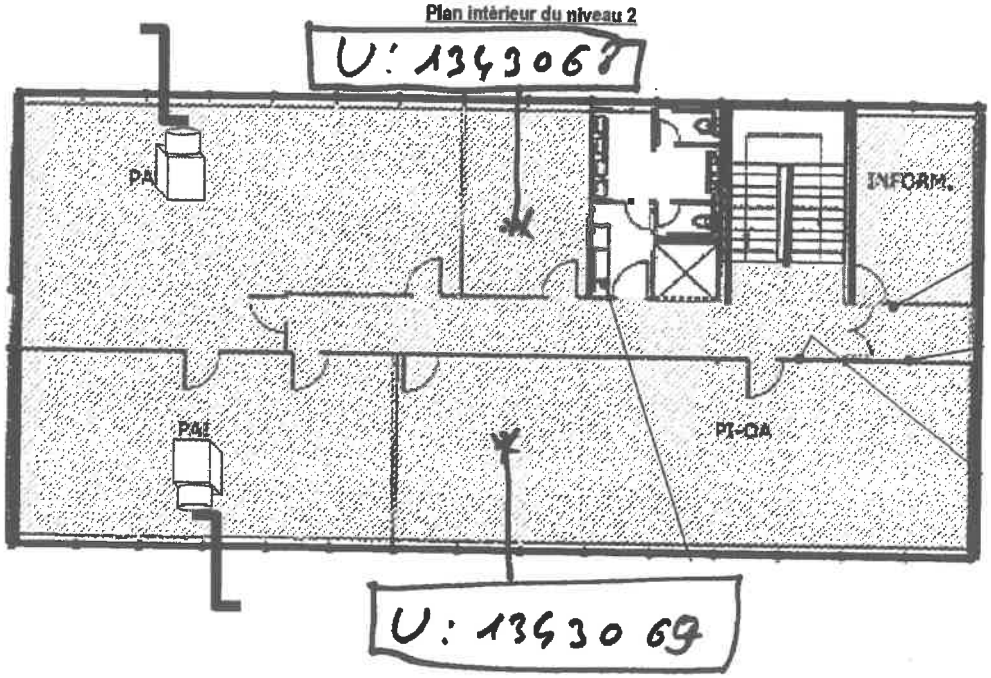
EuropAmiante	Plan de retrait - PPSPS	02 Bureau d'étude
		201 Bureau d'études

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :Plan d'installation du R+2 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au R+1. Confinement des murs périphériques et plafond du niveau 2 en totalité ainsi que l'escalier.

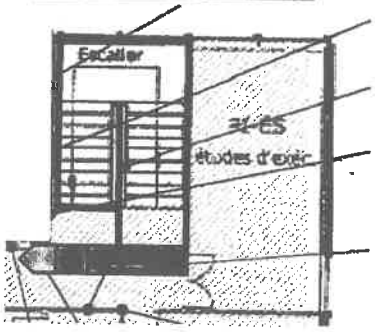
Plan intérieur du niveau 2



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur

Plan intérieur du niveau 1



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000582-01 Version du : 06/02/2017 16:29

Date de réception : 06/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000388-006**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1343069 - Zone I - Pailleron - R+2 - grande pièce - Dalle de sol - Colle bitumineuse - Ragréage - Colle de carrelage - Etanchéité bitumineuse - T-1343064

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	Mesure d'empoussièrement après travaux	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM176	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	03/02/2017 10:00	-
Date et heure de la fin du prélèvement	04/02/2017 10:00	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.01	l/minute
Débit final	7.03	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10145	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	4	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Observations

- Prélèvement : Mise en zone par chef de chantier

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

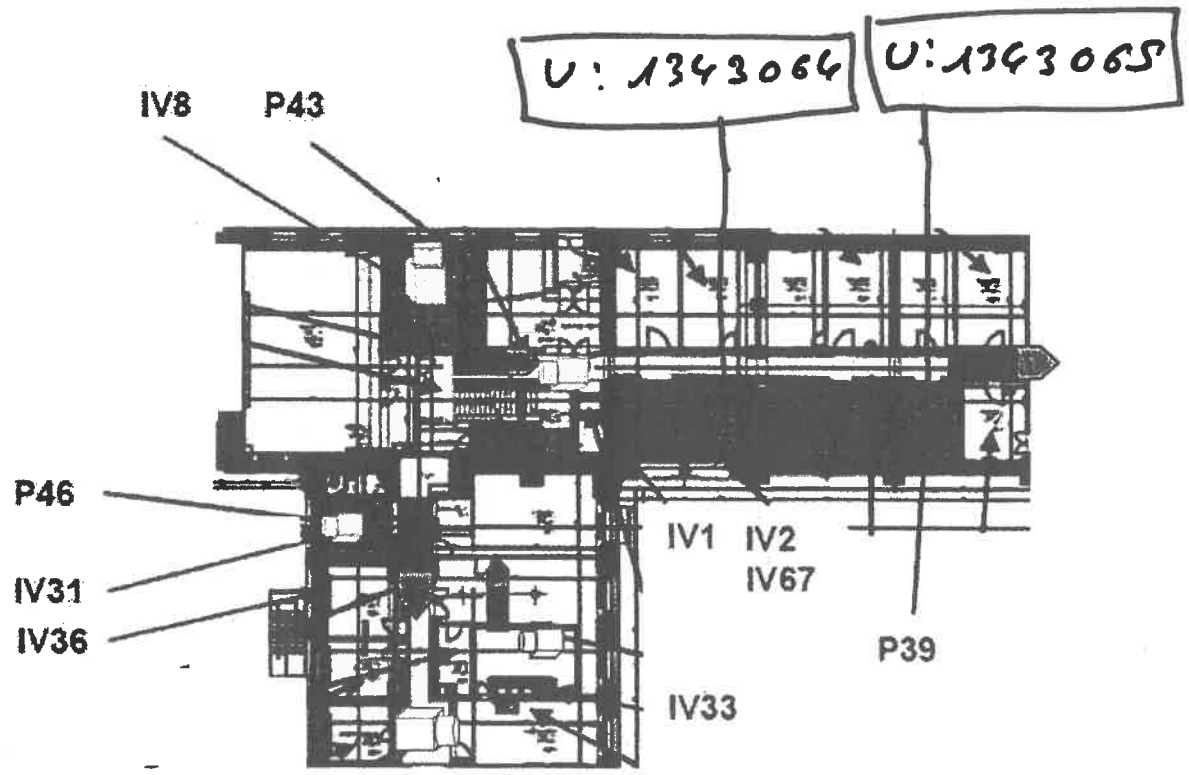
Annexe Rapport : Dossier
17HF000388
00016853

Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE. Il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans c

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :

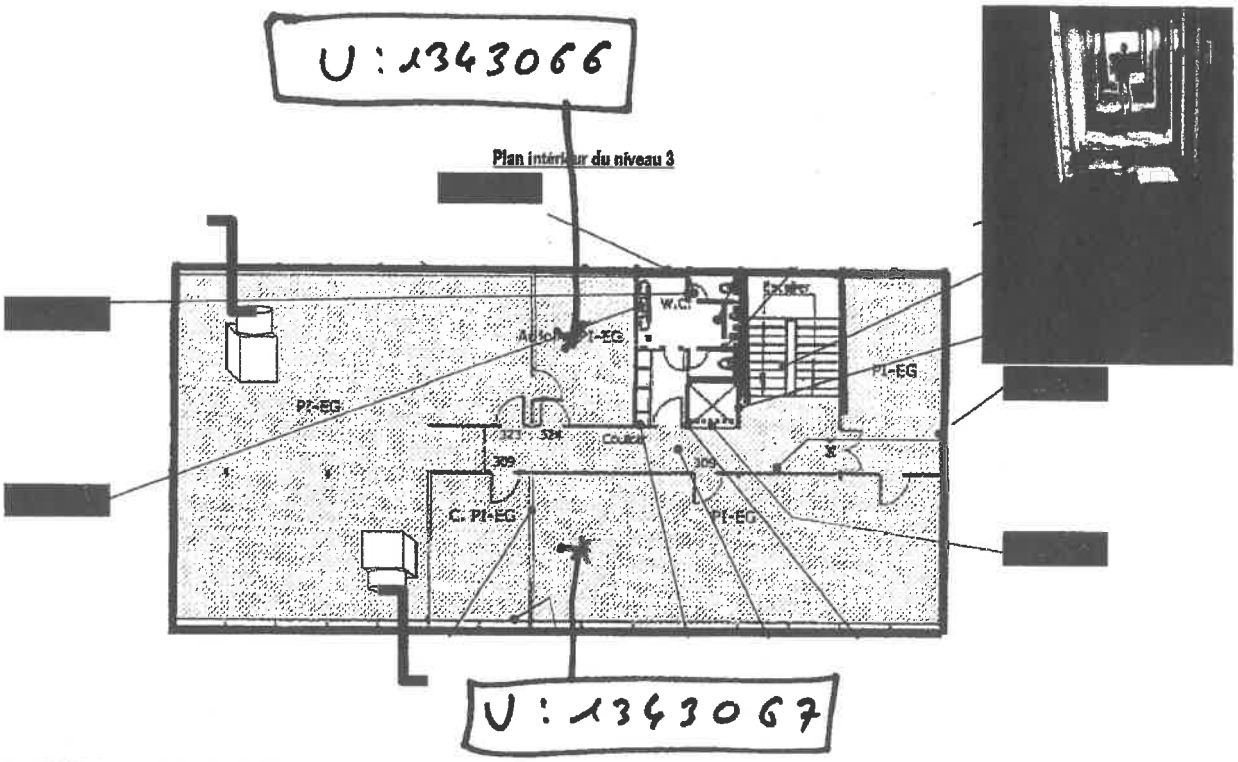
Calorifugeage + enveloppe (Calorifugeage mousse orange + enveloppe bitumineuse grise)	P 87	Principal - RDC - Pièce 043 - Conduit de fluide
Garnitures de freins (Garnitures de freins)	IV 1	Principal - Combles - Machinerie ascenseur - .
Dalle plastique +colle + ragréage (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 39	Principal - RDC - Pièce 032 - Revêtement de sol
Lé collé + colle + ragréage (Lé collé + colle + ragréage)	IV 2	Principal - RDC - Pièce 036 - Revêtement de sol
Dalle plastique + colle + ragréage (Dalle dur beige et colle noire gris)	IV 8	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de sol
Faience + colle (Faience + colle)	P 43	Principal - RDC - Pièce 102 - Revêtement de mur
Dalle plastique (Dalle plastique + colle + ragréage)	P 46	Principal - RDC - RP 002 - Revêtement de sol
Conduits en fibres-ciment (Conduits en fibres-ciment)	IV 31	Principal - RDC - RP 002 - Conduit de fluide
Revêtement dur (plaque plane en fibres-ciment) (Plaques d'habillage en fibro-ciment)	IV 33	Principal - RDC - REPRO 001 - Mur et cloison
Mastic vitrier (Mastic vitrier)	IV 36	Principal - RDC - Pièce 098 - .

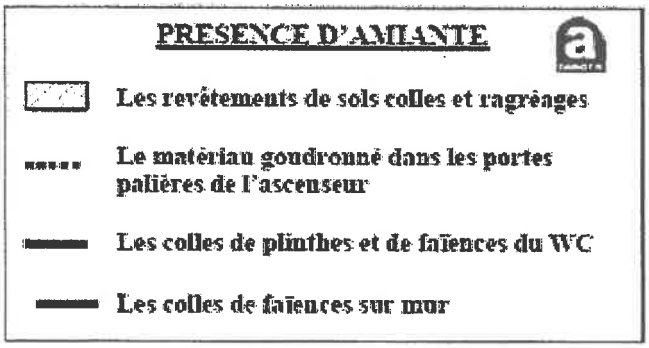


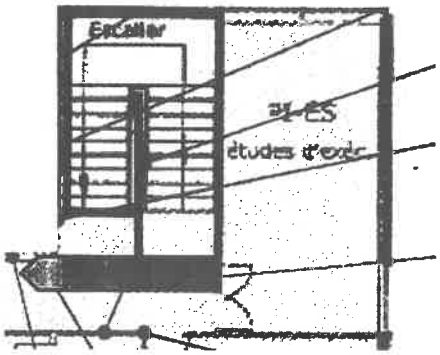
Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accor

Etape 1 : Plan d'installation du R+3 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au niveau 2.
Confinement des murs périphériques et plafond du R+3 en totalité ainsi que l'escalier.







Annexe Rapport: Dossier
17HF000388
00016855

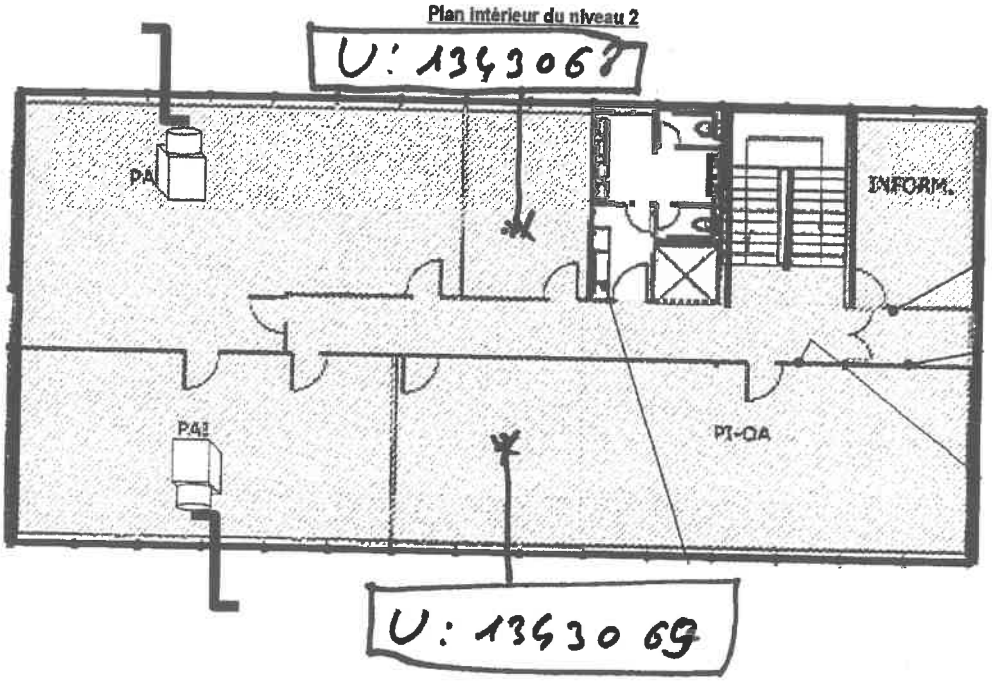
Ce document est la propriété de EUROPAMIANTE, il ne peut être reproduit, ni communiqué à un tiers sans accord

Référence de l'affaire : **2016-468**

Etape 2 :Plan d'installation du R+2 pour le bâtiment Pailleron

Nous installerons un tunnel de décontamination 5 compartiments / 2 douches au R+1. Confinement des murs périphériques et plafond du niveau 2 en totalité ainsi que l'escalier.

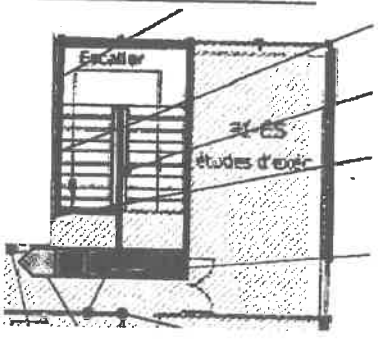
Plan intérieur du niveau 2



PRESENCE D'AMIANTE

- Les revêtements de sols colles et ragréages
- Le matériau goudronné dans les portes palières de l'ascenseur
- Les colles de plinthes et de faïences du WC
- Les colles de faïences sur mur

Plan intérieur du niveau 1



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000734-01 | Version du : 14/02/2017 14:25 |

Date de réception : 14/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000536-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1352859 - Zone Xc - Ancienne gare - RDC - pièce au fond à gauche - Dalle de sol - Colle bitumineuse - T-1352859

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM189	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	13/02/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	14/02/2017 08:30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7.01	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10094	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Bâtiment
Ancienne Jarre
RDC

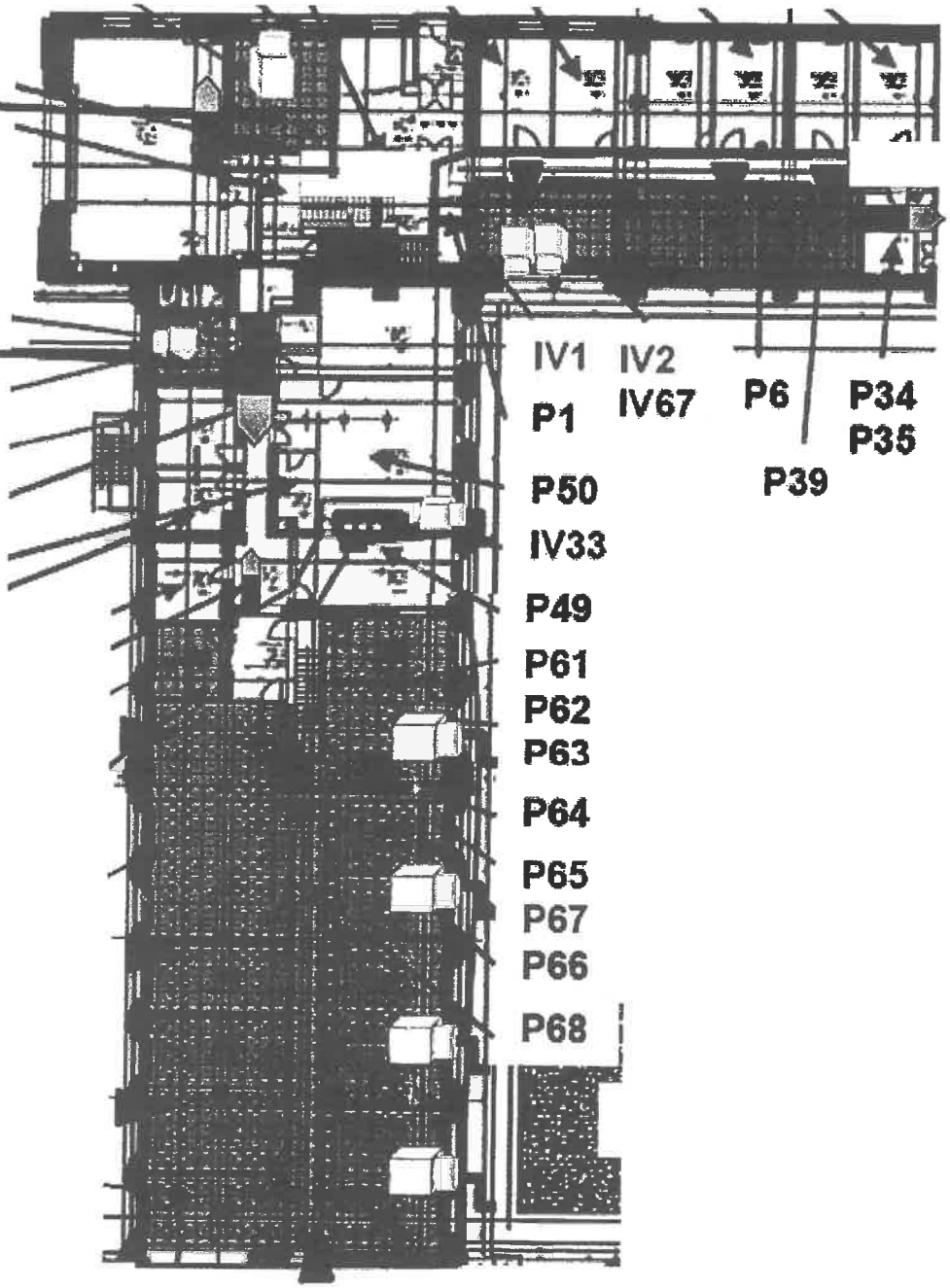
Etape 2 :

1 libératoire

U : 1352860

1 libératoire

U : 1352859



Annexe Rapport: Dossier
17HF000536
00017114

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000735-01 | Version du : 14/02/2017 14:26 |

Date de réception : 14/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000536-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1352860 - Zone Xb - Ancienne gare - RDC - Pièce au fond à droite - Dalle de sol - Colle bitumineuse - T-1352859

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM192	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	13/02/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	14/02/2017 08:30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7.02	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10119	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Bâtiment
Ancienne Jarre
RDC

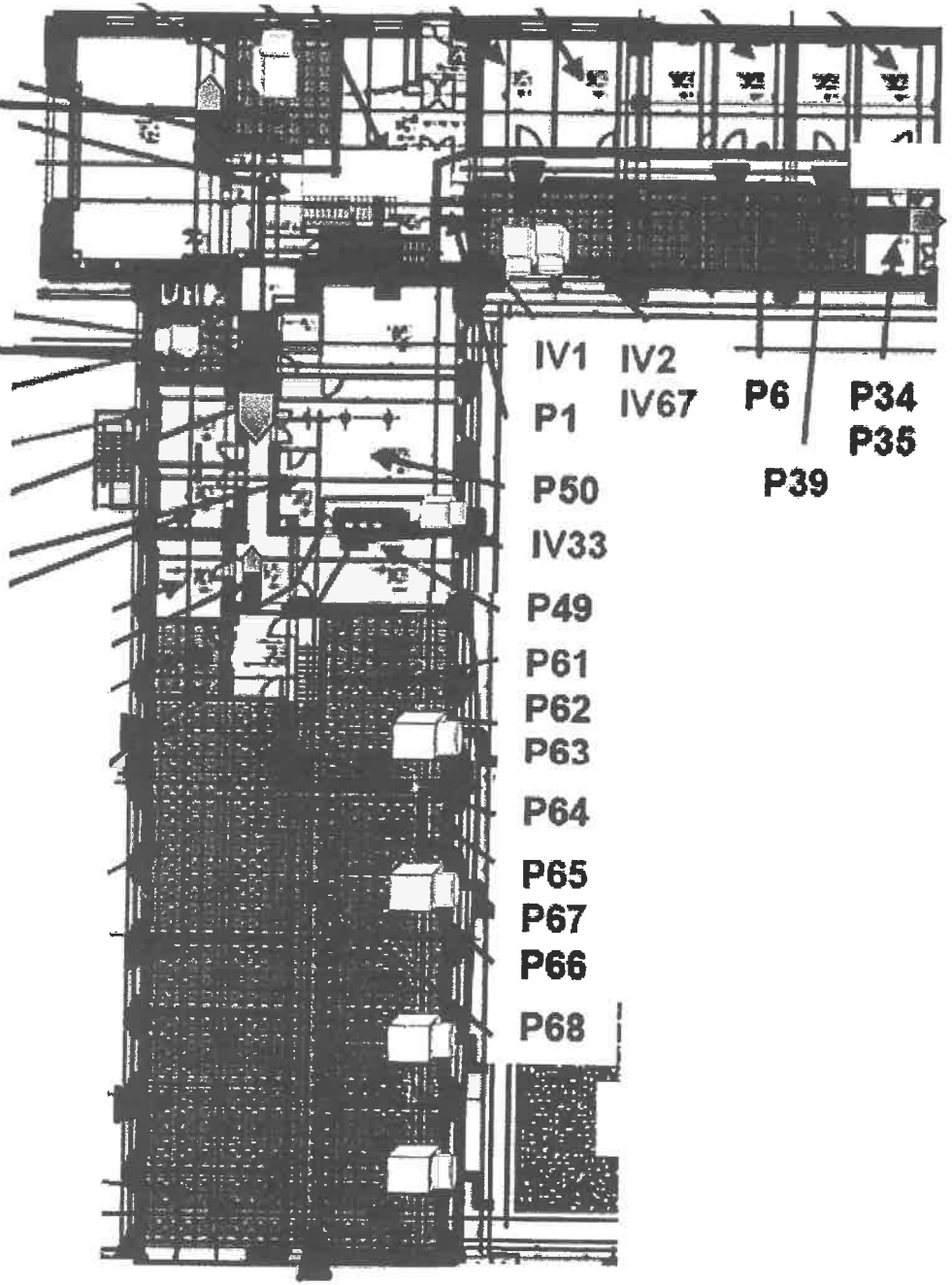
Etape 2 :

1 libératoire

U : 1352860

1 libératoire

U : 1352859



Annexe Rapport: Dossier
17HF000536
00017114

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000994-01 Version du : 27/02/2017 18:55

Date de réception : 27/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000748-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1367409 - Zone XIII - Ancienne Gare - R+2 - Bureau côté rue - Au centre du bâtiment - Ciment (toiture) - T-1367409

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Rodolphe Burnel - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	28POM288	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	24/02/2017 09:45	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	25/02/2017 09:45	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7.20	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10283	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

Célénie Joigner
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

U:1367510

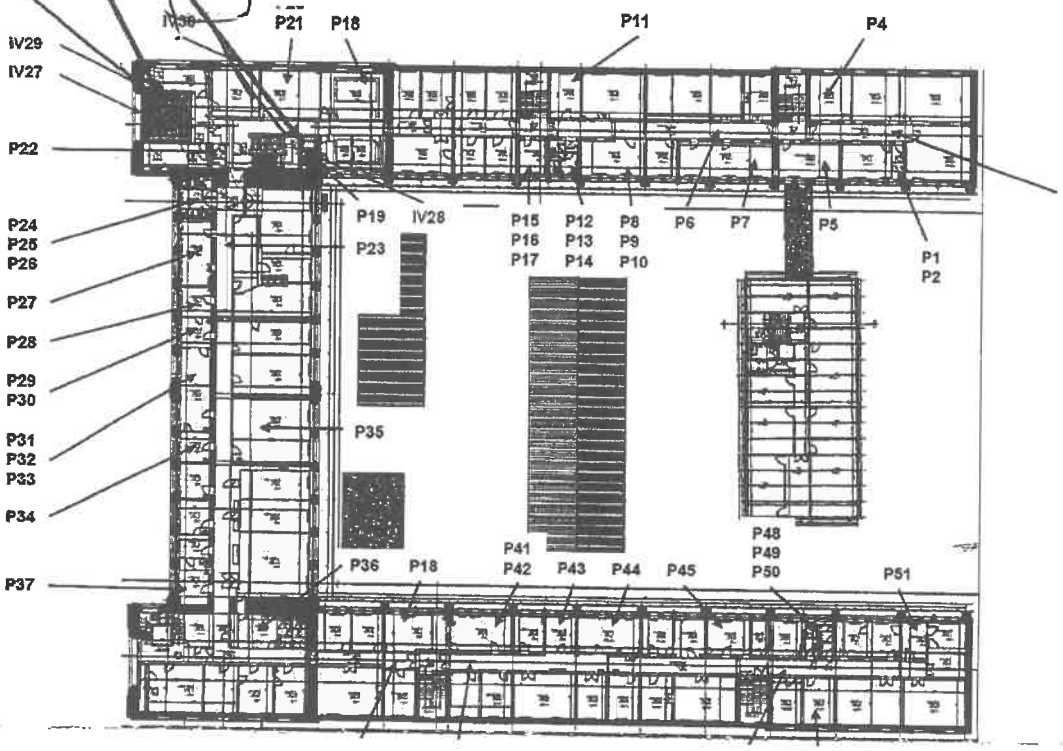
U:1367541

Annexe Rapport: Dossier 17HF000748

00017667

1er étage

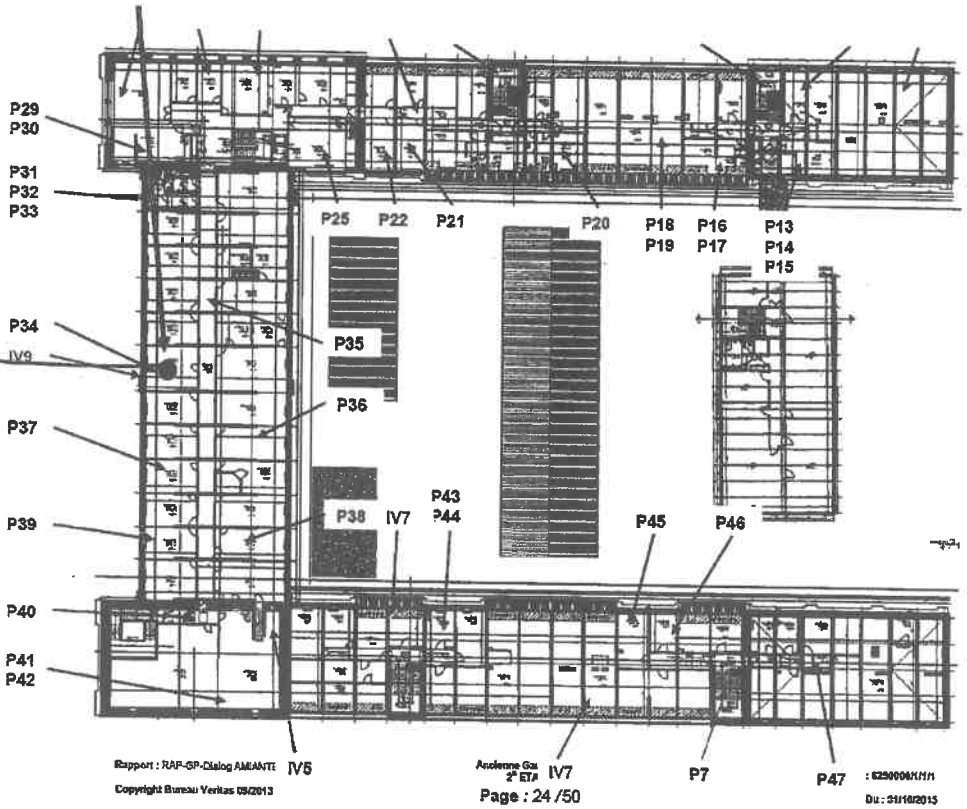
Mesure libératoire :



2ème étage

Mesure libératoire

U:1367509



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000995-01 | Version du : 27/02/2017 18:55 |

Date de réception : 27/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000748-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1367410 - Zone XIIb - Ancienne Gare - R+1- Dans l'angle du bâtiment - Ciment (toiture) - T-1367409

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Rodolphe Bumel - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	23POM375	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	24/02/2017 09:45	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	25/02/2017 09:45	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7.20	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10080	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Célénie Joigner
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

U.1367510

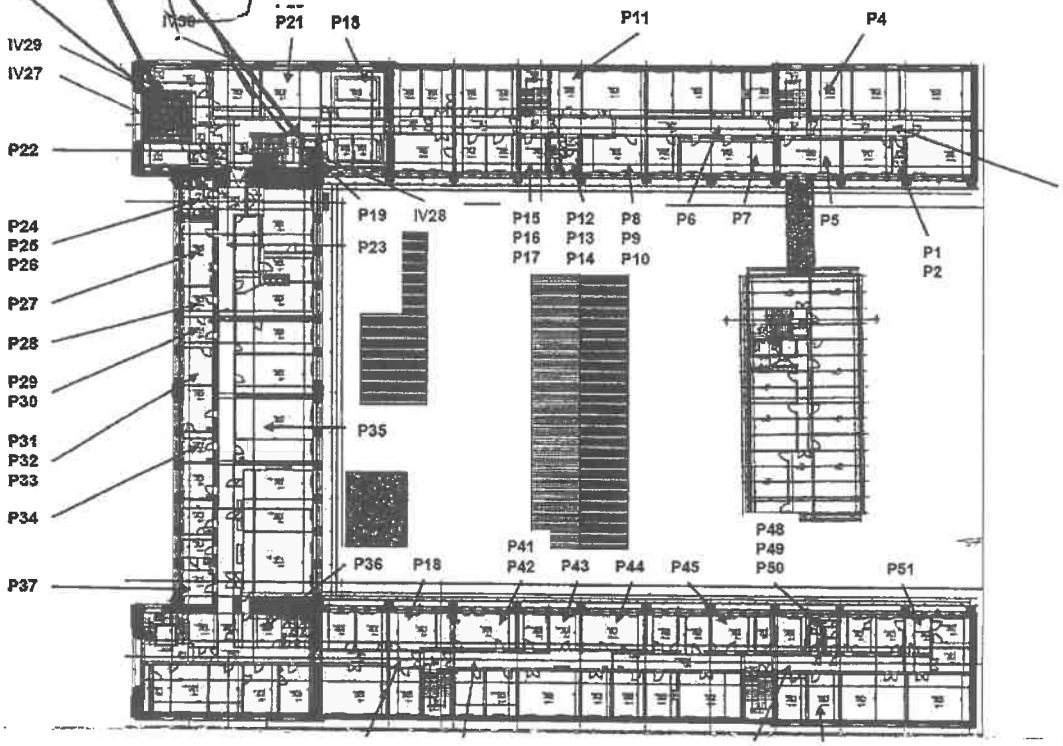
U.1367511

Annexe Rapport: Dossier 17HF000748

00017667

1er étage

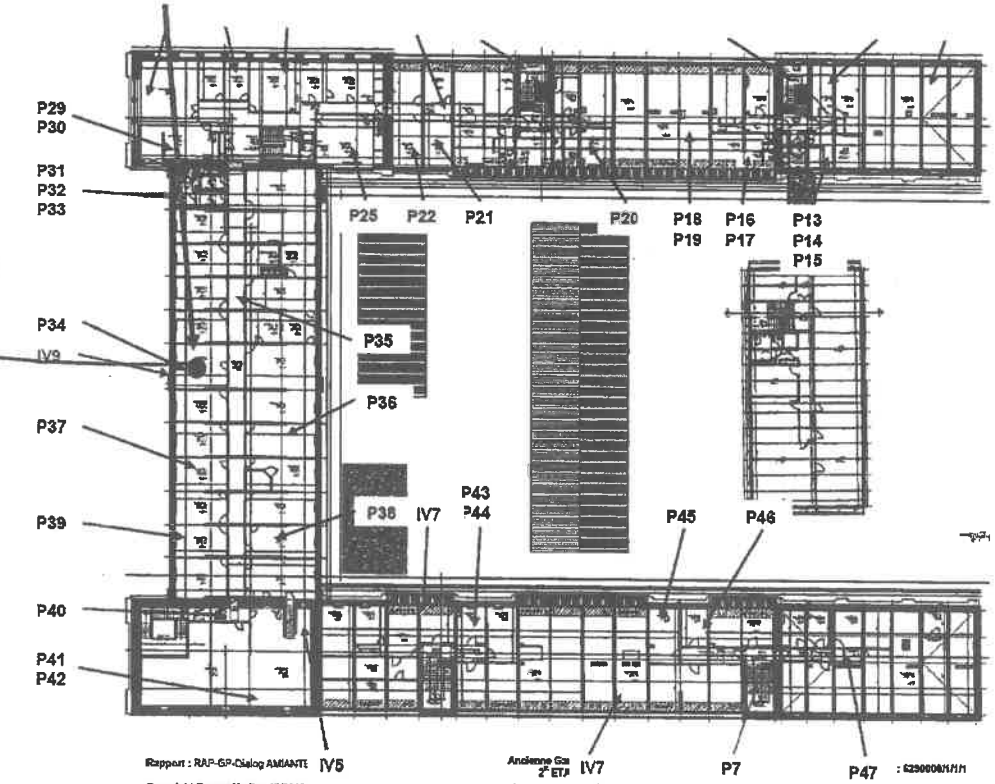
Mesure libératoire U.



2ème étage

Mesure libératoire

U: 1367509



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-000996-01 | Version du : 27/02/2017 18:55 |

Date de réception : 27/02/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000748-003**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1367411 - Zone XIIc - Ancienne Gare - Derrière les escaliers - Dalle de sol - Colle bitumineuse - Ciment (ragréage) - T-1367409

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Rodolphe Burnel - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	23POM286	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	24/02/2017 09:45	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	25/02/2017 09:45	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7.20	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	9979	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	15	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.8	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.8**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Célénie Joigner
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Annexe Rapport: Dossier 17HF000748

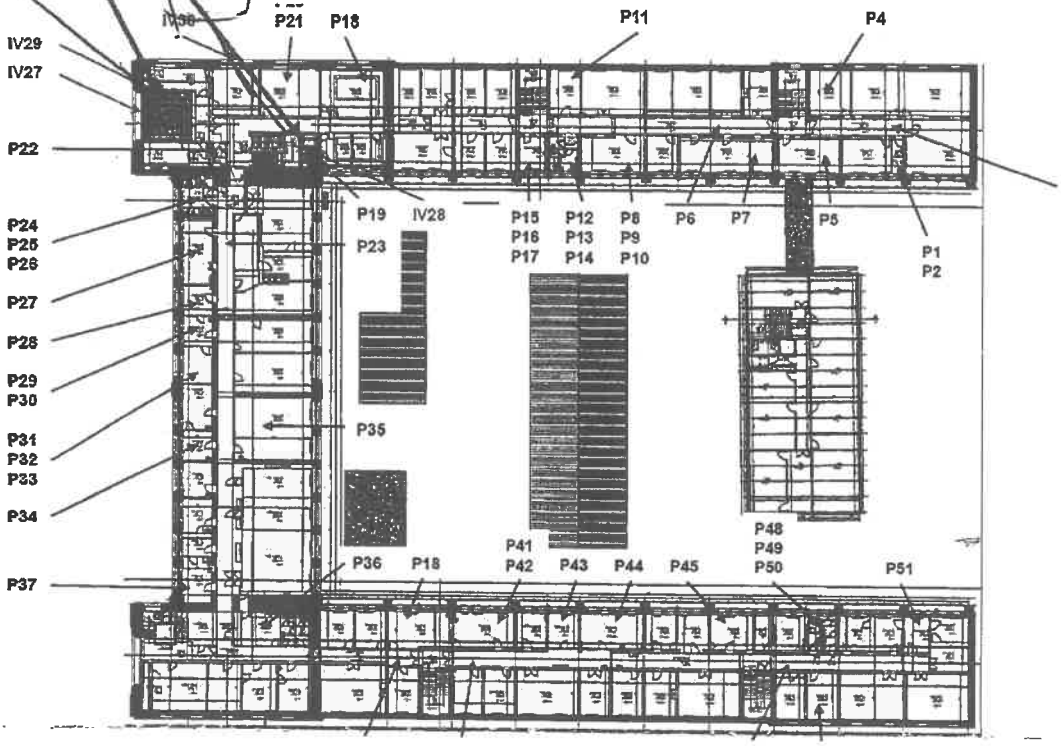
00017667

U:1367510

U:1367511

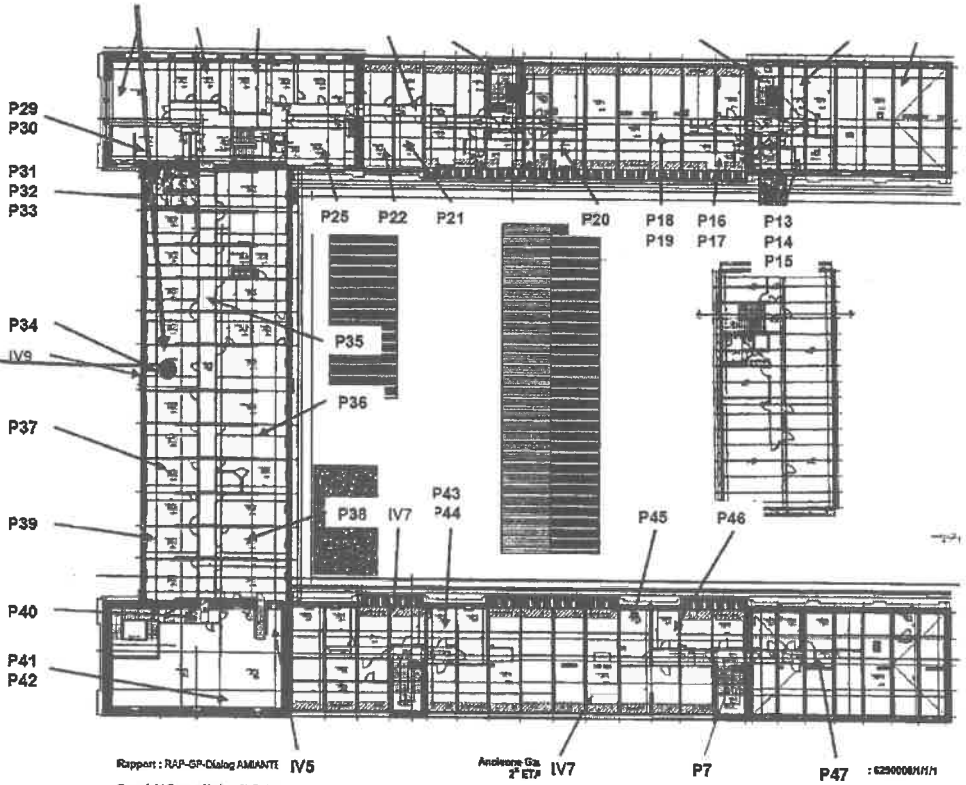
1er étage

Mesure libératoire



2ème étage

Mesure libératoire



U:1367509

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001081-01 | Version du : 02/03/2017 8:10 |

Date de réception : 01/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000780-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1362502 - Zone II - RDC - WC - Dalle de sol - Colle de carrelage - Etanchéité bitumineuse - T-1362502

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM185	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	28/02/2017 08:45	-
Date et heure de la fin du prélèvement	01/03/2017 08:45	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.0	l/minute
Débit final	7.0	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	9980	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	4	-
Informations relatives à l'analyse Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	15	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.8	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.8**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Elise Gilabert
Chargée de stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001082-01 | Version du : 02/03/2017 8:18 |

Date de réception : 01/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000780-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1362503 - Zone II - RDC - Pièce gauche - Dalle de sol - Colle de carrelage - Etanchéité bitumineuse - T-1362502

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM190	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	28/02/2017 08:45	-
Date et heure de la fin du prélèvement	01/03/2017 08:45	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	6.96	l/minute
Débit final	6.97	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10084	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	4	-
Informations relatives à l'analyse Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: – - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Elise Gilabert
Chargée de stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001083-01 | Version du : 02/03/2017 8:18 |

Date de réception : 01/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000780-003**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1362504 - Zone II - R+1 - WC - Dalle de sol - Colle de carrelage - Etanchéité bitumineuse - T-1362502

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM174	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	28/02/2017 08:45	-
Date et heure de la fin du prélèvement	01/03/2017 08:45	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.06	l/minute
Débit final	7.07	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10112	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	4	-
Informations relatives à l'analyse Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Elise Gilabert
Chargée de stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001084-01 | Version du : 02/03/2017 8:18 |

Date de réception : 01/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF000780-004**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1362505 - Zone II - R+1 - Pièce gauche - Dalle de sol - Colle de carrelage - Etanchéité bitumineuse - T-1362502

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM142	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	28/02/2017 08:45	-
Date et heure de la fin du prélèvement	01/03/2017 08:45	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	6.96	l/minute
Débit final	6.98	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10180	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	4	-
Informations relatives à l'analyse Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Elise Gilabert
Chargée de stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001378-01 — Version du : 14/03/2017 16:41 —

Date de réception : 14/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001016-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1381183 - Zone VIb - Pièce 5-6-7- côté plaque fibrociment - Calorifugeage - Faux-plafond (carton, rigide, amiante-ciment) - T-1381183

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM193	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	13/03/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	14/03/2017 08:30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	6.98	l/minute
* Débit final	6.98	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10081	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001379-01 | Version du : 14/03/2017 16:41 |

Date de réception : 14/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001016-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1381184 - Zone VIb - Pièce 5-6-7 - côté calorifigeage - Calorifugeage - Faux-plafond (carton, rigide, amiante-ciment) - T-1381183

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM162	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	13/03/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	14/03/2017 08:30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	6.96	l/minute
* Débit final	6.95	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10120	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001379-01 | Version du : 14/03/2017 16:41 |

Date de réception : 14/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001016-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1381184 - Zone VIb - Pièce 5-6-7 - côté calorifigeage - Calorifugeage - Faux-plafond (carton, rigide, amiante-ciment) - T-1381183

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM162	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	13/03/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	14/03/2017 08.30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	6.96	l/minute
* Débit final	6.95	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10120	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "Inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001428-01 | Version du : 16/03/2017 14:10 |

Date de réception : 15/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ : 1 Rue Henry Maret, 57000 METZ
Stratégie : 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001089-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1383659 - Zone VIa - Ancienne gare - sous-sol - Pièce 22 - Gaine amiante intérieur - T-1383659

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent KREBS	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent KREBS	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18PM194	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable	-
* Date et heure du début du prélèvement	14/03/2017 08:15	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	15/03/2017 08:15	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.03	l/minute
* Débit final	7.03	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10094	L
Méthode de la simulation	NA	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	NA	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/4	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	324.92	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	26	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	1	fibres
* Type d'amiante	chrysotile	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.49	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.5	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	2.3	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 2.3**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Observations

- Du fait du fort empoussièrement du filtre, une SA de 0,5 fibres/l a été visée (arrêté du 19 août 2011, article 2, 4ième alinéa).
- Le filtre, préparé initialement au ½, a conduit à un taux d'obscurcissement de 50% non conforme par rapport au §9.4.c de la NFX 43-050. Le laboratoire a dû adapter la fraction préparée et la surface de filtration afin de respecter cette exigence normative.

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "Inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Elise Gilabert
Chargée de stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001627-01 | Version du : 23/03/2017 10:25 |

Date de réception : 22/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001159-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1387879 - Zone Xc - Ancienne gare - Aile gauche - RDC - Pièce P94 - Dalle de sol - Revêtement bitumineux - T-1387879

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM174	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	21/03/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	22/03/2017 08:30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.08	l/minute
* Débit final	7.08	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10081	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

Stéphane Beck
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Date de réception : 27/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001279-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1392458 - Ancienne gare - R+2 - Combles - Angle gauche - Ciment (gaine) - T-1392458

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	Mesure d'empoussièrement après travaux	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM095	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	24/03/2017 08:30	-
Date et heure de la fin du prélèvement	25/03/2017 08:30	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	6.97	l/minute
Débit final	6.98	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Non	-
Volume d'air prélevé	10123	L
Méthode de la simulation	Ventilateur	-
Durée de la simulation	24	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

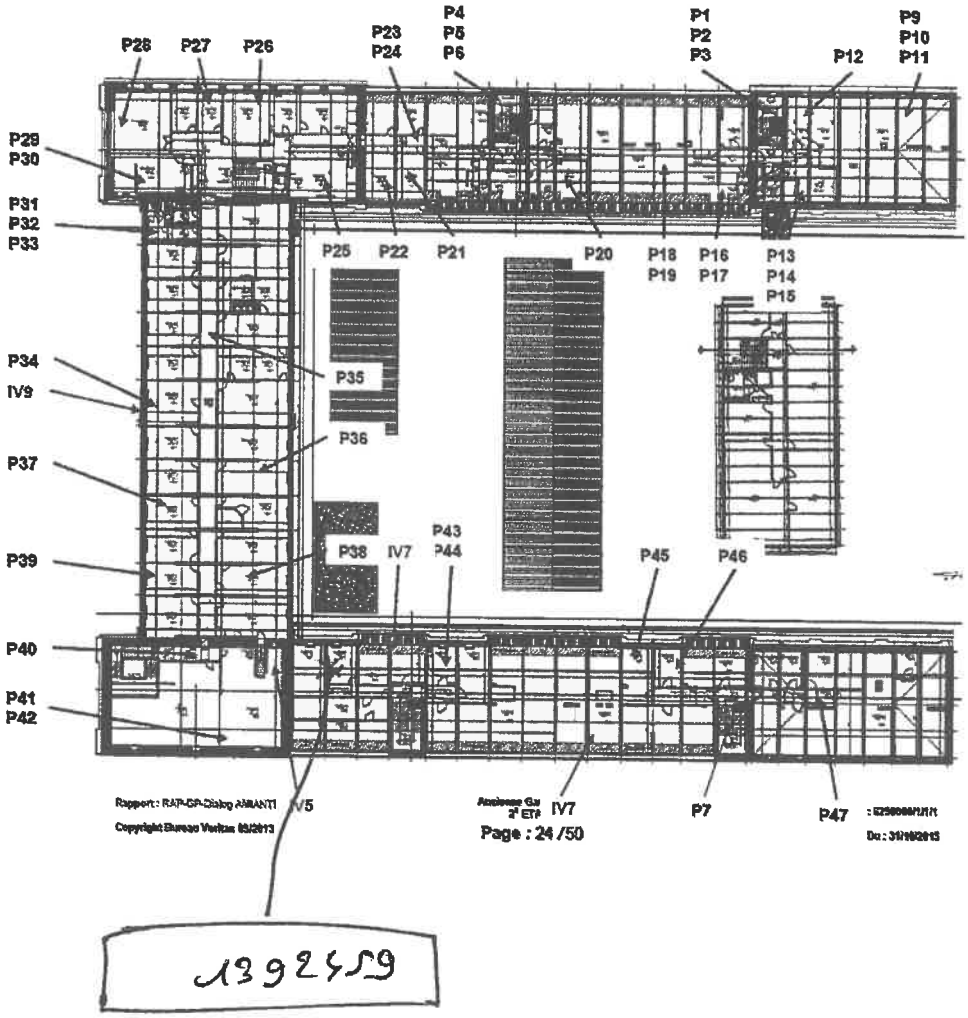


Mathieu Farion
Chargé de stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

Désamiantage du 2ème étage



eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002373-01 | Version du : 19/04/2017 7:47 |

Date de réception : 18/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001671-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1411760 - Zone VIII - Ancienne gare - RDC - Au fond de la zone - Calorifugeage - Faux-plafond (carton, rigide, amiante-ciment) - Dalle de sol - Joint - Colle bitumineuse - T-1411760

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	Mesure d'empoussièrement après travaux	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Freddy Nicolas - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	23pom316	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	13/04/2017 10:45	-
Date et heure de la fin du prélèvement	14/04/2017 10:45	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.00	l/minute
Débit final	7	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10079	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	219	mm²
Nombre d'ouvertures lues	15	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

Stéphane Beck
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002374-01 | Version du : 19/04/2017 7:47 |

Date de réception : 18/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001671-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1411761 - Zone VIII - Ancienne gare - RDC - A l'entrée de la zone - Calorifugeage - Faux-plafond (carton, rigide, amiante-ciment) - Dalle de sol - Joint - Colle bitumineuse - T-1411760

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	Mesure d'empoussièrement après travaux	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Freddy Nicolas - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	23pom288	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	13/04/2017 10:45	-
Date et heure de la fin du prélèvement	14/04/2017 10:45	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.00	l/minute
Débit final	7	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10181	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	219	mm²
Nombre d'ouvertures lues	15	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.8	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.8**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

Stéphane Beck
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002375-01 | Version du : 19/04/2017 7:48 |

Date de réception : 18/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001671-003**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1412762 - Zone LA I- Ancienne gare - Rdc - Au milieu de la zone - Joint - T-1411760

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Freddy Nicolas - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	23pom375	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	13/04/2017 10:45	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	14/04/2017 10:45	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10080	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	219	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	15	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

Stéphane Beck
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002376-01 | Version du : 19/04/2017 7:48 |

Date de réception : 18/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001671-004**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1412763 - Zone LA II - Ancienne gare - Rdc - Au milieu de la zone - Joint - T-1411760

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Freddy Nicolas - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	23pom318	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	13/04/2017 10:45	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	14/04/2017 10:45	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10080	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	219	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	15	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

Stéphane Beck
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002377-01 | Version du : 19/04/2017 7:48 |

Date de réception : 18/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001671-005**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1412764 - Zone LA III - Ancienne gare - Rdc - Au milieu de la zone - Joint - T-1411760

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Freddy Nicolas - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	23pom286	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	13/04/2017 10:45	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	14/04/2017 10:45	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10080	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	219	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	15	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	1	fibres
* Type d'amiante	chrysotile	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.3	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	1.4	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 1.4**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

Stéphane Beck
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE

-

16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

Date de réception : 21/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001770-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1415922 - Zone XX - R+1 - Derrière ascenseur - Faux-plafond (carton, rigide, amiante-ciment) - T-1415922

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	Mesure d'empoussièrement après travaux	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM193	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
Date et heure du début du prélèvement	20/04/2017 08:30	-
Date et heure de la fin du prélèvement	21/04/2017 08:30	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.07	l/minute
Débit final	7.07	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10081	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	219	mm²
Nombre d'ouvertures lues	15	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002510-01 | Version du : 24/04/2017 11:26 |

Date de réception : 21/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001770-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1415923 - Zone XXII - R+2 - Pallier - Ciment (gaine) - T-1415922

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM182	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	20/04/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	21/04/2017 08:30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	6.90	l/minute
* Débit final	6.91	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	9922	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	219	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	15	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

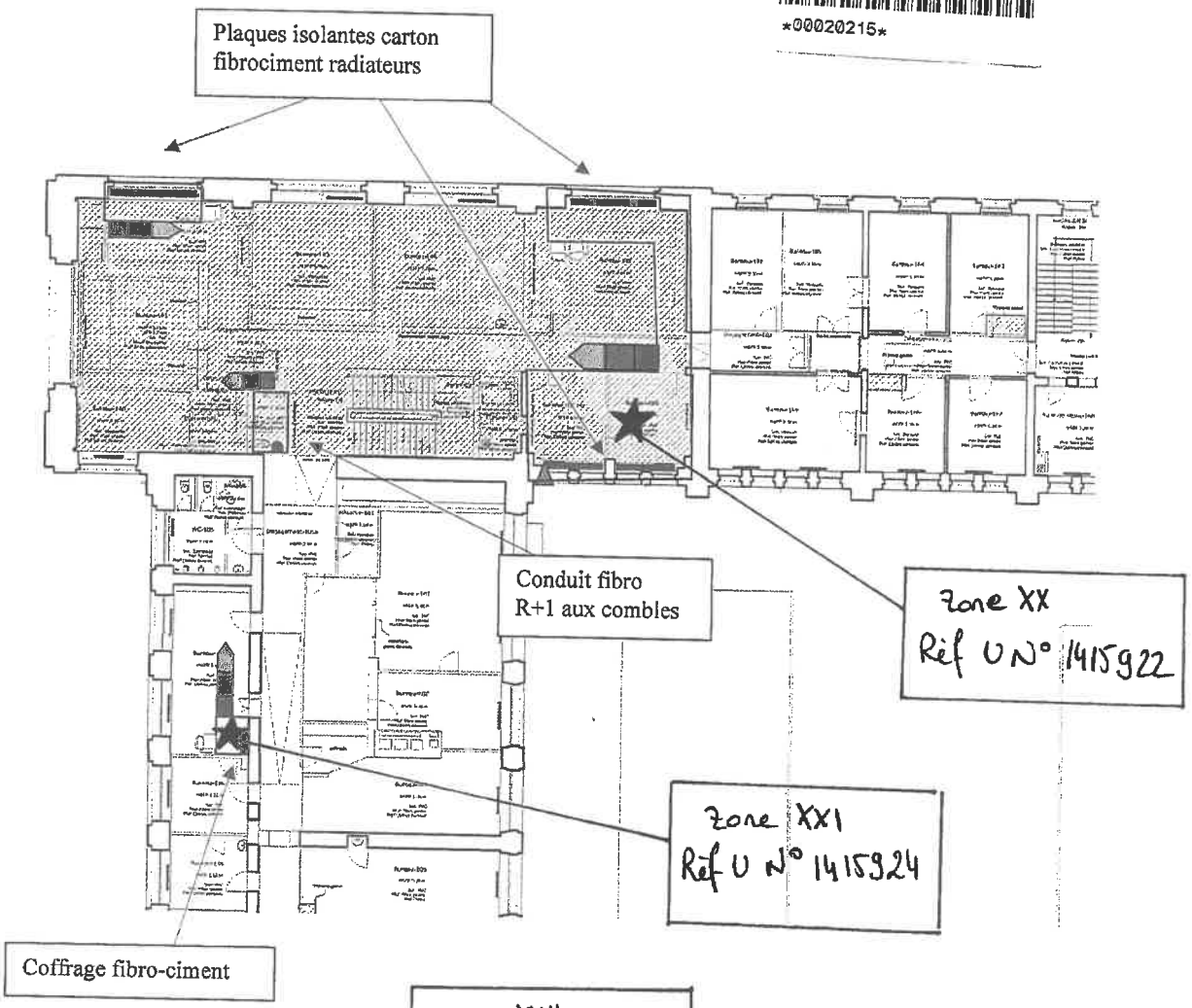
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

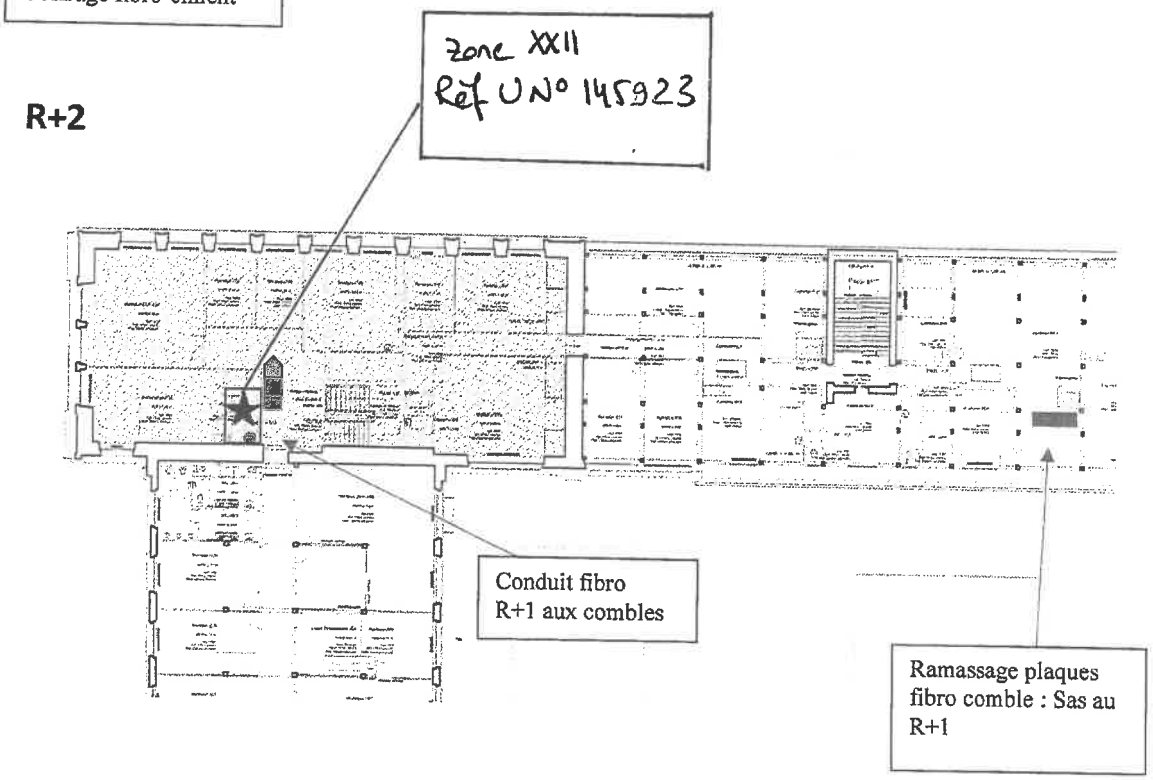
ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

R+1


Plaques isolantes carton fibrociment radiateurs
Conduit fibro R+1 aux combles
Zone XX
Réf UN° 1415922
Zone XX1
Réf U N° 1415924
Coffrage fibro-ciment

R+2


Zone XX11
Réf UN° 145923
Conduit fibro R+1 aux combles
Ramassage plaques fibro comble : Sas au R+1

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002511-01 | Version du : 24/04/2017 11:26 |

Date de réception : 21/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001770-003**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1415924 - Zone XXI - R+1- 2 ième pièce à gauche - Plaque fibrociment - T-1415922

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	U - Restitution 1 (Libératoire)	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM181	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	20/04/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	21/04/2017 08:30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.03	l/minute
* Débit final	7.05	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10108	L
Méthode de la simulation	Non applicable	-
Durée de la simulation	0	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	219	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	15	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.28	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

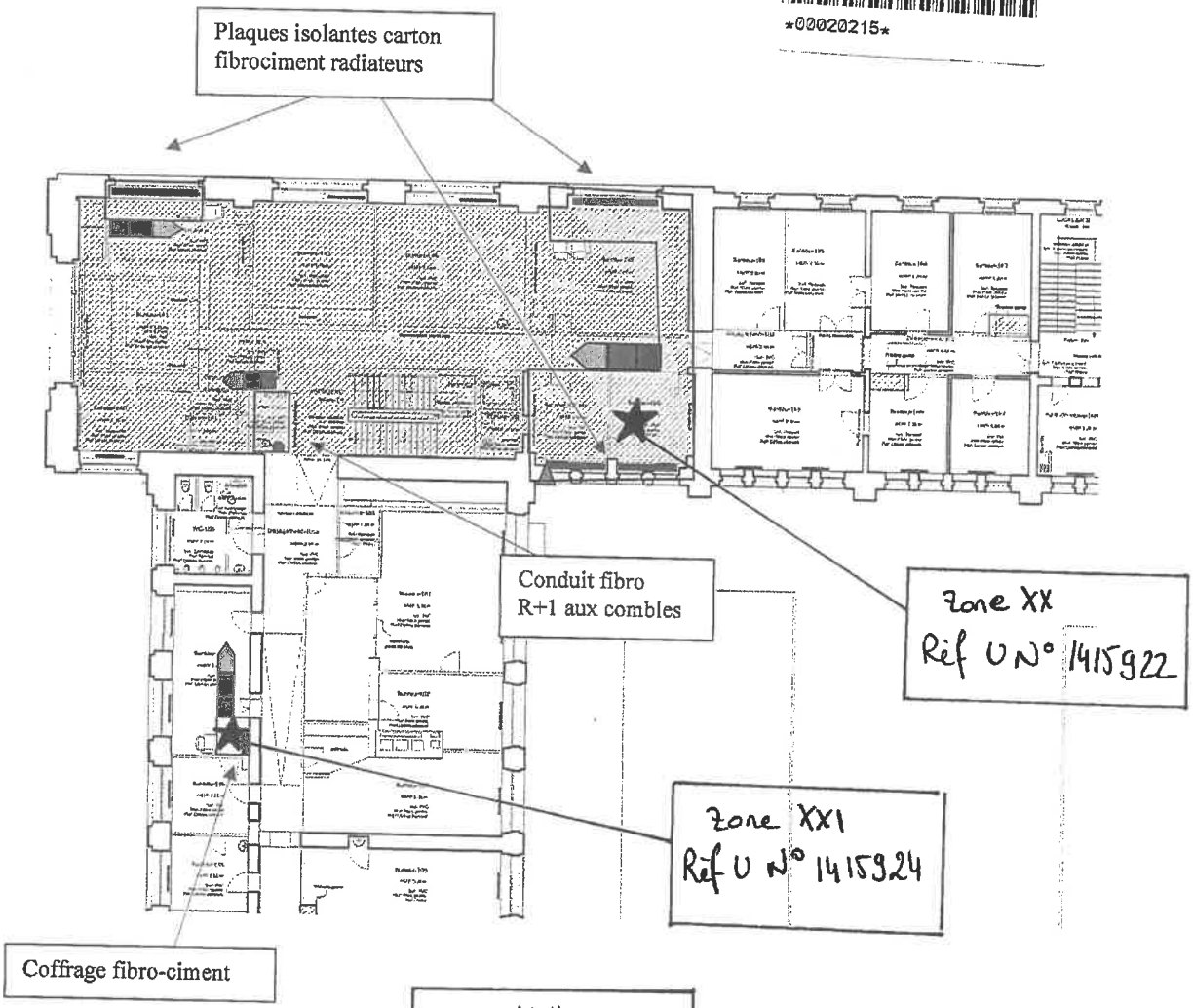
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

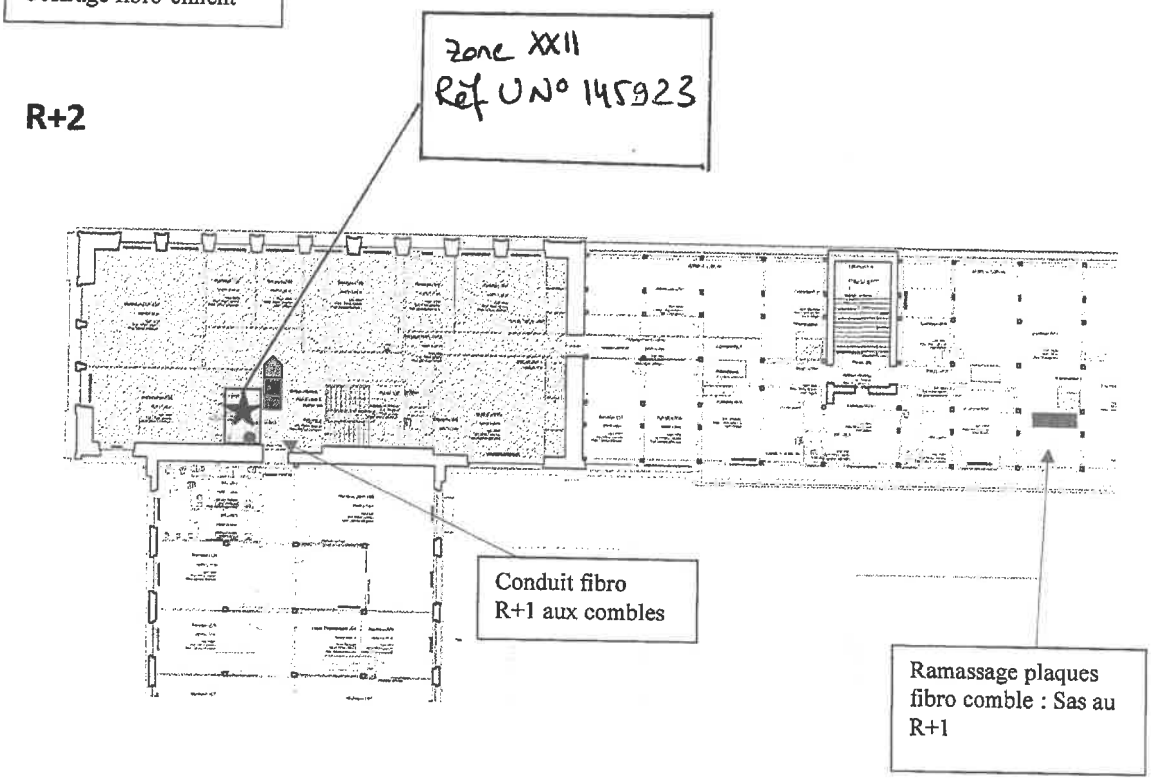
ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

R+1


Plaques isolantes carton fibrociment radiateurs
Conduit fibro R+1 aux combles
Zone XX
Réf UN° 1415922
Zone XX1
Réf U N° 1415924
Coffrage fibro-ciment

R+2


Zone XX11
Réf UN° 145923
Conduit fibro R+1 aux combles
Ramassage plaques fibro comble : Sas au R+1

FIN DE CHANTIER AMIANTE

EUROPAMIANTE - ZAC les platanes - 16 Rue Louis Fournier - 77100 MEAUX
SAS au Capital 250.000€ Siret 51087243500027 APE 3900Z
☏ 01.60.01.25.25 – 🖹 01.55.04.94.22 info@europamiante.com
visitez notre site *www.Europamiante.com*

QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENC

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001434-01 | Version du : 16/03/2017 16:11 |

Date de réception : 15/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001088-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1384566 - Zone VIII - Ancienne gare- Sous-sol - Piéce 4 - Chaufferie - Calorifugeage - T-1384556

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Type de mesure	V - Fin de chantier amiante	-
Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent KREBS - Saverne (EPBE)	-
Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent KREBS - Saverne (EPBE)	-
Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM191	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable	-
Date et heure du début du prélèvement	15/03/2017 08:15	-
Date et heure de la fin du prélèvement	16/03/2017 08:15	-
Durée de prélèvement	1440	minute
Débit initial	7.02	l/minute
Débit final	7.03	l/minute
Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
Volume d'air prélevé	10100	L
Méthode de la simulation	Ventilateur	-
Durée de la simulation	24	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	NA	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS		
Fraction calcinée	1/2	-
Nombre de grilles lues	2	-
Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
Nombre d'ouvertures lues	14	-
Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
Type d'amiante	-	-
Résultats Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est		
Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
Résultat en concentration	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Elise Gilabert
Chargée de stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE

-

16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-001628-01 | Version du : 23/03/2017 10:33 |

Date de réception : 22/03/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001159-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1387880 - Zone Xb - Ancienne gare - Aile gauche - RDC - Toilettes - Ciment (gaine) - T-1387889

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	V - Fin de chantier amiante	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM101	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	21/03/2017 08:30	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	22/03/2017 08:30	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.00	l/minute
* Débit final	7.01	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	10149	L
Méthode de la simulation	Ventilateur	-
Durée de la simulation	24	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	1	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	211.03	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	14	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.

Stéphane Beck
Chargé de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002681-01 | Version du : 28/04/2017 19:10 |

Date de réception : 28/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001887-001**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1419740 - Zone VIII - Entre sol - Près de l'entrée - Joint - T-1419740

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	V - Fin de chantier amiante	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM094	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	27/04/2017 06:00	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	28/04/2017 06:00	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.05	l/minute
* Débit final	7.06	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	9804	L
Méthode de la simulation	Ventilateur	-
Durée de la simulation	24	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	219	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	15	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins | Hygiène du Bâtiment

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est SAS

EUROPAMIANTE
-
16 rue Louis Fournier
77100 MEAUX

Rapport d'essai de prélèvement et d'analyse
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air

N° de rapport d'analyse : AR-17-HF-002682-01 | Version du : 28/04/2017 19:11 |

Date de réception : 28/04/2017

Référence dossier : Ancienne gare METZ, 1 Rue Henry Maret, 57000, METZ, 4859-01-2017-001

Référence échantillon : **17HF001887-002**

Données de prélèvement (réf. prélèvement - localisation - matériaux - réf. témoin) : 1419741 - Zone VIII - Sous-sol - Pièce ST1 - Joint - T-1419740

	Résultat	*Unité*
Informations relatives au prélèvement		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Type de mesure	V - Fin de chantier amiante	-
* Auteur du prélèvement (pose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Auteur du prélèvement (dépose) - Rattachement	Laurent Krebs - SAVERNE (EPBE)	-
* Adresse de l'unité technique de rattachement	20 rue Kochesberg, 67700 Saverne, FRANCE	-
Identification de l'appareil de prélèvement	18POM133	-
Type de tête de prélèvement utilisé	Jetable 37mm	-
* Date et heure du début du prélèvement	27/04/2017 06:00	-
* Date et heure de la fin du prélèvement	28/04/2017 06:00	-
* Durée de prélèvement	1440	minute
* Débit initial	7.18	l/minute
* Débit final	7.18	l/minute
* Variation entre le débit initial et final ≤ 10 %	Oui	-
* Volume d'air prélevé	9971	L
Méthode de la simulation	Ventilateur	-
Durée de la simulation	24	Heures
Occupation du lieu de prélèvement	Non applicable	-
Nombre de prélèvements dans la zone homogène	2	-
Informations relatives à l'analyse		
Prestation soustraitée à Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1751		
* Fraction calcinée	1/2	-
* Nombre de grilles lues	2	-
* Surface d'une ouverture de grille	0.0102	mm²
* Surface de filtration secondaire	219	mm²
* Nombre d'ouvertures lues	15	-
* Nombre de fibre(s) d'amiante (1)	0	fibres
* Type d'amiante	-	-
Résultats		
Prestation réalisée par Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est NF EN ISO/IEC 17025 :2005 COFRAC 1-5894		
* Sensibilité analytique	0.29	fibres/L
* Concentration calculée (2)	0.0	fibres/L
* Limite inférieure (3)	0.0	fibres/L
* Limite supérieure (3)	0.9	fibres/L
* **Résultat en concentration**	**< 0.9**	**fibres/L**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

(1) Les fibres dénombrées sont celles de longueur > 5µm, de diamètre < 3µm et de rapport longueur/diamètre > 3
(2) Concentration calculée = nombre de fibres d'amiante dénombrées x la sensibilité analytique
(3) Les limites inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95% comprennent l'incertitude élargie

Méthode de prélèvement

Prélèvement réalisé selon la norme NF X 43-050

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de fibres d'amiante dans l'air :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon la norme NF X 43-050
Textes réglementaires de référence: Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis

NB 1: Si le nombre de fibres dénombrées est inférieur à 4, le résultat est rendu sous la forme "inférieur à la limite supérieure"
NB 2: Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
NB 3: Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande
NB 4: Les données complètes de prélèvement ainsi que les incertitudes sont disponibles sur demande.



Mélissa Binder
Chargée de Stratégie

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par *.

Eurofins Prélèvement pour le Bâtiment Est
20 rue Kochesberg
FR-67700 Saverne, FRANCE
Tél: +33 (0) 3 88 02 86 98 - Fax: -- - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 100 000 € RCS Nantes 804 875 425 TVA FR49 804 875 425 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5894
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

PLAN DE LOCALISATION

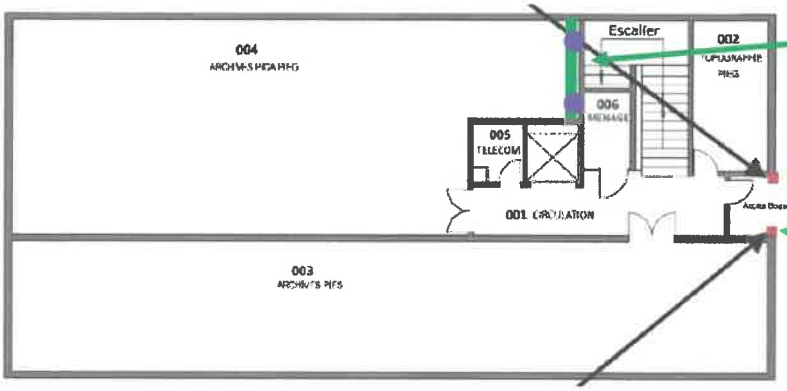
EUROPAMIANTE - ZAC les platanes - 16 Rue Louis Fournier - 77100 MEAUX
SAS au Capital 250.000€ Siret 51087243500027 APE 3900Z
☎ 01.60.01.25.25 – 🖹 01.55.04.94.22 info@europamiante.com
visitez notre site *www.Europamiante.com*

QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENC

1 rue Henry Maret 5700 Metz

Bâtiment Pailleron

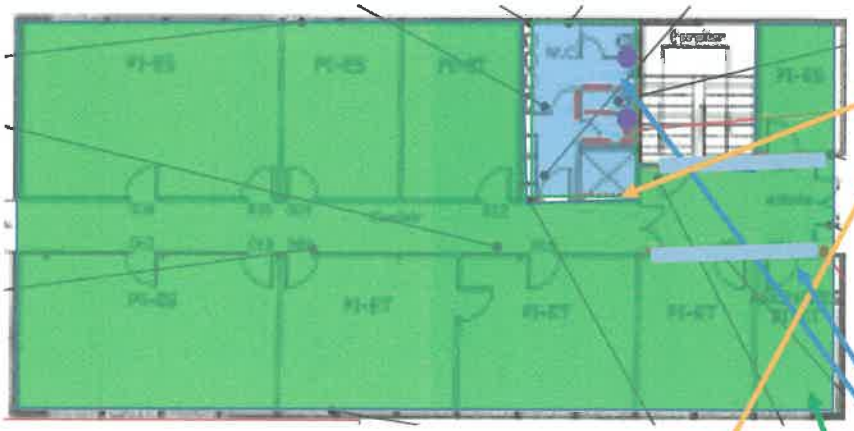
Sous-sol



Retrait Conduit

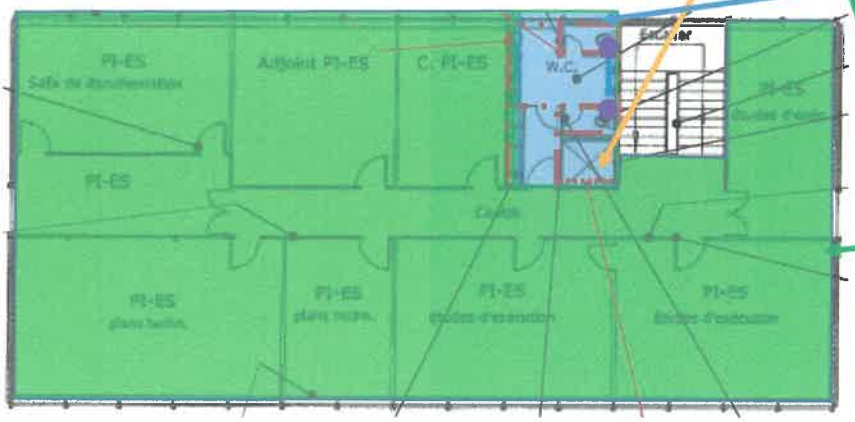
Retrait joint étanchéité

RDC



Retrait matériaux goudronnés

R+1



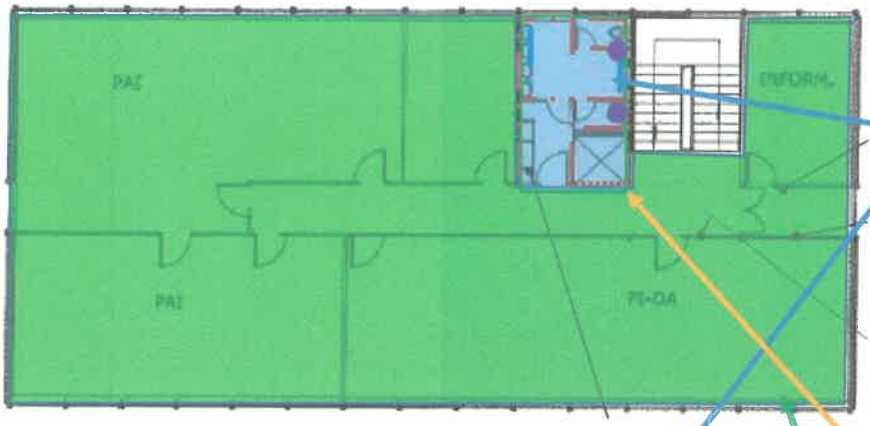
Retrait colles de plinthes et de faïence

Retrait dalle + colle + ragréage + chape maigre

Retrait des conduits de ventilation du sous-sol jusqu'au toit dans les WC

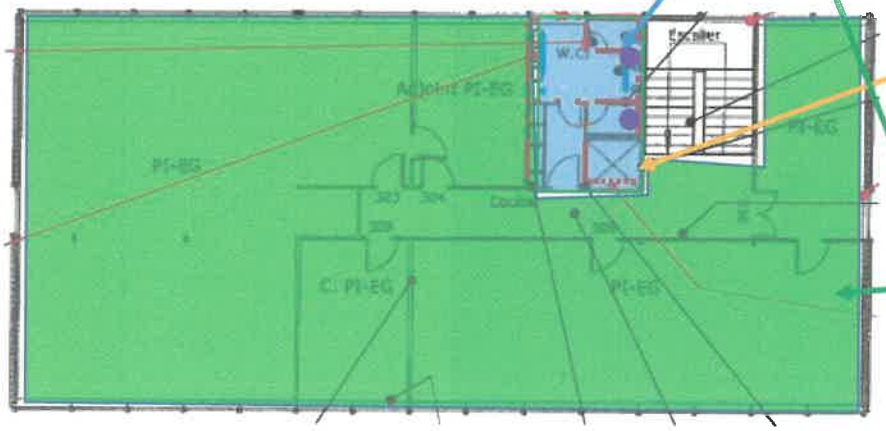
1 rue Henry Maret 5700 Metz

R+2



Retrait colles de plinthes et de faïence

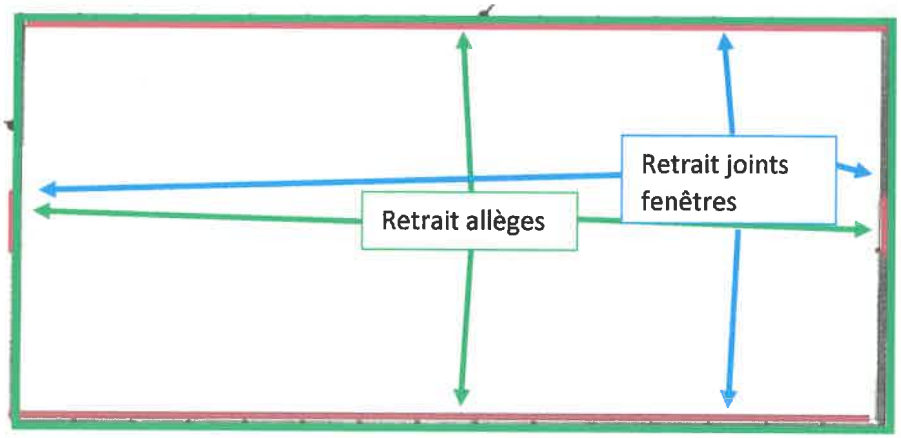
R+3



Retrait matériaux goudronnés

Retrait dalle + colle + ragréage

Façade



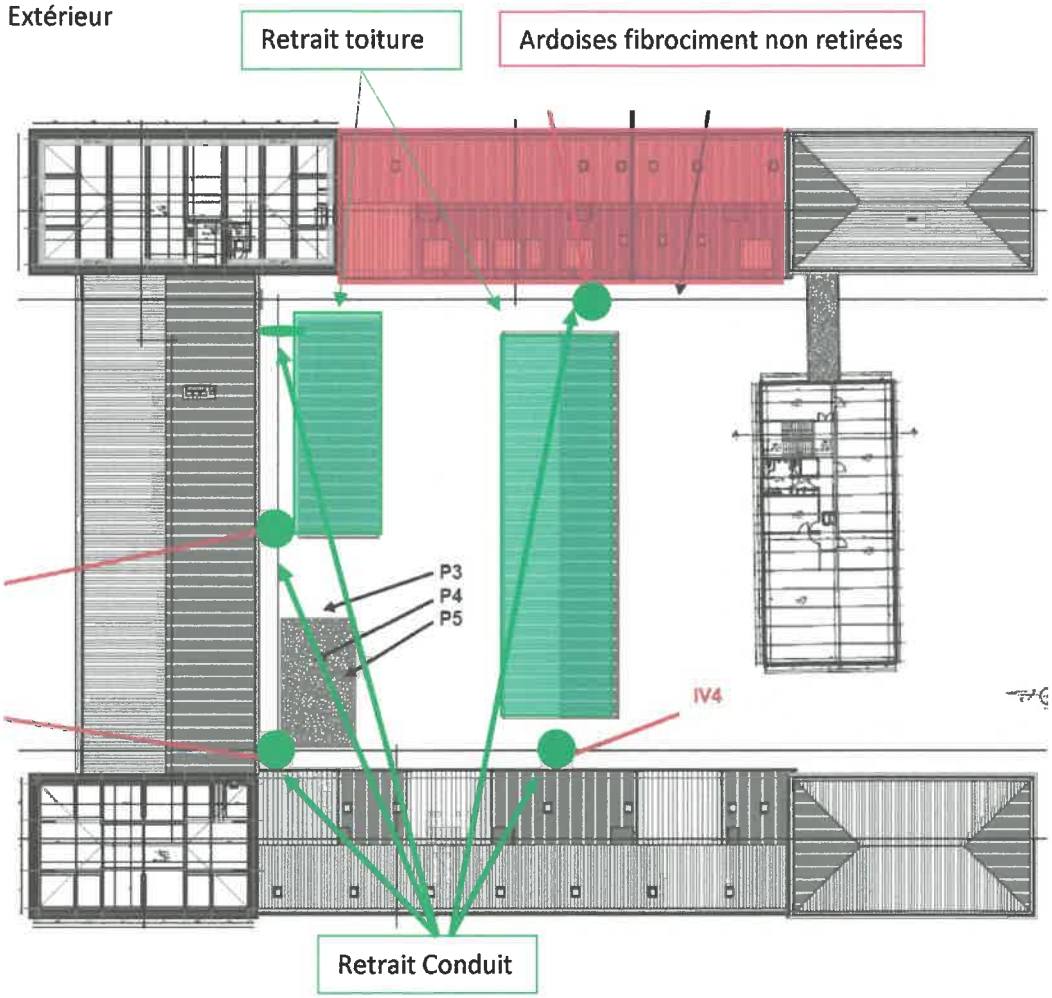
Retrait joints fenêtres

Retrait allèges

1 rue Henry Maret 5700 Metz

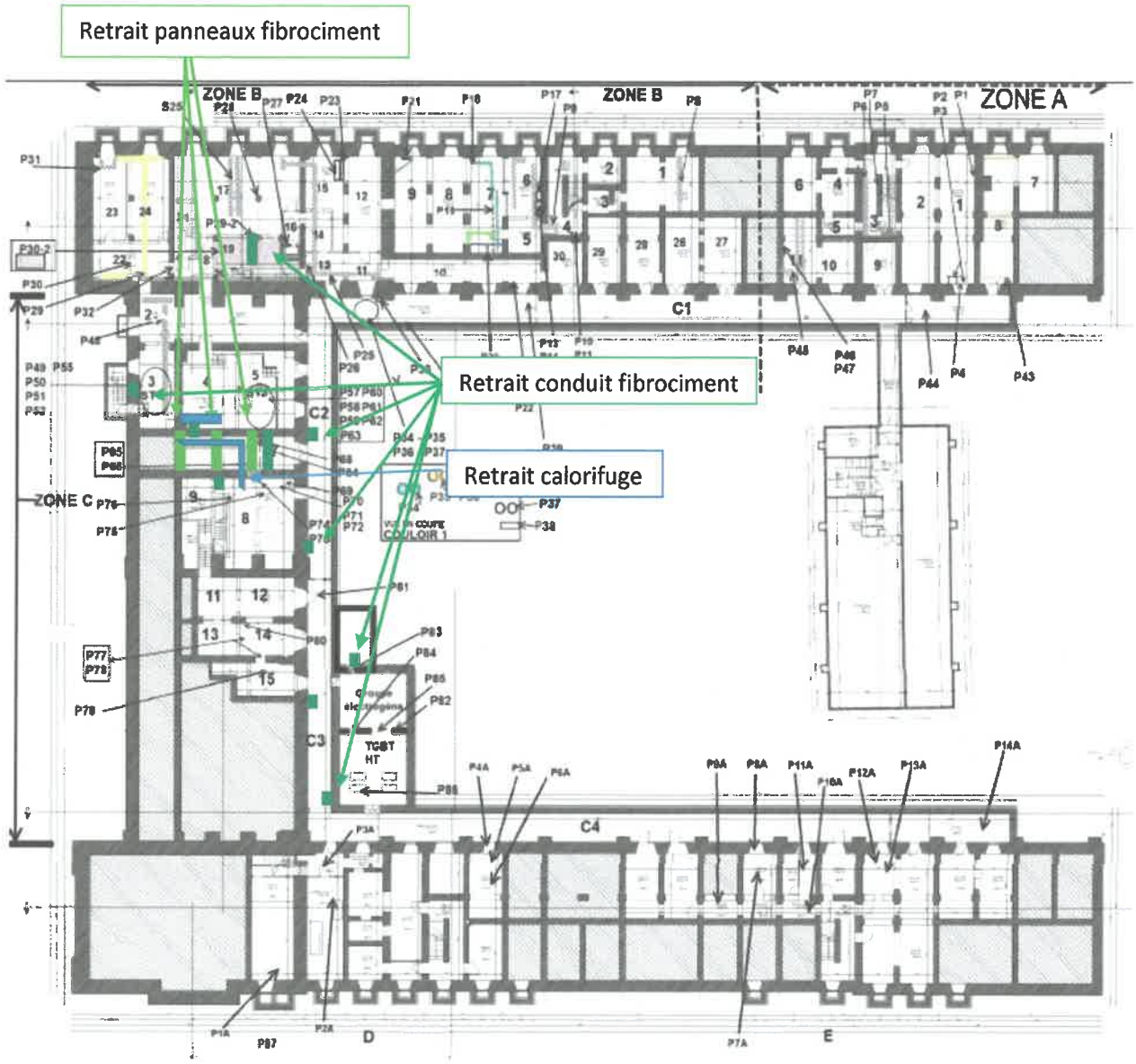
Bâtiment Pailleron

Extérieur



1 rue Henry Maret 5700 Metz

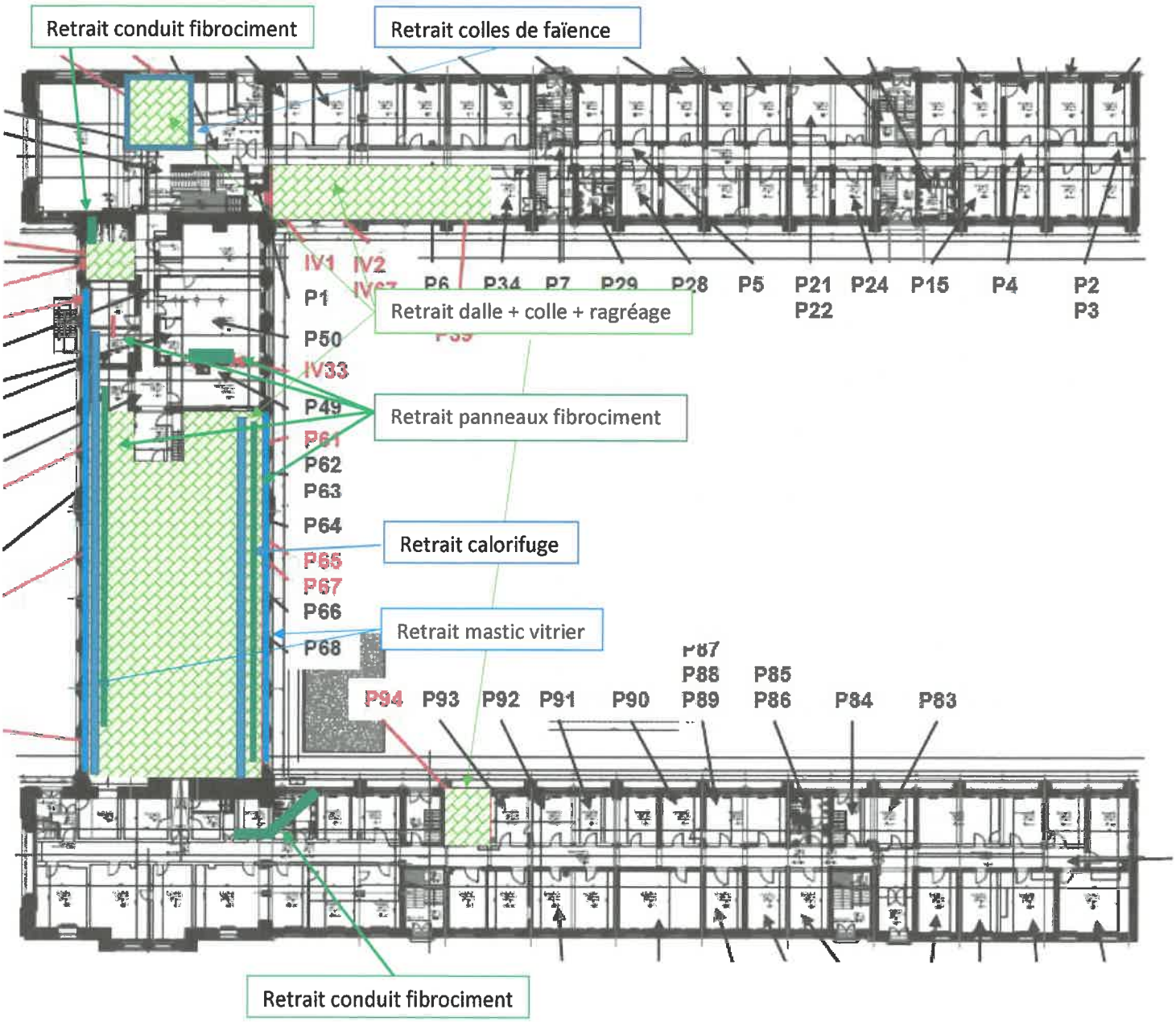
Sous-sol



1 rue Henry Maret 5700 Metz

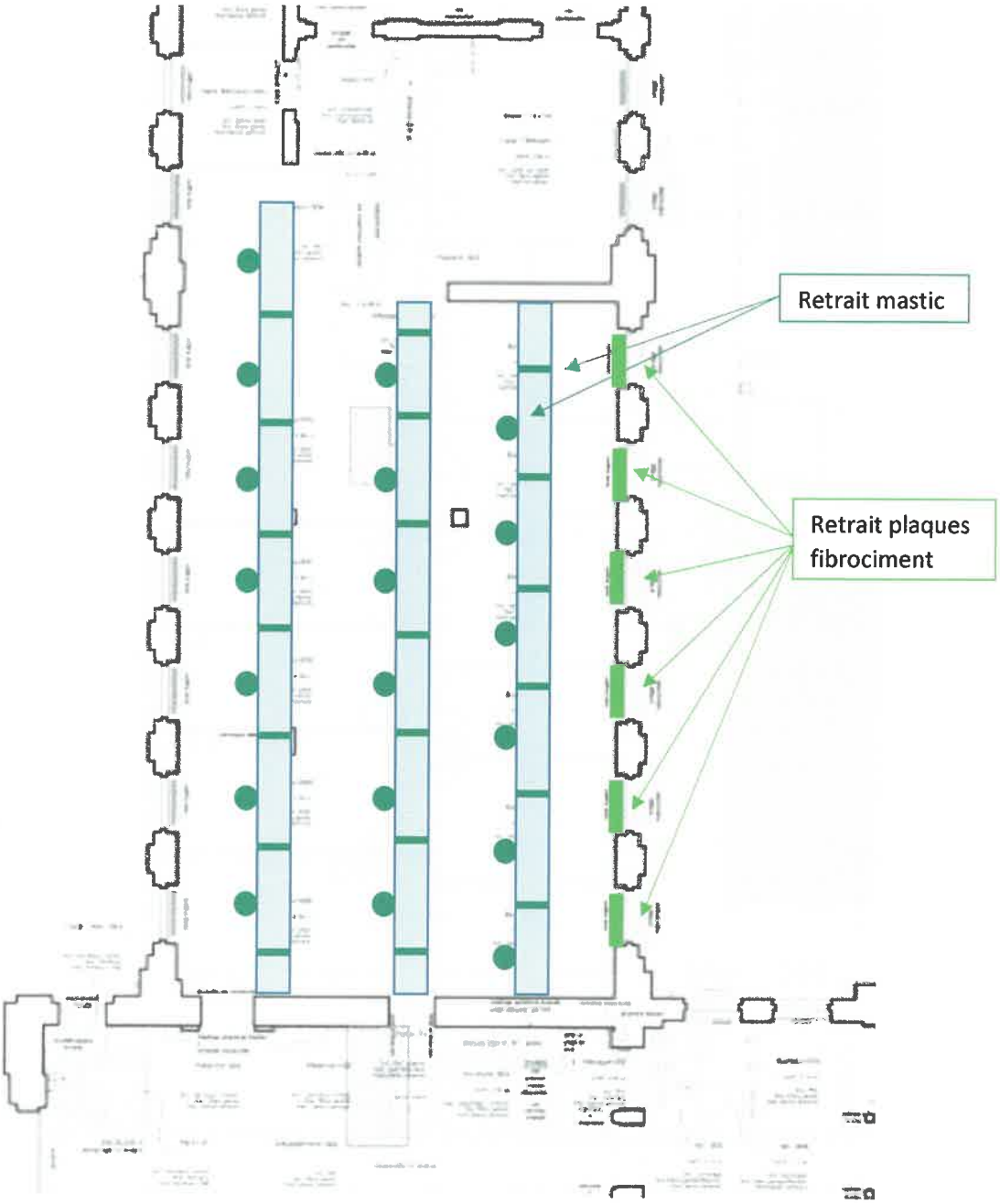
Bâtiment ancienne gare

RDC



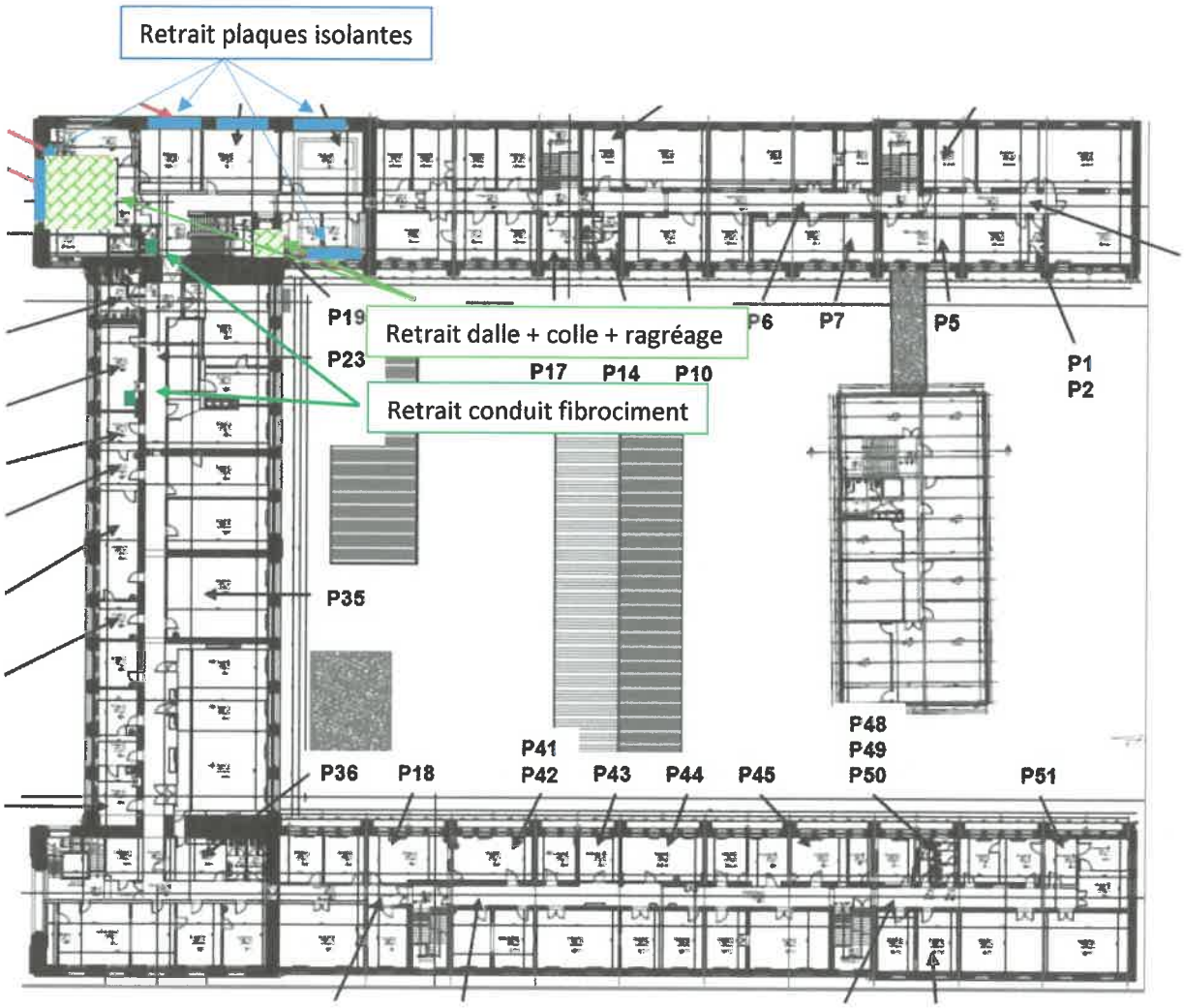
1 rue Henry Maret 5700 Metz

Entresol



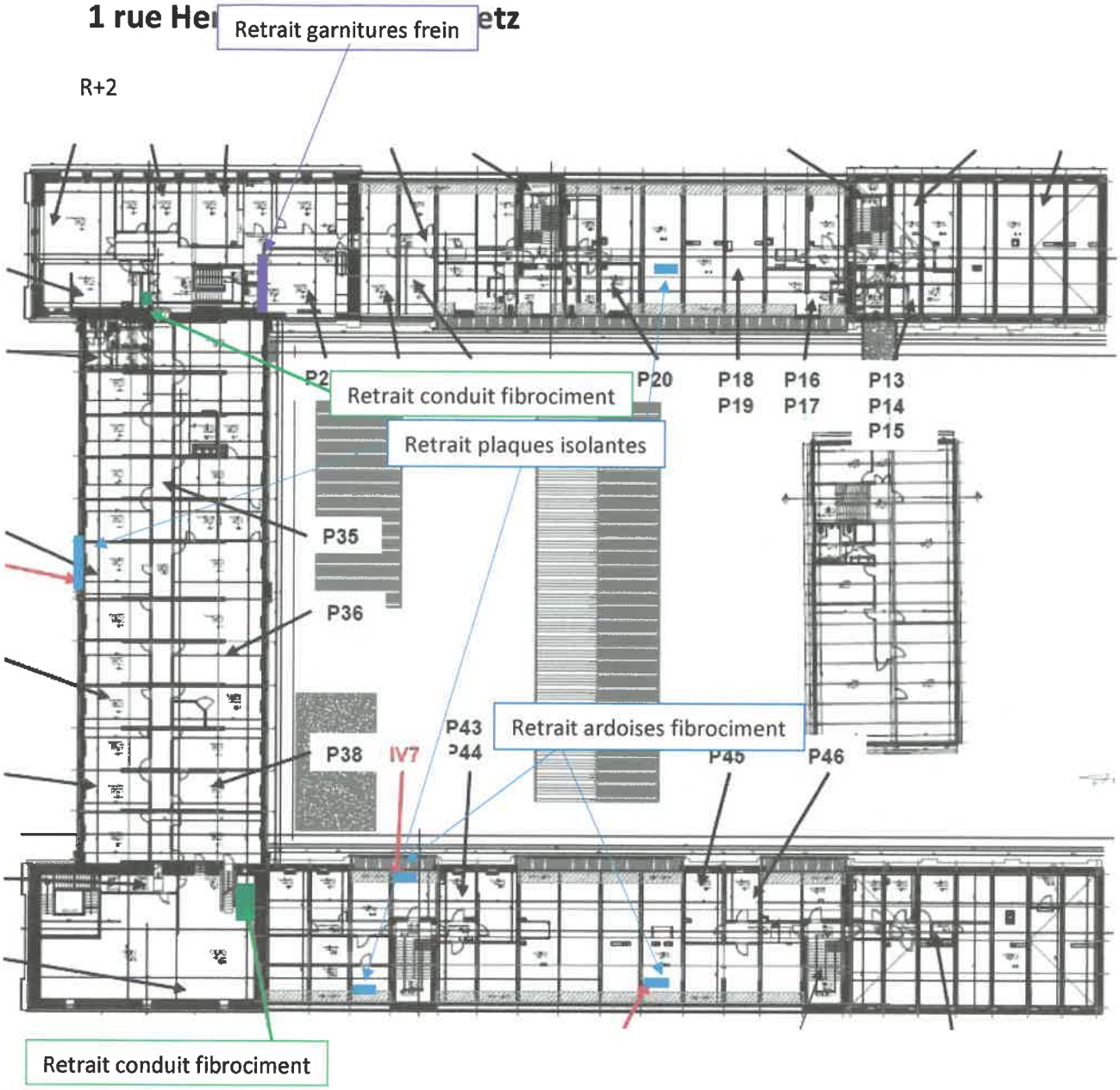
1 rue Henry Maret 5700 Metz

R+1



1 rue Her etz

R+2



BSDA

EUROPAMIANTE - ZAC les platanes - 16 Rue Louis Fournier - 77100 MEAUX
SAS au Capital 250.000€ Siret 51087243500027 APE 3900Z
☏ 01.60.01.25.25 – 🖹 01.55.04.94.22 info@europamiante.com
visitez notre site *www.Europamiante.com*

QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENC

Ministère de l'écologie et du développement durable

FR0158467

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1 U.1 F

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg *SIRET :* 12002001101155	**Code chantier** **2016-468**	**Bordereau n° :** **4022**
Adresse, téléphone, fax, mél : *20, place des halles* *67000 Strasbourg* *Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr* *TEL 03 88 15 05 45*	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : *1, rue Henry Maret* *57000 Metz*	
Dénomination du déchet : calorifuge *Code déchet 170601**	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante tissé ou tressé *Code famille : 04*	Quantité en tonnes estimée : **2.0 T**	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ *Installation de stockage de déchets dangereux*
- ■ *Vitrification*
- ☐ *Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)*

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :*** Le Chef de l'Antenne Immobilière 11/01/17	***Date et signature de l'entreprise de travaux :*** EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tel:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22. 04 MAI 2017

- À remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante *Qualification :1552* *N° registre du commerce :* *N° SIRET : 510 872 435 0001 9* Henri GRANDJEAN	*Adresse, téléphone, fax, mél :* 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : *Boues : /___/* *Solide : x* *Pulvérulent : /___/* *Autre (préciser) :* 7716 7719 7720 → 7729 7742.	***Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :*** UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport : ***Quantité en tonnes remise au transport :*** ☐ *réelle :* ■ *estimée : 2.0 T*	***Conditionnement :*** *nombre de colis* *Palettes filmées /___/* *Racks /___/* *Double-sacs chargés en GC ou GRV /43/* *Autre (précisez)* *Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :*	**Entreposage provisoire :** ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON **Transport multimodal :** ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature de l'entreprise de travaux :*** EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tel:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22. 04 MAI 2017	***Date et signature du collecteur-transporteur :*** 04 MAI 2017

- À remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : SARL AUTAA *Récépissé n° :* 13/TRD/005 *Département :* 64 *Limite de validité :* 10/01/18 *N° SIRET :* 335 157 780 00016 *Immatriculation du véhicule :* ED013 HR	*Adresse, téléphone, fax :* ZI MARCEL DASSAULT 64170 ARTIX Responsable : Mr AOTAA
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature de l'entreprise de travaux :*** EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tel:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22. 04 MAI 2017
	Date et signature du collecteur-transporteur : 04 MAI 2017

- À remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur **INERTAM** *N° SIRET :* ~~SIRET 437 791 296 00010~~	*Adresse, téléphone, fax, mél :* BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 40 - Fax 05 58 04 17 50 *Responsable :* M. Louis CLERC
Quantité reçue en tonnes : ***Lot accepté :*** ☒ *OUI* ☐ *NON* ***Date de réception :*** 5/05/2017	***Date et motif de refus :*** 0T800 INERTAM 471 route de Cantegrit Est ***Signature de l'éliminateur :***

- À remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération : ☐ *Installation de stockage de déchets dangereux* ☐ *Vitrification* ☐ *Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)*	
Date de réalisation de l'opération :	***Signature de l'éliminateur :***

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa
Formulaire CERFA n°11861*03

31986-115-1F

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

FR
TDC

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	**2016-468**	**4023**
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : calorifuge Code déchet 170601*	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante tissé ou tressé Code famille : 04	Quantité en tonnes estimée : **2.0 T**	

COPIE TPT

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	11/04/17	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22. 19 MAI 2017

- À remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante	Adresse, téléphone, fax, mél :
Qualification :1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9	16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : 7696 Solide : x 7697 Pulvérulent : /___/ 7698	**Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :** UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire :
Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ■ estimée : 2.0 T	Palettes filmées Racks Double-sacs chargés en GC ou GRV Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification)	/___/ /___/ /3/	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	19 MAI 2017	19 MAI 2017

- À remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : EuropAmiante	Adresse, téléphone, fax :
Récépissé n° 77/DDT-1510CLR Département : 77 Limite de validité : 16/05/2022 N° SIRET : 510 872 435 00019 Immatriculation du véhicule :	16 rue louis fournier 77100 Meaux Responsable : Mme Fournier-Carine

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22. 19 MAI 2017	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22. 19 MAI 2017

- À remplir par l'éliminateur après réception -

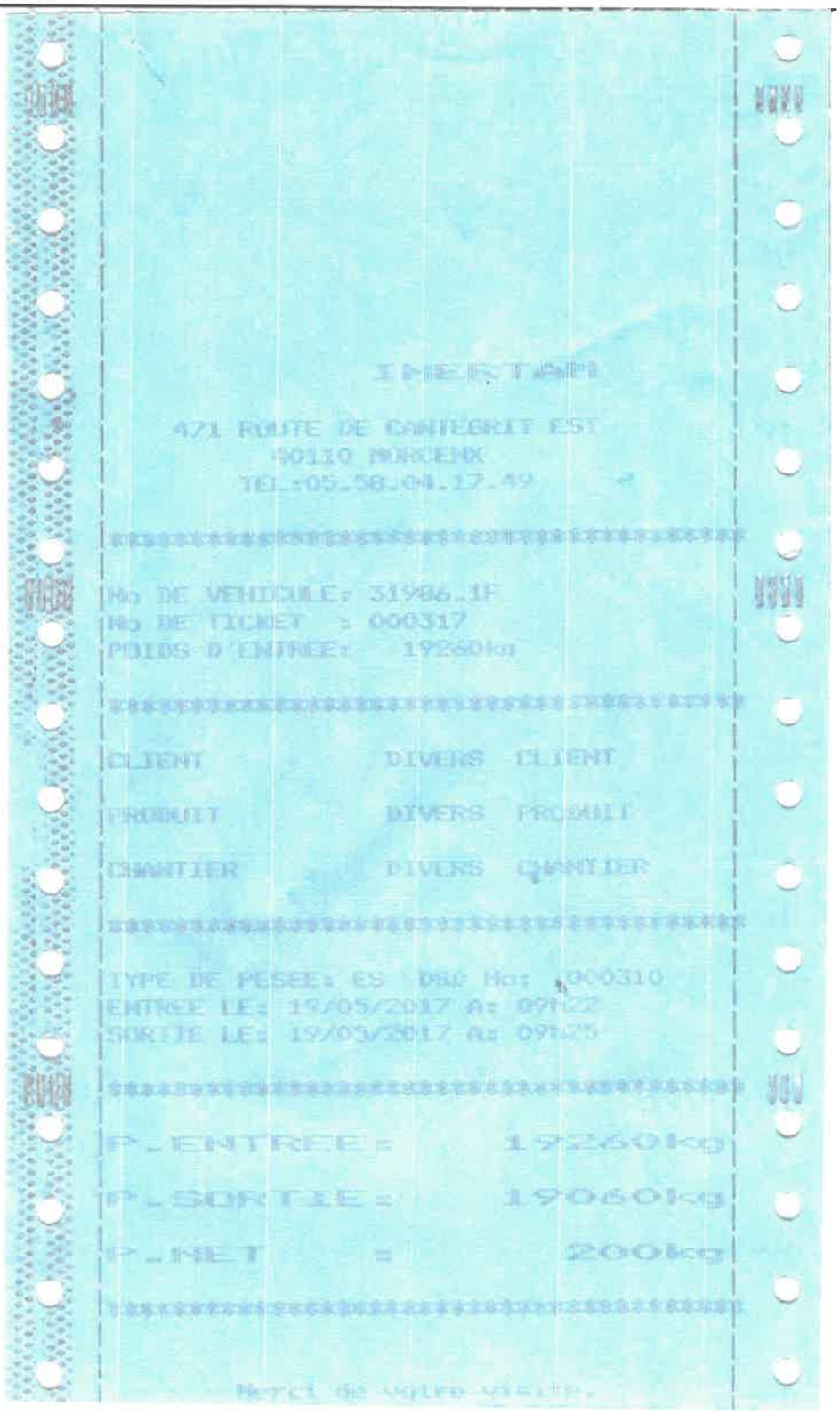
4. Éliminateur INERTAM	Adresse, téléphone, fax, mél :
N° SIRET : 437 791 296 00019	BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50
Quantité reçue en tonnes : 0,200 Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON	Responsable : M. Louis CLERCQ-ROQUES Date et motif de refus :
Date de réception : 19/05/2017	Signature de l'éliminateur : INERTAM Route de Cantegrit Est

- À remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :	
☐	Installation de stockage de déchets dangereux
☐	Vitrification
☐	Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination



INERTAM

471 ROUTE DE CANTEGRIT EST
90110 MORCENX
TEL.:05.58.04.17.49

No DE VEHICULE: 31986.1F
No DE TICKET : 000317
POIDS D'ENTREE: 19260kg

CLIENT DIVERS CLIENT

PRODUIT DIVERS PRODUIT

CHANTIER DIVERS CHANTIER

TYPE DE PESEE: ES BSP No: 000310
ENTREE LE: 19/05/2017 A: 09h22
SORTIE LE: 19/05/2017 A: 09h25

P_ENTREE = 19260kg

P_SORTIE = 19060kg

P_NET = 200kg

Merci de votre visite.

F. Rocklin
01585S

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

39986-1/1-2C

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1 / 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	**2016-468**	**4025**
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : canalisation et bardage fibrociment Code déchet 170601*	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante Ciment Code famille : 06	Quantité en tonnes estimée : **15.0 T**	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Le Chef de l'Antenne Immobilière

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux
	11/01/17	29 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027-Meaux-Capital 250 000€ Tel:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante	
Qualification :1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9 7807 7808 7809	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : Solide : x Pulvérulent : /___/	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire :
29/03/2017 de 7h30 à 9h30	Palettes filmées	/3/	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON
Quantité en tonnes remise au transport :	Racks	/___/	
☐ réelle :	Double-sacs chargés en GC ou GRV	/___/	Transport multimodal :
■ estimée : 5 T	Autre (précisez)		☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON
	Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :		

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux	Date et signature du collecteur-transporteur :
29 MARS 2017	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027-Meaux-Capital 250 000€ Tel:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	29 MARS 2017

- A remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : AUTAA	
Récépissé n° : 013/TRD/005 Département : Limite de validité : 10/01/18 N° SIRET : Immatriculation du véhicule :	Adresse, téléphone, fax : ZA Marcel DASSAULT 64170 Artix Responsable : M. AUTAA

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux	Date et signature du collecteur-transporteur :
29 MARS 2017	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027-Meaux-Capital 250 000€ Tel:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	29 à 31

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur : INERTAM	
N° SIRET : SIRET 487 791 296 00013	Adresse, téléphone, fax, mél : BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50
Quantité reçue en tonnes :	Responsable : M. Louis CLERGO-DUCLERC
Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON 0T840	Date et motif de refus : INERTAM 471 route de Cantegrit Est
Date de réception : 30/03/2017.	Signature de l'éliminateur :

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☐ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

inertam

Morcenx, le 03 Avril 2017

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

Cher Client,
Comme suite à la livraison de déchets amiantés provenant du chantier :

2016-468
1 Rue Henry Maret

57000 METZ

produits par : **MINISTERE FINANCES ET COMPTES PUBLICS - STRASBOURG**
nous vous faisons part de notre

ACCEPTATION ET PRISE EN CHARGE DEFINITIVE DE DECHETS AMIANTES*

AD 31986-0

N° livraison	Date	Déchet	Conditionnement		Poids (tonne)
31986 - 1 / 1 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (COLIS=200X80)	3	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	0,840
31986 - 1 / 1 .3	30/03/2017	Joints d'installation (COLIS=350X80)	5	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	1,680
31986 - 1 / 2 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (4BB+16P HN=140X80)	16	COLIS (Mélange de conditionnements de transport)	9,660
31986 - 1 / 3 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	26	BIG-BAG(S) s/PALETTE	7,880
31986 - 1 / 4 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	25	BIG-BAG(S) s/PALETTE	12,260
				POIDS TOTAL (tonne)	32,320

A dater de l'arrivée sur son site de Morcenx, INERTAM s'engage à traiter les déchets en sa possession, sous réserve :
- de l'authenticité des caractéristiques portées sur la demande de devis et sur le bordereau CERFA ci-annexé,
- du règlement de toute facture.

*** A compter de l'Acceptation Définitive, INERTAM assure la prise en charge des déchets amiantés sur le site de l'installation classée dans les conditions de transit effectuées en vertu de l'autorisation dont bénéficie INERTAM au titre de l'arrêté préfectoral en date du 16/04/2003, rubrique 167 A - activité transit de déchets et procédera à leur élimination conformément au même arrêté rubrique 167 C - élimination des déchets.**

DESTRUCTION D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ASBESTOS TREATMENT BY VITRIFICATION

N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791298 - RCS Mont-de Marsan: 437791298 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1/1.2 c

FR0158554

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg *SIRET :* 12002001101155	**Code chantier** **2016-468**	**Bordereau n° :** **4025 bis**
Adresse, téléphone, fax, mél : *20, place des halles* *67000 Strasbourg* *Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr* *TEL 03 88 15 05 45*	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : *1, rue Henry Maret* *57000 Metz*	
Dénomination du déchet : canalisation et bardage fibrociment *Code déchet 170601**	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante Ciment *Code famille : 06*	Quantité en tonnes estimée : **15.0 T**	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ *Installation de stockage de déchets dangereux*
- ■ *Vitrification*
- ☐ *Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)*

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :*** Le Chef de l'Antenne Immobilière 11/01/17	**Date et signature de l'entreprise de travaux :** EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017

- À remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante *Qualification :1552* *N° registre du commerce :* *N° SIRET : 510 872 435 0001 9* 7702 -> 7709	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : *Boues : /____/* *Solide : x* *Pulvérulent : /____/* *Autre (préciser) :* 7700 7693 7692	**Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :** UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport : ***Quantité en tonnes remise au transport :*** ☐ *réelle :* ■ *estimée : 5 T*	***Conditionnement :*** *nombre de colis* *Palettes filmées* /10/ *Racks* /____/ *Double-sacs chargés en GC ou GRV* /2/ *Autre (précisez)* *Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :*	**Entreposage provisoire :** ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON **Transport multimodal :** ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature de l'entreprise de travaux :*** EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017	**Date et signature du collecteur-transporteur :** 04 MAI 2017

- À remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : SARL AUTAA *Récépissé n° :* 13/TRD/065 *Département :* 64 *Limite de validité :* 10/01/18 *N° SIRET :* 335 157 780 00016 *Immatriculation du véhicule :*	Adresse, téléphone, fax : 21 MARCEL DASSAULT - 64170 Artix Responsable : M° AUTAA	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature de l'entreprise de travaux :*** EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017	**Date et signature du collecteur-transporteur :** 04 MAI 2017

- À remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur **INERTAM** *N° SIRET :* SIRET 437 791 296 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : Responsable : M. Louis CLERCQ-ROQUES	
Quantité reçue en tonnes : 4 T 160 ***Lot accepté :*** ☒ *OUI* ☐ *NON* ***Date de réception :*** 9/05/2017	**Date et motif de refus :** INERTAM 471, route de Cantegrit Est **Signature de l'éliminateur :**	

- À remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :
- ☐ *Installation de stockage de déchets dangereux*
- ☐ *Vitrification*
- ☐ *Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)*

Date de réalisation de l'opération :	**Signature de l'éliminateur :**

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

F-ROUTE
03738C

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa
Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1|2-2C

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1 / 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	**2016-468**	**4027**
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : canalisation et bardage fibrociment Code déchet 170601*	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante Ciment Code famille : 06	Quantité en tonnes estimée : **15.0 T**	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Le Chef de l'Antenne Immobilière

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	11/01/17	29 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante	
Qualification :1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9 7831 → 7836 7827 → 7830 7810, 7841	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : Solide : x Pulvérulent : /___/	**Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :** UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire :
29/03/17 de 11,30 à 12,30	Palettes filmées	14	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON
Quantité en tonnes remise au transport :	Racks	/	
☐ réelle :	Double-sacs chargés en GC ou GRV	9	Transport multimodal :
■ estimée : 5 T	Autre (précisez)		☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON
	Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :		

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 29 MARS 2017	29/03/17

- A remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : ~~EuropAmiante~~ AUTRA	
Récépissé n° : 013/TRD/005 Département : 64 Limite de validité : 10/01/18 N° SIRET : 335 157 780 00016 Immatriculation du véhicule :	Adresse, téléphone, fax : ZI Marcel Dassault 64170 Artix. Responsable : Marcel Dutra

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 29 MARS 2017	29/03/17 29 MARS 2017

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur : INERTAM	
N° SIRET : ~~SIRET 437 791 296 00010~~	Adresse, téléphone, fax, mél : BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50 Responsable : M. Louis CLERCQ-ROQUES
Quantité reçue en tonnes : 9T660 Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON	Date et motif de refus :
Date de réception : 30/03/2017	Signature de l'éliminateur : INERTAM 471 route de Cantegrit Est

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☐ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

inertam

Morcenx, le 03 Avril 2017

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

Cher Client,
Comme suite à la livraison de déchets amiantés provenant du chantier :

2016-468
1 Rue Henry Maret

57000 METZ

produits par : **MINISTERE FINANCES ET COMPTES PUBLICS - STRASBOURG**
nous vous faisons part de notre

ACCEPTATION ET PRISE EN CHARGE DEFINITIVE DE DECHETS AMIANTES*

AD 31986-0

N° livraison	Date	Déchet	Conditionnement		Poids (tonne)
31986 - 1 / 1 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (COLIS=200X80)	3	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	0,840
31986 - 1 / 1 .3	30/03/2017	Joints d'installation (COLIS=350X80)	5	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	1,680
31986 - 1 / 2 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (4BB+16P HN=140X80)	16	COLIS (Mélange de conditionnements de transport)	9,660
31986 - 1 / 3 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	26	BIG-BAG(S) s/PALETTE	7,880
31986 - 1 / 4 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	25	BIG-BAG(S) s/PALETTE	12,260
				POIDS TOTAL (tonne)	32,320

A dater de l'arrivée sur son site de Morcenx, INERTAM s'engage à traiter les déchets en sa possession, sous réserve :
- de l'authenticité des caractéristiques portées sur la demande de devis et sur le bordereau CERFA ci-annexé,
- du règlement de toute facture.

*** A compter de l'Acceptation Définitive, INERTAM assure la prise en charge des déchets amiantés sur le site de l'installation classée dans les conditions de transit effectuées en vertu de l'autorisation dont bénéficie INERTAM au titre de l'arrêté préfectoral en date du 16/04/2003, rubrique 167 A - activité transit de déchets et procédera à leur élimination conformément au même arrêté rubrique 167 C - élimination des déchets.**

DESTRUCTION D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ASBESTOS TREATMENT BY VITRIFICATION

N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791298 - RCS Mont-de Marsan: 437791298 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa
Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1/5.2C

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

AR

TDC

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° /

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	2016-468	4027 BS
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz COPIE	
Dénomination du déchet : canalisation et bardage fibrociment Code déchet 170601*	N° certificat d'acceptation préalable : 31986-1 TPT	
Nom du matériau : Amiante Ciment Code famille : 06	Quantité en tonnes estimée : 15.0 T	

Installation d'élimination prévue :

- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	11/01/17 · 19 MAI 2017	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- À remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante Qualification :1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Solide : x Pulvérulent : /___/ Autre (préciser) : 7933 7691 7750 7695 7694 7744 1937	**Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :** UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire :
Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ■ estimée : 5 T	Palettes filmées Racks Double-sacs chargés en GC ou GRV Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :	/___/ /___/ /7/	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 19 MAI 2017 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	EuropAmiante SAS 19 MAI 2017 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- À remplir par le collecteur transporteur -

3. Collecteur/transporteur : Européenne de Récépissé n° : 77-2007-15/061-R Département : 77 Limite de validité : 30/05/2020 N° SIRET : 510 872 435 00013 Immatriculation du véhicule :	Adresse, téléphone, fax : 16, rue Louis Fournier 0160012525 77100 Meaux Responsable : ROUVIER Carine

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 19 MAI 2017 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	EuropAmiante SAS 19 MAI 2017 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- À remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur INERTAM N° SIRET : SIRET 487 791 296 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50 Responsable : M. Louis CLERCQ-ROQUES
Quantité reçue en tonnes : 1T440 Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON Date de réception : 19/05/2017	Date et motif de refus : INERTAM 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX Signature de l'éliminateur :

- À remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :	☐ Installation de stockage de déchets dangereux ☐ Vitrification ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)
Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

INERTAM

471 ROUTE DE CANTEGRIT EST
40110 MORCENX
TEL:05.58.04.17.49

No DE VEHICULE: 31986.2C
No DE TICKET : 000316
POIDS D'ENTREE: 20700kg

CLIENT DIVERS CLIENT

PRODUIT DIVERS PRODUIT

CHANTIER DIVERS CHANTIER

TYPE DE PESEE: ES DSD No: 000309
ENTREE LE: 19/05/2017 A: 09h04
SORTIE LE: 19/05/2017 A: 09h20

P_ENTREE = 20700kg

P_SORTIE = 19260kg

P_NET = 1440kg

Merci de votre visite.

7-ROUTE 0158551

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1/1.3A.

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1 / 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	**2016-468**	**4028**
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : Joint d'installation avec support Code déchet 170301*	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante intégré dans des liquides ou solutions visqueuses Code famille : 03	Quantité en tonnes estimée : **2.5 T**	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Le Chef de l'Antenne Immobilière

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature
	11/01/17	29 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux SIRET 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante Qualification :1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : Solide : x Pulvérulent : /___/	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire :	
29/03/2017	Palettes filmées	/___/	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7)	☒ NON
Quantité en tonnes remise au transport :	Racks	/___/	Transport multimodal :	
☐ réelle :	Double-sacs chargés en GC ou GRV	/___/	☐ OUI (remplir cadres 8 et 9)	☒ NON
■ estimée : 2.5 T	Autre (précisez)			
	Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :			

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du collecteur-transporteur :
29 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux SIRET 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22	29/3/17

- A remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : AUTAA Récépissé n° : 13/TRD/0005 Département : 64 Limite de validité : 10/01/2018 N° SIRET : Immatriculation du véhicule :	Adresse, téléphone, fax : ZA. Marcel Dassault 64170 Artiguelouve Responsable : Mr AUTAA

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux	Date et signature du collecteur-transporteur :
29 MARS 2017	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux SIRET 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22	29/3/17

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur **INERTAM** N° SIRET : SIRET 437 791 296 00014	Adresse, téléphone, fax, mél BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 60 Responsable : M. Louis CLERGUE-ROQUET
Quantité reçue en tonnes : 1T680 Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON	Date et motif de refus :
Date de réception : 30/03/2017	Signature : INERTAM 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :	☐ Installation de stockage de déchets dangereux ☐ Vitrification ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)
Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

inertam

Morcenx, le 03 Avril 2017

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

Cher Client,
Comme suite à la livraison de déchets amiantés provenant du chantier :

2016-468
1 Rue Henry Maret

57000 METZ

produits par : **MINISTERE FINANCES ET COMPTES PUBLICS - STRASBOURG**
nous vous faisons part de notre

ACCEPTATION ET PRISE EN CHARGE DEFINITIVE DE DECHETS AMIANTES*

AD 31986-0

N° livraison	Date	Déchet	Conditionnement		Poids (tonne)
31986 - 1 / 1 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (COLIS=200X80)	3	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	0,840
31986 - 1 / 1 .3	30/03/2017	Joints d'installation (COLIS=350X80)	5	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	1,680
31986 - 1 / 2 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (4BB+16P HN=140X80)	16	COLIS (Mélange de conditionnements de transport)	9,660
31986 - 1 / 3 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	26	BIG-BAG(S) s/PALETTE	7,880
31986 - 1 / 4 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	25	BIG-BAG(S) s/PALETTE	12,260
				POIDS TOTAL (tonne)	32,320

A dater de l'arrivée sur son site de Morcenx, INERTAM s'engage à traiter les déchets en sa possession, sous réserve :
- de l'authenticité des caractéristiques portées sur la demande de devis et sur le bordereau CERFA ci-annexé,
- du règlement de toute facture.

*** A compter de l'Acceptation Définitive, INERTAM assure la prise en charge des déchets amiantés sur le site de l'installation classée dans les conditions de transit effectuées en vertu de l'autorisation dont bénéficie INERTAM au titre de l'arrêté préfectoral en date du 16/04/2003, rubrique 167 A - activité transit de déchets et procédera à leur élimination conformément au même arrêté rubrique 167 C - élimination des déchets.**

DESTRUCTION D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ASBESTOS TREATMENT BY VITRIFICATION

N°Siret : 43779129600018 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791296 - RCS Mont-de Marsan: 437791296 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03

Ministère de l'écologie et du développement durable

FR 01 58467

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986_1 U. 3A

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	**2016-468**	**4028 bis**
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : Joint d'installation avec support Code déchet 170301*	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante intégré dans des liquides ou solutions visqueuses Code famille : 03	Quantité en tonnes estimée : **2.5 T**	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	11/01/17	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017 Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél.01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- À remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante Qualification : 1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9 (7701 7711 7712 7713 7714 7717 7718)	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : Solide : x Pulvérulent : /___/	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport : Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ■ estimée : 2.5 T	Conditionnement : (nombre de colis) Palettes filmées /___/ Racks /___/ Double-sacs chargés en GC ou GRV /7/ Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :	Entreposage provisoire : ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux : EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017	Date et signature du collecteur-transporteur : 04 MAI 2017

- À remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : ESARL AUTAA Récépissé n° : 13/TRD/005 Département : 64 Limite de validité : 18/01/2018 N° SIRET : 335 157 780 00046 Immatriculation du véhicule : ED 013 HR	Adresse, téléphone, fax : 1 ZI MARCEL DASSAULT 64170 Nabx Responsable : Mr AUTAA
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux : EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017 Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél.01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.
	Date et signature du collecteur-transporteur : 04 MAI 2017

- À remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur **INERTAM** N° SIRET : SIRET 437 781 296 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50 BP 23 - 40110 MORCENX Responsable : M. Louis CLERGUEBROUES
Quantité reçue en tonnes : Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON 1T280	Date et motif de refus : INERTAM 471, route de Cantegrit Est 40110 MORCENX
Date de réception : 5/05/2017	Signature de l'éliminateur :

- À remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :	☐ Installation de stockage de déchets dangereux ☐ Vitrification ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)
Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1/5-3A

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	Code chantier 2016-468	Bordereau n° : 4029
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz COPIE	
Dénomination du déchet : Joint d'installation avec support Code déchet 170301*	N° certificat d'acceptation préalable : 31986-1 TPT	
Nom du matériau : Amiante intégré dans des liquides ou solutions visqueuses Code famille : 03	Quantité en tonnes estimée : 2.5 T	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Le Chef de l'Antenne Immobilière

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur : 11/01/17	Date et signature de l'entreprise de travaux : 19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- À remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante Qualification : 1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : Solide : x Pulvérulent : /___/	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport : Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ■ estimée : 2.5 T	Conditionnement : nombre de colis Palettes filmées /1/ Racks /___/ Double-sacs chargés en GC ou GRV /1/ Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :	Entreposage provisoire : ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux : 19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	Date et signature du collecteur-transporteur : 19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- À remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : EuropAmiante Récépissé n° : 77100T 15/061-R Département : 77 Limite de validité : 20/05/2022 N° SIRET : 510 872 435 00027 Immatriculation du véhicule :	7741 7748 7940 7743 7749 5670 7745 7759 7746 7730 7747 7699	Adresse, téléphone, fax : 16, rue louis Fournier 77100 Meaux Responsable : Mme Rouvier
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux : 19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	Date et signature du collecteur-transporteur : 19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- À remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur INERTAM N° SIRET : SIRET 437 791 295 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : 01 BOUCAU CEDEX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50 Responsable : M. Louis CLERCQ-ROQUES
Quantité reçue en tonnes : 1T380 Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON	Date et motif de refus : INERTAM 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX
Date de réception : 19/05/2017	Signature de l'éliminateur :

- À remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération : ☐ Installation de stockage de déchets dangereux ☐ Vitrification ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)	
Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

INERT'CAT

471 ROUTE DE CANTEGRIT EST
40110 MORCENX
TEL:05.58.04.17.49

No DE VEHICULE: 31986.3A
No DE TICKET : 000315
POIDS D'ENTREE: 22120kg

CLIENT DIVERS CLIENT

PRODUIT DIVERS PRODUIT

CHANTIER DIVERS CHANTIER

TYPE DE PESEE: ES DSD No: 000308
ENTREE LE: 19/05/2017 A: 08h47
SORTIE LE: 19/05/2017 A: 09h02

P.ENTREE = 22120kg

P.SORTIE = 20740kg

P.NET = 1380kg

Merci de votre visite.

Ministère de l'écologie et du développement durable FR 21971

cerfa
Formulaire CERFA n°11861*03

31986_113_4G

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	**2016-468**	**4030**
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : dalle + colle + ragréage Code déchet 170301*	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante intégré dans des liquides ou solutions visqueuses Code famille : 03	Quantité en tonnes estimée : **20 T**	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	Le Chef de l'Antenne Immobilière Intérêts [illegible] 11/04/17	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000. Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.04.22. 29 MARS 2017

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante Qualification :1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : 7814 → 7880 Solide : x 7851 → 7860 Pulvérulent : /___/ 7821 → 7826	**Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :** UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	Entreposage provisoire :
Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ■ estimée : 20 T	nombre de colis Palettes filmées /___/ Racks /___/ Double-sacs chargés en GC ou GRV /20/ Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000. Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.04.22. 29 MARS 2017	29 MARS 2017

- A remplir par le collecteur transporteur -

3. Collecteur/transporteur : TRANSPORT Ervine et fils Récépissé n° : 69 Département : 40 Limite de validité : 8/03/21 N° SIRET : 352 875 317 00019 Immatriculation du véhicule : CE 420 EQ	Adresse, téléphone, fax : 308 Avenue St Sakennin. 40110 Yoos - Saint Sakennin Responsable : M ERVINEGUY

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	29 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000. Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.04.22.	29 MARS 2017

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur INERTAM N° SIRET : SIRET 437 791 296 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50 Responsable : M. Louis [illegible]
Quantité reçue en tonnes : Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON 7T850 Date de réception : 31/03/2017	Date et motif de refus : INERTAM 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX Signature de l'éliminateur :

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☐ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

inertam

Morcenx, le 03 Avril 2017

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

Cher Client,
Comme suite à la livraison de déchets amiantés provenant du chantier :

2016-468
1 Rue Henry Maret

57000 METZ

produits par : **MINISTERE FINANCES ET COMPTES PUBLICS - STRASBOURG**
nous vous faisons part de notre

ACCEPTATION ET PRISE EN CHARGE DEFINITIVE DE DECHETS AMIANTES*

AD 31986-0

N° livraison	Date	Déchet	Conditionnement		Poids (tonne)
31986 - 1 / 1 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (COLIS=200X80)	3	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	0,840
31986 - 1 / 1 .3	30/03/2017	Joints d'installation (COLIS=350X80)	5	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	1,680
31986 - 1 / 2 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (4BB+16P HN=140X80)	16	COLIS (Mélange de conditionnements de transport)	9,660
31986 - 1 / 3 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	26	BIG-BAG(S) s/PALETTE	7,880
31986 - 1 / 4 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	25	BIG-BAG(S) s/PALETTE	12,260
				POIDS TOTAL (tonne)	32,320

A dater de l'arrivée sur son site de Morcenx, INERTAM s'engage à traiter les déchets en sa possession, sous réserve :
- de l'authenticité des caractéristiques portées sur la demande de devis et sur le bordereau CERFA ci-annexé,
- du règlement de toute facture.

*** A compter de l'Acceptation Définitive, INERTAM assure la prise en charge des déchets amiantés sur le site de l'installation classée dans les conditions de transit effectuées en vertu de l'autorisation dont bénéficie INERTAM au titre de l'arrêté préfectoral en date du 16/04/2003, rubrique 167 A - activité transit de déchets et procédera à leur élimination conformément au même arrêté rubrique 167 C - élimination des déchets.**

DESTRUCTION D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ASBESTOS TREATMENT BY VITRIFICATION

N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791295 - RCS Mont-de Marsan: 437791295 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03

Ministère de l'écologie et du développement durable

31986-115-4G FR

DM-804-BR

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Formulaire CERFA n°11861*03

TDC

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° /

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	2016-468	4030 bis
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : dalle + colle + ragréage Code déchet 170301*	N° certificat d'acceptation préalable : 31986-1	
Nom du matériau : Amiante intégré dans des liquides ou solutions visqueuses Code famille : 03	Quantité en tonnes estimée : 20 T	

COPIE

TPT

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Le Chef de l'Antenne Immobilière
Interrégionale de Strasbourg

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	11/01/17	19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€

- A remplir par l'entreprise de travaux -

Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante Qualification :1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (précisez) : 7751 Solide : x 7739 Pulvérulent : /___/	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire :
Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ■ estimée : 20 T	Palettes filmées Racks Double-sacs chargés en GC ou GRV Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :	/___/ /___/ /2/	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€	19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€

- A remplir par le collecteur-transporteur -

Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

3. Collecteur/transporteur : Europamiante Récépissé n° : 77-TPD/15-061-R Département : 77 Limite de validité : 20/05/2020 N° SIRET : 510 872 435 00019 Immatriculation du véhicule :	Adresse, téléphone, fax : 16, rue Louis Fournier 77100 Meaux Responsable : Carine Rouvier

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€	19 MAI 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur INERTAM N° SIRET : SIRET 437 791 290 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50 Responsable : M. Louis CLERCQ-ROQUES
Quantité reçue en tonnes : 07 800 Date de réception : 19/05/2017 Acceptée : ☒ OUI ☐ NON	Date et motif de refus : INERTAM 471 route de Cantegrit Est Signature de l'éliminateur :

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :	Installation de stockage de déchets dangereux Vitrification Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)
Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1 14.4 G

FR315544

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° /

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg *SIRET :* 12002001101155	**Code chantier** **2016-468**	**Bordereau n° :** **4031**
Adresse, téléphone, fax, mél : *20, place des halles* *67000 Strasbourg* *Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr* *TEL 03 88 15 05 45*	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : *1, rue Henry Maret* *57000 Metz*	
Dénomination du déchet : dalle + colle + ragréage *Code déchet 170301**	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante intégré dans des liquides ou solutions visqueuses *Code famille : 03*	Quantité en tonnes estimée : **20 T**	

Installation d'élimination prévue :

- ☐ *Installation de stockage de déchets dangereux*
- ■ *Vitrification*
- ☐ *Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)*

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Le Chef de l'Antenne Immobilière
Interrégionale de Strasbourg
Henri GRANGEAN

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature du maître d'ouvrage du détenteur :***	***Date et signature de l'entreprise de travaux :***
	11/01/17	29 MARS 2017

EuropAmiante SAS
16 rue Louis Fournier-77100 Meaux
Siret 510 872 435 00019 Meaux-Capital 250 000€
Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante *Qualification :1552* *N° registre du commerce :* *N° SIRET : 510 872 435 0001 9*	*Adresse, téléphone, fax, mél :* 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : *Boues : /___/* *Solide : x* *Pulvérulent : /___/* *Autre (préciser) :* 7841 → 7850 : 3 7861 → 7870 : 10 7871 → 7876 : 6	**Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :** UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport : ***Quantité en tonnes remise au transport :*** ☐ *réelle :* ■ *estimée : 20 T*	***Conditionnement :*** *nombre de colis* *Palettes filmées* /___/ *Racks* /___/ *Double-sacs chargés en GC ou GRV* 95 *Autre (précisez)* *Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :*	**Entreposage provisoire :** ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON **Transport multimodal :** ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature de l'entreprise de travaux :***		***Date et signature du collecteur-transporteur :***
	29 MARS 2017		29 MARS 2017

EuropAmiante SAS
16 rue Louis Fournier-77100 Meaux
Siret 510 872 435 00019 Meaux-Capital 250 000€
Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- A remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : Société SODRE *Récépissé n° :* 2000-005 *Département* 85 *Limite de validité :* 11/08/2020 *N° SIRET :* 351 774 565 000 17 *Immatriculation du véhicule :*	*Adresse, téléphone, Fax :* ROUTE DE LUÇON 85370 Nougeuil-S^r-Martin Responsable : M^r SODRE

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	***Date et signature de l'entreprise de travaux :***	***Date et signature du collecteur-transporteur :***
	29 MARS 2017	29 MARS 2017

EuropAmiante SAS
16 rue Louis Fournier-77100 Meaux
Siret 510 872 435 00019 Meaux-Capital 250 000€
Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur **INERTAM** *N° SIRET :* SIRET 437 791 296 00019	*Adresse, téléphone, fax, mél :* 471 route de Cantegrit Est - BP 23 - 40110 MORCENX Tél : 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 14 50 *Responsable :* M. Louis CLERCQ-ROQUES
Quantité reçue en tonnes : ***Lot accepté :*** ☒ *OUI* ☐ *NON* 12T260 ***Date de réception :*** 31/03/2017	***Date et motif de refus :*** INERTAM 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX ***Signature de l'éliminateur :***

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération : ☐ *Installation de stockage de déchets dangereux* ☐ *Vitrification* ☐ *Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)*	
Date de réalisation de l'opération :	***Signature de l'éliminateur :***

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

inertam

Morcenx, le 03 Avril 2017

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

Cher Client,
Comme suite à la livraison de déchets amiantés provenant du chantier :

2016-468
1 Rue Henry Maret

57000 METZ

produits par : **MINISTERE FINANCES ET COMPTES PUBLICS - STRASBOURG**
nous vous faisons part de notre

ACCEPTATION ET PRISE EN CHARGE DEFINITIVE DE DECHETS AMIANTES*

AD 31986-0

N° livraison	Date	Déchet	Conditionnement		Poids (tonne)
31986 - 1 / 1 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (COLIS=200X80)	3	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	0,840
31986 - 1 / 1 .3	30/03/2017	Joints d'installation (COLIS=350X80)	5	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	1,680
31986 - 1 / 2 .2	30/03/2017	Canalisation & bardage fibrociment (4BB+16P HN=140X80)	16	COLIS (Mélange de conditionnements de transport)	9,660
31986 - 1 / 3 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	26	BIG-BAG(S) s/PALETTE	7,880
31986 - 1 / 4 .4	31/03/2017	Dalles & colle & ragréage	25	BIG-BAG(S) s/PALETTE	12,260

POIDS TOTAL (tonne) 32,320

A dater de l'arrivée sur son site de Morcenx, INERTAM s'engage à traiter les déchets en sa possession, sous réserve :
- de l'authenticité des caractéristiques portées sur la demande de devis et sur le bordereau CERFA ci-annexé,
- du règlement de toute facture.

*** A compter de l'Acceptation Définitive, INERTAM assure la prise en charge des déchets amiantés sur le site de l'installation classée dans les conditions de transit effectuées en vertu de l'autorisation dont bénéficie INERTAM au titre de l'arrêté préfectoral en date du 16/04/2003, rubrique 167 A - activité transit de déchets et procédera à leur élimination conformément au même arrêté rubrique 167 C - élimination des déchets.**

DESTRUCTION D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ASBESTOS TREATMENT BY VITRIFICATION

N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791296 - RCS Mont-de Marsan: 437791296 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03

FR067922

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986-2 11.8G

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° /

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg *SIRET :* 12002001101155	**Code chantier** **2016-468**	**Bordereau n° :** **4032**
Adresse, téléphone, fax, mél : *20, place des halles* *67000 Strasbourg* *Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr* *TEL 03 88 15 05 45*	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : *1, rue Henry Maret* *57000 Metz*	
Dénomination du déchet : dalle + colle + ragréage *Code déchet 170301**	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante intégré dans des liquides ou solutions visqueuses *Code famille : 03*	Quantité en tonnes estimée : **20 T**	

Installation d'élimination prévue :

- ☐ *Installation de stockage de déchets dangereux*
- ■ *Vitrification*
- ☐ *Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)*

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	*Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :*	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	11/01/17	EuropAmiante SAS 04 MAI 2017 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux

- À remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante *Qualification :1552* *N° registre du commerce :* *N° SIRET : 510 872 435 0001 9* 7752 → 7758 7 7731 → 7738 8 7760 7740 2.	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : *Boues : /___/* *Solide : x* *Pulvérulent : /___/* *Autre (préciser) :*	**Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :** UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport : ***Quantité en tonnes remise au transport :*** ☐ *réelle :* ■ *estimée : 20 T*	***Conditionnement :*** *nombre de colis* *Palettes filmées /___/* *Racks /___/* *Double-sacs chargés en GC ou GRV 117* *Autre (précisez)* *Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :*	**Entreposage provisoire :** ☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON **Transport multimodal :** ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	*Date et signature de l'entreprise de travaux :*	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 04 MAI 2017 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux	04 MAI 2017

- À remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : AUTAA *Récépissé n° :* 13I TRD/005 *Département* 64 *Limite de validité :* 10/01/2018 *N° SIRET :* 353 555 495 00034 *Immatriculation du véhicule :* CE 139 VS	Adresse, téléphone, fax : TPTS AUTAA SBTD ZA Marcel Dassault 7 64170 Artx TEL 05 59 83 84 90 Responsable : Mr AUTAA

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	*Date et signature de l'entreprise de travaux :*	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 04 MAI 2017 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux	04 MAI 2017

- À remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur INERTAM *N° SIRET :* SIRET 437 791 296 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : Tél. 05 58 04 17 [illegible] 05 58 04 14 50 Responsable : M. Louis CLERC-CACQUES
Quantité reçue en tonnes : ***Lot accepté :*** ☒ *OUI* ☐ *NON* 5T520 ***Date de réception :*** 5/05/2017	**Date et motif de refus :** INERTAM 471 route de Cantegrit Est BP 23 40110 MORCENX **Signature de l'éliminateur :**

- À remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération : ☐ *Installation de stockage de déchets dangereux* ☐ *Vitrification* ☐ *Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)*	
Date de réalisation de l'opération :	**Signature de l'éliminateur :**

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

Ministère de l'écologie et du développement durable

FRa158467

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1/1.5K

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4).
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° /

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	**2016-468**	**4033**
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : carrelage + colle Code déchet 170605*	N° certificat d'acceptation préalable : **31986-1**	
Nom du matériau : Amiante intégrés dans des matériaux inertes Code famille : 06	Quantité en tonnes estimée : **0.1 T**	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Le Chef de l'Antenne Immobilière
Strasbourg

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	11/01/17	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017 Tél. 01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- À remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante Qualification :1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : 7932 7715 Solide : x Pulvérulent : /___/	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire :
Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ■ estimée : 0.1 T	Palettes filmées Racks Double-sacs chargés en GC ou GRV Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :	/___/ /___/ /1/	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017	04 MAI 2017

- À remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : AUTAA	Adresse, téléphone, fax : 21 MARCEL DASSAULT 64170 Artix
Récépissé n° : 13/TR01005 Département : 64 Limite de validité : 10/01/18 N° SIRET : 335 157 780 00016 Immatriculation du véhicule : ED 013HR	Responsable : Mr AUTAA

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017	04 MAI 2017

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur INERTAM N° SIRET : SIRET 437 791 296 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 [illegible] 58 04 14 50 Responsable : M. Louis CLARAC-FOQUES
Quantité reçue en tonnes : Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON 0T500 Date de réception : 5/05/2017	Date et motif de refus : Signature de l'éliminateur : INERTAM 471 route de Cantegrit Est

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☐ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

Ministère de l'écologie et du développement durable

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

31986-1 / 11.6 A

FRCode 58554

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- À remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier	Bordereau n° :
Ministère des finances et des comptes publics. Antenne immobilière régionale de Strasbourg SIRET : 12002001101155	2016-468	4034
Adresse, téléphone, fax, mél : 20, place des halles 67000 Strasbourg Responsable : rachel.rocklin-martin@finances.gouv.fr TEL 03 88 15 05 45	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : 1, rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet : freins d'ascenseurs amiantés Code déchet 120612*	N° certificat d'acceptation préalable : 31986-1	
Nom du matériau : tous matériaux contaminés susceptible d'émettre des fibres. Code famille : 09	Quantité en tonnes estimée : 0.36 T	

Installation d'élimination prévue :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ■ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, fax, mél : 471, route de Cantegrit Est
BP 23
40110 Morcenx

Le Chef de l'Antenne Immobilière
Interrégionale de Strasbourg

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	11/01/17	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017

- À remplir par l'entreprise de travaux - Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

2. Entreprise de travaux : EuropAmiante	
Qualification : 1552 N° registre du commerce : N° SIRET : 510 872 435 0001 9 7710	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 rue Louis Fournier 77100 Meaux Tel 0160012525 Mail : dechets@europamiante.com Responsable : Mme Carine ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : /___/ Autre (préciser) : Solide : x Pulvérulent : /___/	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 : Amiante, Chrysotile, 9, III, (E),

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire :
Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ■ estimée : 0.36 T	Palettes filmées Racks Double-sacs chargés en GC ou GRV Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un centre de stockage de déchets dangereux ou de vitrification) :	/1/ /___/ /___/	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON Transport multimodal : ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 04 MAI 2017	04 MAI 2017

- À remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur : SARL AUTAA	
Récépissé n° : 13/TRDICOS Département : 64 Limite de validité : 10/01/18 N° SIRET : 335 157 758 00016 Immatriculation du véhicule : DE 537 FF	Adresse, téléphone, fax : 21 MARCEL DASSAULT 64170 ARTIX Responsable : Mme ROUVIER

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
04 MAI 2017	EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux 510 872 435 00017 Meaux Capital 250 000 € Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	04 MAI 2017

- À remplir par l'éliminateur après réception -

4. Éliminateur	
INERTAM N° SIRET : SIRET 437 791 196 00019	Adresse, téléphone, fax, mél : BP 23 - 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax 05 58 04 18 59 Responsable : M. Louis CLERGUE-ROQUES
Quantité reçue en tonnes : Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON OT 360 Date de réception : 9/05/2017	Date et motif de refus : INERTAM Signature de l'éliminateur : 471, route de Cantegrit Est 40110 Morcenx

- À remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :
- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☐ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante « lié » à des matériaux inertes et déchets des terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet jusqu'à destination

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

cerfa

Formulaire CERFA N°11861*03

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : EUROPAMIANTE N°SIRET : 51087243500019	**Code chantier (s'il y a lieu) :** 2016-468	**Bordereau n° :** 4297
Adresse, téléphone, fax, mél : 16 RUE LOUIS FOURNIER 77100 MEAUX Tél/Fax : 0160012525 0155049422 Mél : dechets@europamiante.com Responsable : MME ROUVIER	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : EUROPAMIANTE 16, RUE LOUIS FOURNIER 77100 MEAUX	
Dénomination du déchet Code déchet : 150202 *	Numéro de certificat d'acceptation préalable : 960871-LMT	
Nom du matériau EPI (FID 99229) Code famille : 09 Tous matériaux contaminés suceptibles d'émettre	Quantité en tonnes estimée : 0.8	

Installation d'élimination prévue : SUEZ RR IWS MINER. LAIMONT

- [X] Installation de stockage de déchets dangereux
- [] Vitrification
- [] Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dedié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, mél, fax :
ROUTE DE REIMS
55800 LAIMONT
Tél/Fax : 03 29 78 73 50 03 29 78 74 64 Mél : accueil.laimont@sita.fr

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	**Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :** 14 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	**Date et signature de l'entreprise des travaux :** 14 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : EUROPAMIANTE Qualification : N° registre du commerce : N°SIRET : 51087243500019	Adresse, téléphone, fax, mél : 16 RUE LOUIS FOURNIER 77100 MEAUX Tél/Fax : 0160012525 0155049422 Mél : dechets@europamiante.com Responsable : MME ROUVIER
Consistance du déchet : Boues : [] Autre (préciser) : Hétérogènes Solide : [] Pulvérulent : []	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 Déchet Amiante, chrysotile, 9, III, (E)

Date de remise au transport : Quantité en tonnes remise au transport : [] réelle : [X] estimée : 0.8	**Conditionnement :** 6741-6750 nombre de colis Palettes filmées : [] Racks : 2361-2368 [] Double-sacs chargés en GC ou GRV : 1X Autre (précisez) : Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou vitrification) :	**Entreposage provisoire** [] OUI (remplir cadres 6 et 7) [X] NON **Transport multimodal :** [] OUI (remplir cadres 8 et 9) [X] NON
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	**Date et signature de l'entreprise des travaux :** 14 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	**Date et signature du collecteur-transporteur :** 14 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- A remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/transporteur EUROPAMIANTE - 77100 - MEAUX Récépissé n° : 77DDT-15/061-R Département : 77 Limite de validité : 20/05/2020 N° SIRET : 51087243500019 Immatriculation du véhicule :	Adresse, téléphone, fax : 16 RUE LOUIS FOURNIER 77100 MEAUX Tél/Fax : 01 60 01 25 25 01 55 04 94 22 Responsable : MME CARINE ROUVIER

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	**Date et signature de l'entreprise des travaux :** 14 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.	**Date et signature du collecteur transporteur :** 14 MARS 2017 EuropAmiante SAS 16 rue Louis Fournier-77100 Meaux Siret 510 872 435 00027 Meaux-Capital 250 000€ Tél:01.60.01.25.25. / Fax 01.55.04.94.22.

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur SUEZ RR IWS MINER. LAIMONT N° SIRET : 43331348300086	Adresse, téléphone, fax : ROUTE DE REIMS 55800 LAIMONT Tél/Fax : 03 29 78 73 50 03 29 78 74 64 Responsable : Dorothée LAURENT
Quantité reçue en tonnes : 0,900 T **Lot accepté :** [X] OUI [] NON	**Date et motif du refus :**
Date de réception : 14 MARS 2017	**Signature de l'éliminateur :** Po

0842743

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :

- [X] Installation de stockage de déchets dangereux
- [] Vitrification
- [] Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dedié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération : 14 MARS 2017	**Signature de l'éliminateur :** Po

L'original du bordereau suit le déchet

SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

N ° : 2017030465 - LMT du 14/03/2017

Tour CB21
16 place de l'IRIS
92040 PARIS LA DEFENSE
Tel +33 (0) 1 58 81 70 00
SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE - SAS AU CAPITAL DE 7 210 420,00 € - RCS NANTERRE 433313483 - NACE : 3822Z

N° lot tech. : 4115383

SUEZ RR IWS MINER. LAIMONT
ROUTE DE REIMS
55800 LAIMONT
03 29 78 73 50

CLIENT	**Origine du DECHET** (producteur/chantier)	**TRANSPORTEUR**
EUROPAMIANTE 16 RUE LOUIS FOURNIER 77100 MEAUX Contact commercial Pape Momar DIOUF	EUROPAMIANTE Chantier : EUROPAMIANTE 16, RUE LOUIS FOURNIER 77100 MEAUX	EUROPAMIANTE 16 RUE LOUIS FOURNIER 77100 MEAUX Siret : 51087243500019
DECHET EPI CED : 150202 * Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et CA : 960871 LMT	**FILIERE** STOCKAGE K1 D5 Lieu de déchargement : STOCKAGE K1 CASIER 8 Etat de la réception : Acceptée	**LIVRAISON** Immat : CL727EC N° de BSD : 4297 (0842743) Entré le 14-03-2017 à 12:55 Poids (T) : 10,520 DSD : 48937 Sorti le 14-03-2017 à 13:14 Poids (T) : 9,620 DSD : 48941
DSD Balance : DSD Tare :		
Observations réceptionnaire : DE TOFFOLI Jennifer	**Signature chauffeur**	**PESEE** **Poids net (T) : 0,900** Poids facturé (T) : 0,900 18 Bigbag 1000 litres

Selon l'article L 541-1 du code de l'environnement, SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE certifie avoir reçu et traité conformément à la réglementation en vigueur sur son installation de stockage. SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE assume le transfert de responsabilité , sous réserve que SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE, l'exploitant, ait reçu l'ensemble des informations exigées par la Loi et la Réglementation en vigueur et que les déchets réceptionnés correspondent effectivement aux informations figurant sur l'ensemble des documents qui lui ont été transmis.

CE DOCUMENT VAUT CERTIFICAT D'ELIMINATION.

Les pesées sont réalisées par un instrument de pesage approuvé, utilisant un Dispositif de Stockage de Données (DSD) dont le N° est référencé dans le présent document. En cas de litige, se reporter à l'indication conservée par le dispositif de mémorisation des données approuvé.

Intertek Intertek

CAP

EUROPAMIANTE - ZAC les platanes - 16 Rue Louis Fournier - 77100 MEAUX
SAS au Capital 250.000€ Siret 51087243500027 APE 3900Z
☎ 01.60.01.25.25 – 🖹 01.55.04.94.22 info@europamiante.com
visitez notre site *www.Europamiante.com*

QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENC

inertam
GROUPE EUROPLASMA

Morcenx, le

CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE

N° AFFAIRE	DATE	V / REFERENCE
BC31986-1	10/02/2017	

Commande : D31986-1

Chantier : 2016-468
1 Rue Henry Maret
METZ

Producteur (Maître de l'ouvrage) : MINISTERE FINANCES ET COMPT

Détenteur (Ent. donneur d'ordre) : EUROPAMIANTE

Chargé d'affaires : PAILLET Antoine
06.84.13.75.19

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

CAP 31986-1

Nous avons le plaisir de vous adresser le Certificat d'Acceptation Préalable, relatif à votre commande ci-dessus référencée pour la nature et la quantité de déchets décrites ci-dessous et les conditions contractuelles décrites dans notre devis ainsi que les conditions générales de prestations de services de transport et de traitement s'y afférant * .

Référence	Désignation	Code déchet	Code famille	Quantité	Unité
	NOTA : obligation du règlement d'une avance minimale de 15 % TTC à la commande (contre émission d'une première facture d'avance) avant tout enlèvement de déchets faisant l'objet de la commande. Possibilité d'établir un contrat de sous-traitance pour paiement direct par le producteur, dans ce cas merci de contacter le Chargé d'Affaires				
TCALO	Calorifuges purs	17 06 01*	1	0,200	Tonne
TFIBRO	Canalisation & bardage fibrociment	17 06 05*	6	15,500	Tonne
TTUBE	Joints d'installation	16 02 12*	8	2,500	Tonne
TBETON	Dalles & colle & ragréage	17 06 05*	6	20,000	Tonne
TFAIENCE	Mortier colle & carrelage	16 02 12*	8	0,100	Tonne
TAUTO	Freins d'ascenseur	16 02 12*	8	0,360	Tonne
TJOINT	Joints de bride (sans support métal)	17 06 01*	3	0,100	Tonne
	Conditionnement divers : big-bag(s) 500 kg maximum l'unité et/ou palette(s) filmée(s) 800 kg maximum l'unité, 4 m de long maximum, au-delà majoration de 10 % du prix de traitement ATTENTION à bien repérer et séparer les déchets selon leur typologie lors du chargement, sinon la facturation de la livraison sera tarifée au prix du déchet le				

ACCEPTATION PREALABLE VALABLE POUR (1) ANNEE , A COMPTER DE SA DATE D'EMISSION

L'autorisation de livraison (AL) vous parviendra dès réception de la fiche pour organiser le transport

Notre service commercial reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nous vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos sincères salutations.

Le service commercial INERTAM

* : il est reconnu par les parties que la convention liant INERTAM, en tant que sous-traitant, à l'Entreprise Donneur d'Ordre, définie ci-dessus, s'inscrit pleinement dans le cadre des dispositions de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 qu'elles s'engagent à respecter.

INERTAM SAS filiale d'EUROPLASMA

SAS au capital de 2 237 000 euros
471, route de Cantegrit Est - BP 23 - 40110 MORCENX
tél +33 (0)5 58 04 17 49 - Fax +33 (0)5 58 04 17 50
e-mail commercial@inertam.fr - http://www.inertam.fr

N° Azur 0810 AMIANTE

N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791296 - RCS Mont-de Marsan: 437791296 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03.
Arrêtés complémentaires le 19/06/2006 et le 26/11/2010 DESTRUCTION DEFINITIVE D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ABESTOS DEFINITIVE TREATMENT BY VITRIFICATION

inertam
GROUPE EUROPLASMA

Morcenx, le

CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE

N° AFFAIRE	DATE	V / REFERENCE
BC31986-1	10/02/2017	

Commande : D31986-1

Chantier : 2016-468
1 Rue Henry Maret
METZ

Producteur (Maître de l'ouvrage) : MINISTERE FINANCES ET COMPT

Détenteur (Ent. donneur d'ordre) : EUROPAMIANTE

Chargé d'affaires : PAILLET Antoine
06.84.13.75.19

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

CAP 31986-1

Nous avons le plaisir de vous adresser le Certificat d'Acceptation Préalable, relatif à votre commande ci-dessus référencée pour la nature et la quantité de déchets décrites ci-dessous et les conditions contractuelles décrites dans notre devis ainsi que les conditions générales de prestations de services de transport et de traitement s'y afférant * .

Référence	Désignation	Code déchet	Code famille	Quantité	Unité
	plus élevé				
	CHIFFRAGE TRANSPORT AU DEPART DU 57				
	Le nombre des transports est indiqué à titre estimatif, il sera fonction du nombre et cotes des conditionnements (non communiqués)				
PTRANSSAV	Transport en savoyarde (hors moyen de levage & chargement) 26 big-bags au sol			4,000	Prestation
	Temps d'immobilisation du véhicule compris dans tarification 2 H, au-delà majoration de 100 euros HT de l'heure par heure supplémentaire				
PTRANSHAYO	Hayon/transpalette			4,000	Prestation
	Pour semi-remorque = levage 600 kg maximum - colis dimensions 2 m 30 de long & 1 m de large maximum (conditionnement compris)				
	Pour porteur = levage 500 kg maximum - colis dimensions 1 m 50 de long & 1 m 20 de large maximum - (conditionnement compris)				
	Tarif transport pour année en cours & pour transport(s) conventionnel(s) dans zone(s) accéssible(s) & en période ouvrable de jour				
	Toute prestation transport annulée dans les 48 H précédant l'enlèvement sera facturée				
	PREVOIR AUTANT DE BSDA "SUR LE CHANTIER LORS DE L'ENLEVEMENT" QUE DE LIGNE DE PRIX DE TRAITEMENT PAR CAMION. EN CAS DE DEPLACEMENT DES DECHETS SUR UN AUTRE LIEU QUE LE CHANTIER, FOURNIR L' ANNEXE				

ACCEPTATION PREALABLE VALABLE POUR (1) ANNEE , A COMPTER DE SA DATE D'EMISSION

L'autorisation de livraison (AL) vous parviendra dès réception de la fiche pour organiser le transport

Notre service commercial reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nous vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos sincères salutations.

Le service commercial INERTAM

* : il est reconnu par les parties que la convention liant INERTAM, en tant que sous-traitant, à l'Entreprise Donneur d'Ordre, définie ci-dessus, s'inscrit pleinement dans le cadre des dispositions de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 qu'elles s'engagent à respecter.

INERTAM SAS filiale d'EUROPLASMA

SAS au capital de 2 237 000 euros
471, route de Cantegrit Est - BP 23 - 40110 **MORCENX**
tél +33 (0)5 58 04 17 49 - Fax +33 (0)5 58 04 17 50
e-mail commercial@inertam.fr - http://www.inertam.fr

N°Azur 0810 AMIANTE

N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791296 - RCS Mont-de Marsan: 437791296 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03.
Arrêtés complémentaires le 19/06/2006 et le 26/11/2010 DESTRUCTION DEFINITIVE D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ABESTOS DEFINITIVE TREATMENT BY VITRIFICATION

inertam
GROUPE EUROPLASMA

Morcenx, le

CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE

N° AFFAIRE	DATE	V / REFERENCE
BC31986-1	10/02/2017	

Commande : D31986-1

Chantier : 2016-468
1 Rue Henry Maret
METZ

Producteur (Maître de l'ouvrage) : MINISTERE FINANCES ET COMPT

Détenteur (Ent. donneur d'ordre) : EUROPAMIANTE

Chargé d'affaires : PAILLET Antoine
06.84.13.75.19

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

CAP 31986-1

Nous avons le plaisir de vous adresser le Certificat d'Acceptation Préalable, relatif à votre commande ci-dessus référencée pour la nature et la quantité de déchets décrites ci-dessous et les conditions contractuelles décrites dans notre devis ainsi que les conditions générales de prestations de services de transport et de traitement s'y afférant * .

Référence	Désignation	Code déchet	Code famille	Quantité	Unité
	AU BSDA. Prix de traitement correspondant aux délais de règlements ci-dessous indiqués selon la loi de modernisation de l'économie (LME)				

ACCEPTATION PREALABLE VALABLE POUR (1) ANNEE , A COMPTER DE SA DATE D'EMISSION

L'autorisation de livraison (AL) vous parviendra dès réception de la fiche pour organiser le transport

Notre service commercial reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nous vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos sincères salutations.

Le service commercial INERTAM

* : il est reconnu par les parties que la convention liant INERTAM, en tant que sous-traitant, à l'Entreprise Donneur d'Ordre, définie ci-dessus, s'inscrit pleinement dans le cadre des dispositions de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 qu'elles s'engagent à respecter.

INERTAM SAS filiale d'EUROPLASMA

SAS au capital de 2 237 000 euros
471, route de Cantegrit Est - BP 23 - 40110 MORCENX
tél +33 (0)5 58 04 17 49 - Fax +33 (0)5 58 04 17 50
e-mail commercial@inertam.fr - http://www.inertam.fr

N° Azur 0810 AMIANTE

N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791296 - RCS Mont-de Marsan: 437791296 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03.
Arrêtés complémentaires le 19/06/2006 et le 26/11/2010 DESTRUCTION DEFINITIVE D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ABESTOS DEFINITIVE TREATMENT BY VITRIFICATION

Morcenx, le

CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE

N° AFFAIRE	DATE	V / REFERENCE
BC31986-2	24/04/2017	

Commande : D31986 - 2

Chantier : 2016-468
1 Rue Henry Maret
METZ

Producteur (Maître de l'ouvrage) : MINISTERE FINANCES ET COMPT

Détenteur (Ent. donneur d'ordre) : EUROPAMIANTE

Chargé d'affaires : PAILLET Antoine
06.84.13.75.19

EUROPAMIANTE SARL
Wilfried-Thomas NETRY
16 rue Louis Fournier

77100 MEAUX

CAP 31986-2

Nous avons le plaisir de vous adresser le Certificat d'Acceptation Préalable, relatif à votre commande ci-dessus référencée pour la nature et la quantité de déchets décrites ci-dessous et les conditions contractuelles décrites dans notre devis ainsi que les conditions générales de prestations de services de transport et de traitement s'y afférant * .

Référence	Désignation	Code déchet	Code famille	Quantité	Unité
	Toute prestation transport annulée dans les 48 H précédant l'enlèvement sera facturée PREVOIR AUTANT DE BSDA "SUR LE CHANTIER LORS DE L'ENLEVEMENT" QUE DE LIGNE DE PRIX DE TRAITEMENT PAR CAMION. EN CAS DE DEPLACEMENT DES DECHETS SUR UN AUTRE LIEU QUE LE CHANTIER, FOURNIR L' ANNEXE AU BSDA. Prix de traitement correspondant aux délais de règlements ci-dessous indiqués selon la loi de modernisation de l'économie (LME) NOTA : obligation du règlement d'une avance minimale de 15 % TTC à la commande (contre émission d'une première facture d'avance) avant tout enlèvement de déchets faisant l'objet de la commande. Possibilité d'établir un contrat de sous-traitance pour paiement direct par le producteur, dans ce cas merci de contacter le Chargé d'Affaires				

ACCEPTATION PREALABLE VALABLE POUR (1) ANNEE , A COMPTER DE SA DATE D'EMISSION

L'autorisation de livraison (AL) vous parviendra dès réception de la fiche pour organiser le transport

Notre service commercial reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.
Nous vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos sincères salutations.

Le service commercial INERTAM

* : il est reconnu par les parties que la convention liant INERTAM, en tant que sous-traitant, à l'Entreprise Donneur d'Ordre, définie ci-dessus, s'inscrit pleinement dans le cadre des dispositions de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 qu'elles s'engagent à respecter.

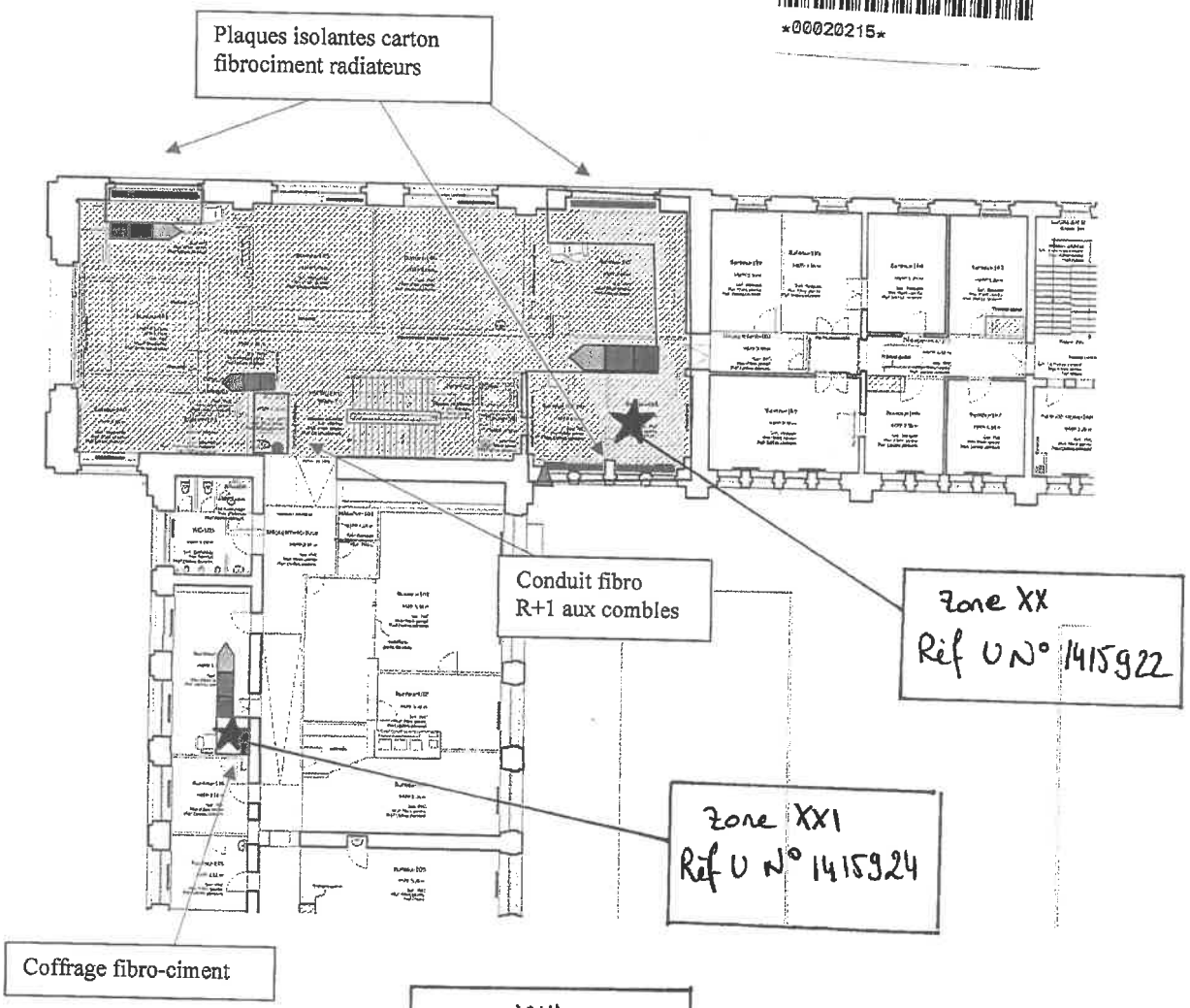
INERTAM SAS filiale d'EUROPLASMA

SAS au capital de 2 237 000 euros
471, route de Cantegrit Est - BP 23 - 40110 MORCENX
tél +33 (0)5 58 04 17 49 - Fax +33 (0)5 58 04 17 50
e-mail commercial@inertam.fr - http://www.inertam.fr

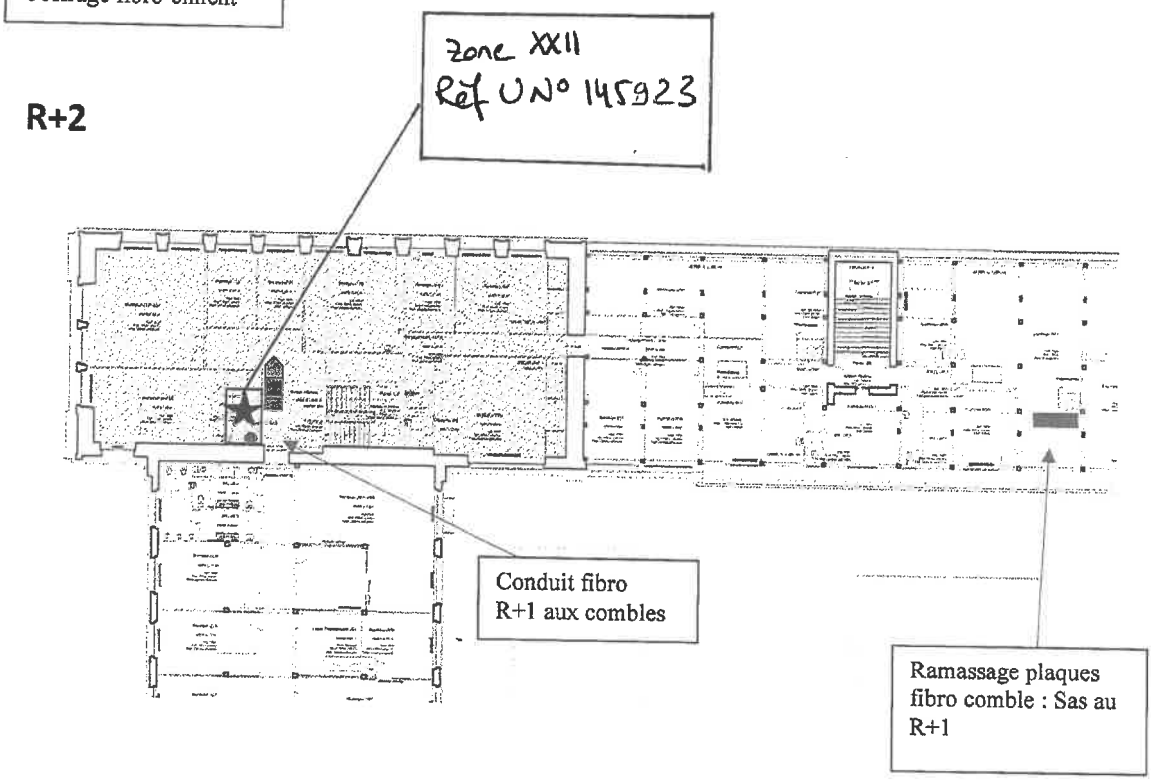
N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791296 - RCS Mont-de Marsan: 437791296 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03.
Arrêtés complémentaires le 19/06/2006 et le 26/11/2010 DESTRUCTION DEFINITIVE D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ABESTOS DEFINITIVE TREATMENT BY VITRIFICATION

N° Azur 0810 AMIANTE

R+1


Plaques isolantes carton fibrociment radiateurs
Conduit fibro R+1 aux combles
Zone XX
Réf U N° 1415922
Zone XX1
Réf U N° 1415924
Coffrage fibro-ciment

R+2


Zone XX11
Réf U N° 145923
Conduit fibro R+1 aux combles
Ramassage plaques fibro comble : Sas au R+1